x
h
31

Fr
916.611
Sav|Nau
84978

00084978

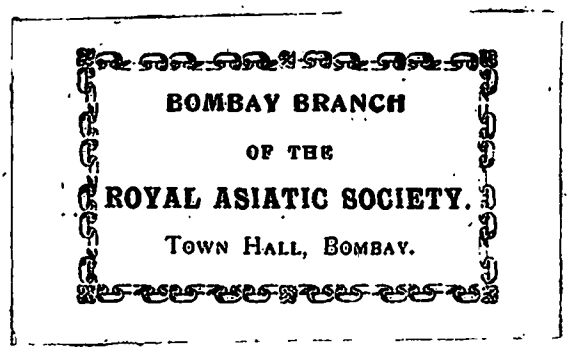

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 04 April, 2016

NAUFRAGE

DE LA FRÉGATE

LA MÉDUSE.

Plan du Radeau de la Méduse,

Au moment de son abandon.

LIBRARY
OF THE
BOMBAY
BRANCH
OF THE
ASIATIC

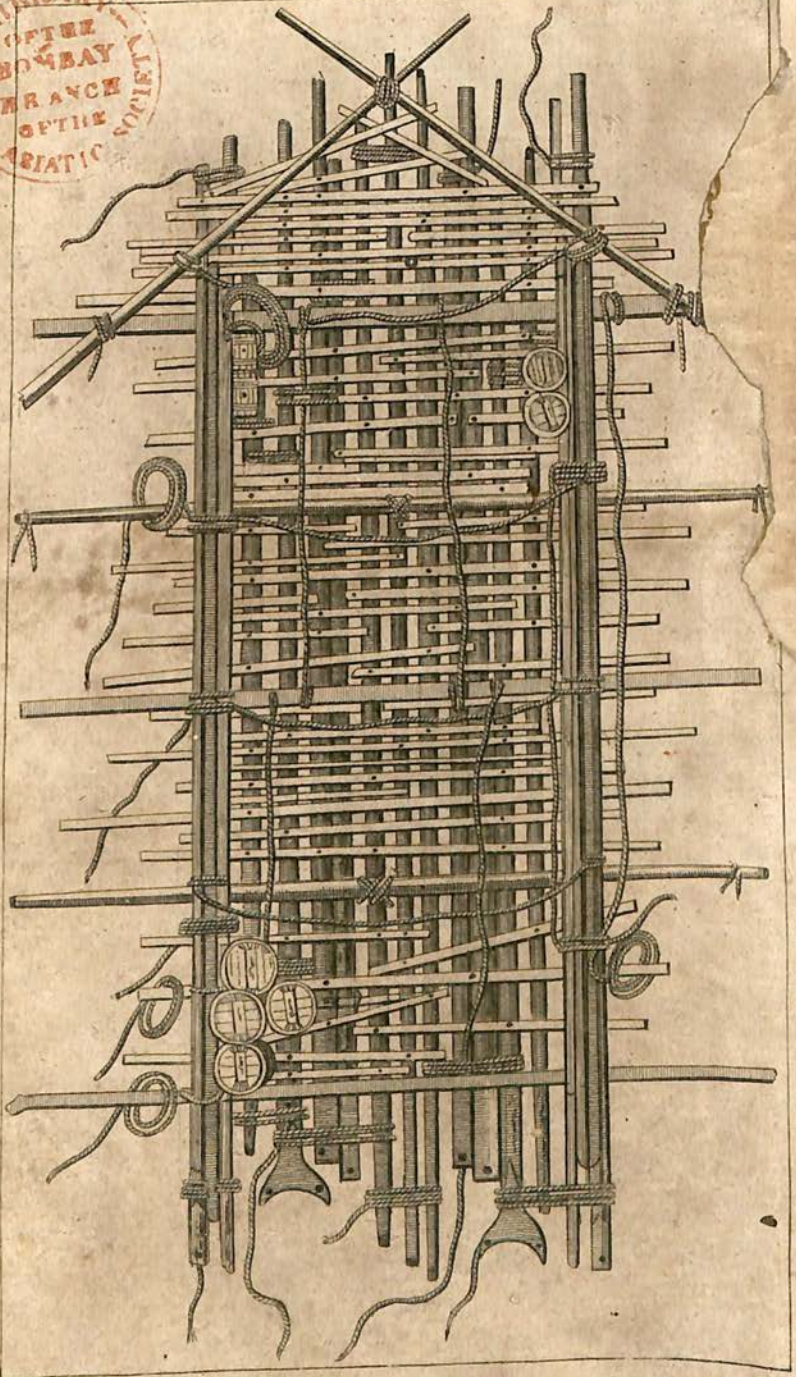

D. P. (A. Corréard Ingénieur)

150 Français avaient été placés sur cette machine :
15 seulement furent sauvés 13 jours après

NAUFRAGE

DE

FRÉGATE LA MÉDUSE;

FAISANT PARTIE DE L'EXPÉDITION DU SÉNÉGAL,

EN 1816;

RELATION contenant les événemens qui [redacted] sur le RADEAU, dans le désert de Saara, [redacted] ouis et au camp de Daccard;

[redacted] d'un EXAMEN [redacted] les rapports [redacted] la côte d'Afrique, depuis le Cap-[redacted] de la Gambie.

Par J. B.t HENRI SAVIGNY, ex-Chirurgien de la Marine,

et ALEXANDRE CORRÉARD, Ingénieur-Géographe;

Tous deux naufragés du Radeau.

84978

PARIS,

Chez { HOCQUET, Imprimeur, rue du Faubourg Montmartre, n°. 4.
EYMERY, Libraire, rue Mazarine, n°. 30.
BARBA, DELAUNAY, Mad. LADVOCAT, } Libraires, au Palais-Royal.

1817.

Fr 916.611
Sav/N2u
84978

AVIS.

Tout exemplaire qui ne porterait pas comme ci-dessus les signatures des Auteurs, sera contrefait. Les mesures nécessaires seront prises pour atteindre, conformément à la loi, les fabricateurs et les débitans de ces exemplaires.

00084978

PRÉFACE.

Les annales de la Marine n'offrent pas exemple d'un naufrage aussi terrible que celui de la frégate *la Méduse*. Deux infortunés, miraculeusement échappés à cette catastrophe, s'imposent la tâche pénible et délicate d'en retracer toutes les circonstances. Au milieu même des souffrances les plus cruelles, nous fîmes le serment de faire connaître au monde civilisé tous les détails de nos malheureuses aventures, si Dieu nous permettait de revoir encore une fois notre chère patrie. Nous croirions manquer à nous-mêmes et à nos concitoyens en laissant plongés dans l'oubli des faits qu'ils doivent être avides de connaître. Tous les détails des événemens auxquels nous n'avons pu être présents, nous ont été comuniqués par des personnes sûres qui en ont garanti l'authenticité. Au reste, nous n'avancerons rien qui ne soit susceptible d'être prouvé. Pour les détails nautiques, nous avons interrogé plusieurs marins du bord même : nous avouons cependant qu'en comparant leurs dépositions, il y avait quelquefois de la dissemblance, mais nous nous sommes arrêtés aux faits qui avaient

le plus de témoins en leur faveur. Nous serons par fois forcés de raconter des vérités cruelles qui, d'ailleurs, ne s'adresseront qu'à ceux dont l'impéritie ou la pusillanimité sont les cause de ces affreux événemens. Nous osons assur que les nombreuses observations que no avons recueillies donneront à notre ouvrage toute l'exactitude exigée dans une relation aussi intéressante. Nous avons l'honneur de prévenir le Public qu'il nous a été impossible de ne pas nous servir par fois du langage marin, ce qui donnera peut-être beaucoup de rudesse à notre narration; mais nous attendons de ce même Public, toujours indulgent, qu'il voudra bien l'être encore dans cette circonstance, pour deux infortunés qui n'ont d'autre prétention que celle de lui faire connaître la vérité et non de lui donner un ouvrage supérieur. Du reste comme nous soumettons, en quelque sorte, ces événemens au jugement des marins français, il a fallu nécessairement nous servir des termes techniques pour les mettre à même de bien nous entendre.

INTRODUCTION.

Les établissemens français situés sur la côte occidentale de l'Afrique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à l'embouchure du fleuve de Gambie, ont été possédés tour-à-tour par la France et l'Angleterre, et définitivement ils sont restés au pouvoir des Français, dont les ancêtres en avaient jeté les premiers fondemens avant le 14e. siècle, lorsqu'ils découvrirent ce pays.

Les Anglais s'emparèrent, en 1758, de l'Isle St.-Louis, lieu où siége le Gouvernement général de tous les établissemens que nous avons sur cette partie de la côte : nous y rentrâmes vingt ans après, en 1779; à cette époque nos possessions nous furent assurées de nouveau par un traité de paix, conclu entre la France et l'Angleterre, le 3 septembre 1783. En 1808, nos possessions retombèrent encore une fois entre les mains des Anglais, moins par la force de leurs armes, que par la trahison de quelques hommes indignes de porter le nom de Français. Elles nous furent ensuite restituées par les traités de Paris de 1814 et de 1815, qui confirment celui de 1783 dans tout son contenu.

Les dispositions de ce traité réglent les droits respectifs des deux nations sur la côte occidentale de l'Afrique; elles déterminent les posses-

sions de la France ainsi qu'il suit : depuis le Cap-Blanc, situé par les 19° 30' de longitude et par les 20° 55' 30" de latitude, jusqu'à l'embouchure de la Gambie, située par les 19° 9' de longitude et par les 13° de latitude : elles garantissent cette propriété d'une manière exclusive à notre patrie, et permettent seulement aux Anglais de faire, concurremment avec les Français, la traite de la gomme, depuis la rivière St.-Jean, jusqu'au fort de Portendick inclusivement, aux conditions qu'ils ne pourront former dans cette rivière ni sur aucun point de cette partie de la côte, des établissemens de quelque nature qu'il puissent être.

Seulement il est dit que la possession du comptoir d'Albreda, situé à l'embouchure du fleuve de Gambie, ainsi que celle du fort James, sont assurées à l'Angleterre.

Les droits des deux nations étant ainsi réglés, la France pensa à rentrer dans ses possessions et à jouir de ses droits. Le ministre de la Marine, après avoir médité pendant long-tems, et mis deux ans à préparer une expédition de quatre voiles, ordonna enfin qu'elle fit route pour le Sénégal. Elle était composée ainsi qu'il suit, savoir :

Un Colonel, commandant supérieur pour le roi sur toute la côte, depuis le Cap-Blanc jusqu'à l'embouchure de la rivière de Gambie et chargé de la direction supérieure de l'administration. 1

Ci-contre. 1

Ci-contre. . . .	1
Un Chef de bataillon, commandant particulier de Gorée.	1
Un Chef de bataillon, commandant le bataillon dit *d'Afrique*, composé de 3 compagnies, chacune de 84 hommes.	253
Un Lieutenant d'artillerie, inspecteur des poudrières et des batteries, et commandant 10 ouvriers de son arme.	11
Un Commissaire inspecteur de marine, chef de l'administration.	1
Quatre Gardes magasins	4
Six Commis.	6
Quatre Guetteurs.	4
Deux Curés	2
Deux Instituteurs	2
Deux Greffiers. (Ils remplacent les notaires et même les maires)	2
Deux Directeurs d'hopitaux	2
Deux Pharmaciens	2
Cinq Chirurgiens.	5
Deux Capitaines de port.	2
Trois Pilotes.	3
Un Jardinier..	1
Dix-huit Femmes.	18
Huit Enfans.	8
Quatre Boulangers.	4
D'autre part	332

D'autre part. . . . 332

Plus, pour un voyage projeté pour le pays de Galam.

Un Ingénieur des mines 1
Un Ingénieur géographe. 1
Un Cultivateur naturaliste. 1

Plus, pour une expédition qui devait reconnaître sur le Cap-Verd, ou dans ses environs, un lieu propre à l'établissement d'une colonie.

Un Médecin 1
Un Cultivateur pour les cultures européennes. 1
Un Cultivateur pour les cultures des colonies. 1
Deux Ingénieurs géographes. 2
Un Naturaliste. 1
Un Officier de marine 1
Vingt Ouvriers 20
Trois Femmes 3

Total 365

Cette expédition se composait donc de 365 individus, dont 240 environ furent confiés à la frégate *la Méduse.*

RELATION

DU NAUFRAGE

DE LA FRÉGATE LA MÉDUSE.

Le 17 juin 1816, à sept heures du matin, l'expédition du Sénégal, sous les ordres de M. de Chaumareys, capitaine de frégate, partit de la rade de l'Isle d'Aix; les navires qui en faisaient partie étaient la frégate *la Méduse* (1), de 44 canons, commandée par M. de Chaumareys; la corvette *l'Écho* (2), sous les ordres de M. Cornet de Venancourt, capitaine de frégate; la flûte *la Loire*, montée par M. Giquel Destouches, lieutenant de vaisseau, et le Brick *l'Argus* (3), sous les ordres de M. de Parnajon, également lieutenant de vaisseau. Les vents étaient de la partie du *nord*, jolie brise; nous portions toutes nos voiles; lorsque nous fûmes à peine au large, les vents refusèrent un peu, et nous courûmes des bordées pour doubler la tour de Chassiron, pla-

(1) *La Méduse* était armée en flûte, ayant à son bord 14 canons seulement; elle avait à Rochefort, avec *la Loire*.

(2) Corvette armée à Brest pour venir nous joindre.

(3) Brick venu de Lorient.

cée à l'extrémité de l'île d'Oléron (1). Après avoir louvoyé toute la journée, le soir vers les cinq heures, la flûte *la Loire*, ne pouvant dompter la force des courans, qui alors étaient contraires et l'empêchaient de donner dans les passes, demanda à mouiller; M. de Chaumareys, le lui accorda, et de plus ordonna à toute la division de jeter l'ancre. Nous étions alors à une demi-lieue de l'île de Rhé, en dedans de ce qu'on nomme le pertuis d'Antioche. Nous mouillâmes les premiers, et tous les autres navires vinrent prendre poste près de nous. La flûte *la Loire*, marchant fort mal, fut aussi le dernier bâtiment qui arriva au mouillage. Le tems était beau; les vents de la partie du *nord-ouest*, et par conséquent un peu trop près pour nous permettre de doubler Chassiron pendant un courant de flot qui était contraire. Le soir, vers les sept heures, au commencement de Juzant, nous levâmes l'ancre; on déploya les voiles; tous les navires imitèrent notre manœuvre : l'appareillage leur avait été signalé quelques instans avant. A la nuit, nous nous trouvâmes entre les feux de Chassiron et de la Baleine (2). Peu d'instans suffirent pour les doubler; à peine fûmes-nous au large, que les vents devinrent presque calmes;

(1) La tour de Chassiron est sur la pointe de l'île d'Oléron, vis-à-vis un banc de roches, nommé les Antiochats.

(2) La tour de la Baleine est un phare placé de l'autre côté du Pertuis d'Antioche, sur la côte de l'île de Rhé.

les navires ne gouvernèrent plus, le tems se couvrit, la mer était très-houleuse, tout enfin nous présageait quelque bourasque; les vents menaçaient de souffler de la partie de l'*ouest*, et par conséquent d'être contraires, ils étaient variables et par raffales; vers les dix heures on s'apperçut que la route que nous tenions portait directement sur un danger, nommé les Roches-Bonnes (1). On vira de bord pour éviter une perte certaine; entre onze heures et minuit, un gros grain se forma dans le *nord* et amena des vents de cette partie : nous pûmes alors mettre le cap en route; les nuages se dissipèrent, et le lendemain le tems fut fort beau, la brise du *nord-est*, mais très-faible; pendant quelques jours nous ne fîmes que fort peu de chemin.

Le 21 ou 22, nous doublâmes le Cap-Finistère; en dehors de cette pointe, qui borne le golfe de Gascogne, la flûte *la Loire* et le brick *l'Argus* se séparèrent; ces navires marchant fort mal, il leur fut impossible de suivre la frégate qui, pour les conserver, aurait été obligée d'amener ses perroquets et ses bonnettes.

l'Echo seul était encore en vue, mais à une grande distance et forçant de voile pour ne pas nous perdre; la frégate avait sur cette corvette une marche si supérieure qu'avec une petite

(1) Les Roches-Bonnes sont à huit ou neuf lieues au large de l'île de Rhé; leur position n'est pas exactement déterminée sur les cartes marines.

voilure, non-seulement elle la tenait, mais la dépassait encore d'une manière étonnante; les vents avaient alors fraîchi et nous filions jusqu'à neuf nœuds (1).

Un accident malheureux vint troubler le plaisir que nous éprouvions d'être si favorisés par les vents : un mousse de 15 ans tomba à la mer par un des sabords de l'avant et du côté de bashord; dans ce moment beaucoup de personnes étaient rangées sur la poupe et les bastingages et occupées à regarder les culbutes des marsouins (2). Aux exclamations de joie produites par les tours des poissons, succédèrent tout-à-coup des cris arrachés par la pitié; pendant quelques instans cet infortuné se tint le long du bord à un bout de corde qu'il avait saisi en tombant, mais la vîtesse avec laquelle allait la frégate, lui fit bientôt lâcher prise : on signala cet accident à *l'Echo*, qui était très-éloignée; on voulut tirer un coup de canon pour appuyer le signal, il n'y avait pas une seule pièce chargée : quoi qu'il en soit, on lança la bouée de sauvetage (3); les voiles

(1) Il faut trois nœuds pour une lieue marine, qui est de 5556 mètres.

(2) Ce sont de très-gros poissons qui, à chaque instant, reviennent à la surface de l'eau, où ils font des culbutes; ils nagent avec une vitesse si étonnante, qu'ils font le tour d'un navire qui file neuf et même dix nœuds à l'heure.

(3) La bouée de sauvetage est un amas de pièces de liège, d'environ un mètre de diamètre, au centre de laquelle est un petit mât pour y frapper un pavillon. On la jette à la mer aussitôt qu'un homme y tombe, afin qu'il puisse s'y placer. On la retire au moyen d'une grande manœuvre à laquelle elle est amarée, par ce moyen on par-

furent carguées et l'on mit en travers. Cette manœuvre fut longue; il aurait fallu venir au vent, dès qu'on cria *un homme à la mer;* il est vrai que quelqu'un annonça hautement, de la batterie, qu'il était sauvé; un matelot l'avait effectivement saisi par le bras, mais il avait été forcé de le lâcher, parce qu'il eut lui-même été entraîné: on mit cependant une embarcation à la mer, canot de six avirons, dans lequel il n'y eut que trois hommes; tout fut inutile: cette embarcation, après avoir cherché à une certaine distance, revint à bord sans avoir même trouvé la bouée de sauvetage. Si ce malheureux jeune homme, qui parut assez bien nager, a eu la force de la gagner, il sera mort dessus, après avoir été en proie aux souffrances les plus cruelles. On orienta, et l'on fit route.

La corvette *l'Echo* venait de nous rejoindre, et pendant assez de tems nous navigâmes à portée de la voix; mais nous la perdîmes bientôt. Le 26, pendant la nuit nous louvoyâmes, craignant de nous jeter sur les huit roches qui brisent et qui sont situées, la plus *nord* par 34° 45' de latitude, et la plus *sud* par 34° 30'; de manière que l'étendue de ce danger est d'environ cinq lieues du *nord* au *sud* et d'environ quatre lieues de l'*est* à l'*ouest*: la roche la plus vers le *sud* est éloignée d'environ quarante lieues au *nord* 5° *est* de la pointe *est* de Madère.

---

vient à sauver le naufragé, sans arrêter totalement la marche du navire.

Le 27, au matin, on s'attendait à voir l'île de Madère, mais nous courûmes inutilement jusqu'à midi, heure à laquelle le point fut fait pour s'assurer de notre position. L'observation solaire nous mettait *est* et *ouest* de Porto-Santo; on continua sur le même bord, et le soir, au coucher du soleil, les vigies placées au haut des mâts, crièrent *terre* (1)! Cette erreur dans l'arrivage était au moins de trente lieues dans l'*est* : elle fut attribuée aux courans du détroit de Gibraltar, qui nous avaient drossé avec violence; si cette erreur dépend effectivement des courants du détroit, elle mérite attention pour les navires qui fréquentent ces parages. Toute la nuit, nous courûmes sous une petite voilure; à minuit, on revira de bord pour ne pas trop s'approcher de la terre. Le lendemain, au jour, nous apperçûmes très-distinctement les îles de

(1) Nous ne savons pas pourquoi le gouvernement fait tenir cette route à ses bâtimens, tandis qu'on peut se rendre directement aux Isles Canaries; il est vrai qu'elles sont souvent embrumées, mais il n'y a pas de dangers dans les principaux canaux qu'elles forment, et elles occupent un espace si grand, qu'il est impossible de ne pas les reconnaître avec facilité. Elles ont encore l'avantage d'être placées dans les parages des vents alisés: quoique, cependant des vents d'*ouest* y soufflent quelquefois plusieurs jours de suite. Nous croyons qu'on peut se dispenser de prendre connaissance de Madère et de Porto-Santo, en se rendant dans les Indes orientales; d'autant plus qu'il existe plusieurs écueils aux approches de ces terres; outre les bancs de roches, dont nous avons parlé plus haut, il en existe encore un autre dans le *nord-est* de Porto-Santo, sur lequel plusieurs navires se sont perdus; de nuit tous ces récifs sont très-dangereux, de jour on voit leurs brisans.

Madère et de Porto Santo ; sur basbord étaient celles nommées désertes : Madère était au moins à douze lieues ; les vents venaient de l'arrière, nous filions neuf nœuds, et en peu d'heures, nous fûmes très-près d'elle. Pendant assez de tems nous longeâmes l'île à une très-petite distance ; nous passâmes devant les principales villes, Funchal et Do Sob. Madère se présente en amphithéâtre; les maisons de campagne qui la couvrent paraissent d'un très-bon goût, et lui donnent un aspect charmant. Toutes ces habitations délicieuses sont entourées de superbes jardins et de champs couverts d'orangers et de citronniers qui, lorsque les vents viennent de terre, répandent, jusqu'à une demi-lieue en pleine mer, l'odeur la plus agréable. Les côteaux sont recouverts de vignes bordées de bananiers : tout enfin est réuni pour rendre Madère une des plus belles îles de l'Afrique. Son sol n'est qu'un sable végétal mêlé d'une cendre qui lui donne une force étonnante; il ne présente partout que les restes d'une terre volcanisée, dont la couleur est celle de l'élément qui long-tems la consuma. Funchal, capitale de l'île, est située par les 19° 20' 30" de longitude, et les 32° 37' 40" de latitude, cette ville est assez mal disposée ; ses rues sont étroites, et les maisons généralement mal bâties : la partie la plus élevée de l'île est le Pic de Ruvio qui s'élève à deux cents mètres au-dessus du niveau de la mer. La population de Madère est de 85,000 à 90,000 habitans, à ce

que nous a assuré un homme digne de foi qui, pendant quelque tems, a habité cette belle colonie.

Nous longions ainsi la côte de Madère, parce que l'intention du commandant était d'y envoyer un canot pour en rapporter des rafraîchissemens; mais le calme nous ayant pris sous la terre, on craignit de trop s'en approcher et de ne pouvoir ensuite refouler de forts courants qui portent dessus. Une petite brise s'éleva et nous fit gagner le large, où les vents étaient favorables; ils soufflaient avec assez de force. Il fut décidé que le canot n'irait point à terre; on mit en route, en filant huit nœuds. Nous étions restés trois heures vis-à-vis de la baie de Funchal. Le soir, à la nuit tombante, Madère était à toute vue : le lendemain, au lever du soleil, on eut connaissance des îles nommées Salvages, et le soir nous aperçûmes le pic de Ténériffe, situé sur l'île de ce nom. Cette haute montagne, derrière laquelle le soleil venait de se coucher, nous offrit un spectacle vraiment majestueux : sa tête élevée nous parut couronnée de feux; sa hauteur au-dessus du niveau de la mer est de 3711 mètres : elle est située par les 19° de longitude, et les 28° 17' de latitude. Plusieurs personnes du bord ont assuré qu'elles avaient aperçu le pic dès le matin, à huit heures, et cependant nous en étions au moins à trente lieues : il est vrai que le tems était fort clair.

Le commandant résolut d'envoyer un canot

à Sainte-Croix, l'une des villes principales de l'île, pour aller chercher des fruits, et des filtres qui se fabriquent dans cette ville; ce ne sont que des espèces de mortiers faits en pierre volcanique du pays. En conséquence, toute la nuit, on courut de petits bords : le lendemain, au jour, nous longeâmes une partie de l'île, à deux portées de fusil, et nous passâmes sous le canon d'un petit fort, nommé *Fort Français*. Un de nos compagnons tressaillit de joie à la vue de cette petite fortification élevée à la hâte par quelques Français, lorsque les Anglais, sous les ordres de l'amiral Nelson, voulurent s'emparer de la colonie. C'est là, disait-il, qu'une flotte nombreuse, commandée par un des plus braves généraux de mer que compte la marine anglaise, est venue échouer devant une poignée de Français qui s'y couvrirent de gloire et sauvèrent Ténériffe ; l'amiral Nelson fut obligé de prendre la fuite, après avoir perdu un bras dans le combat qui fut long et opiniâtre.

Ayant doublé une pointe qui s'avance dans la mer, nous entrâmes dans la baie au fond de laquelle on remarque la ville de Sainte-Croix. La vue de Ténériffe est majestueuse; toute l'île est composée de montagnes extrêmement élevées et couronnées de rochers effrayans par leur grosseur qui, du côté du nord, semblent s'élever perpendiculairement sur le plan de la mer et menacer à tout instant de leur chûte les vaisseaux qui passent auprès de leur base. Au-dessus

d'elles s'élève le Pic dont la tête se perd dans les nues. Nous ne nous sommes pas aperçus, comme le disent plusieurs voyageurs, que ce Pic fût continuellement couvert de neige, ni qu'il vomît des laves de métal fondu; car lorsque nous l'observâmes, sa tête nous parut entièrement dépourvue d'eau congelée et d'éruptions volcaniques. A la base de la montagne et jusqu'à une certaine hauteur, on remarque des excavations remplies de soufre; et dans ses environs plusieurs cavernes sépulcrales des *Gwanches*, anciens habitans de l'île.

Vers midi la corvette *l'Echo*, qui nous avait perdu, rallia et vint passer en poupe de la frégate; elle reçut l'ordre d'imiter notre manœuvre, ce qu'elle fit à l'instant même : elle n'envoya point d'embarcation à terre. Ainsi réunis, nous louvoyâmes ensemble dans la baie de Sainte-Croix. Le soir, vers les quatre heures, le canot étant revenu à bord, on fit route pour le Sénégal. On avait acheté dans la ville des jarres en terre d'une assez belle grandeur, des vins précieux, des oranges, des citrons, des figues bananes et des légumes de toute espèce.

Plusieurs malheureux Français étaient dans l'île; prisonniers de guerre depuis fort long-tems, ils y vivaient de ce que les Espagnols voulaient bien leur accorder. La liberté leur avait été rendue depuis le traité de paix, et ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour retourner en France. Leurs prières furent inutiles auprès de

l'officier qui commandait dans le canot ; il refusa impitoyablement de les rendre à leur patrie et à leurs familles. Dans ce canot se trouvait un autre officier, M. Laperère, qui insista fortement pour emmener ces infortunés : ses prières ne purent fléchir celui qui commandait l'embarcation.

La dépravation des mœurs est extrême dans Sainte-Croix ; c'est au point que, lorsque les femmes apprirent qu'il était arrivé des Français dans la ville, beaucoup se placèrent sur leurs portes, et que lorsqu'ils passaient, elles s'en approchaient tremblantes de désirs et de volupté, et les invitaient à entrer chez elles pour y sacrifier à la déesse de Paphos. Tout cela se fait ordinairement en présence des maris qui n'ont pas le droit de s'y opposer, parce que la Sainte Inquisition le veut ainsi, et que les moines de l'île, qui sont en grand nombre, ont bien soin de faire observer cet usage. Ils possèdent l'art d'aveugler les maris au moyen des prestiges de la religion dont ils font le plus grand abus ; ils les guérissent de leur jalousie, à laquelle ils sont pourtant fort enclins, en leur donnant l'assurance que leur passion, qu'ils appellent ridicule ou manie maritale, n'est autre chose que les persécutions de Satan qui les tourmentent et dont eux seuls sont susceptibles de les délivrer, en inspirant des sentimens religieux à leurs chères compagnes. Ces abus sont presque inévitables sous un ciel brûlant, où la passion de l'amour

est souvent plus forte que la raison, et où elle rompt quelquefois les digues que voudrait lui opposer la religion : c'est donc aux passions exaltées qu'on doit attribuer cette dépravation dans les mœurs, et non aux abus que pourrait faciliter une religion aussi sublime que la nôtre.

L'île de Ténériffe ne vaut point celle de Madère; il n'est même pas possible d'établir une comparaison sous le rapport des produits agricoles, tant il y a de différence entre les qualités des deux sols; mais sous le rapport du commerce, Ténériffe l'emporte sur Madère. Sa position géographique, qui la place au centre des Canaries, la met à même de faire un commerce très-étendu, tandis que Madère n'a guères que celui de la vente et des échanges de ses vins contre les objets de fabrication provenant d'Europe.

Le sol de l'île de Ténériffe est beaucoup plus sec : une très-grande partie se trouve trop volcanisée pour être consacrée à l'agriculture; cependant tout ce qui est susceptible de produire quelque chose se trouve très-bien cultivé, ce qui prouverait que les Espagnols de ce pays sont naturellement beaucoup moins indolens qu'on veut bien l'assurer.

Ayant pris le large, nous y rencontrâmes les vents favorables; ils étaient de la partie du *nord nord-est*.

Dans la nuit du 29 juin, le feu prit dans l'entrepont de la frégate, par suite de la négligence du maître boulanger; mais des secours furent

apportés à tems ; et l'incendie fut arrêté. Le lendemain ; et pendant la nuit, le même accident se renouvella ; mais cette fois, on fut obligé ; pour arrêter ses progrès, de démolir le four, qu'on reconstruisit dans la journée suivante.

Le 1er. juillet nous reconnûmes le cap Bayados, situé par les 16° 47' de longitude, et les 26° 12' 30" de latitude ; nous vîmes alors les bords de l'immense désert de *Saara*, et nous crûmes apercevoir l'embouchure de la rivière Saint-Jean qui est très-peu connue. Nous passâmes le tropique vers les dix heures du matin : là on fit avec une certaine pompe la cérémonie usitée : les plaisanteries des matelots nous amusèrent quelques instans ; nous étions loin de penser au cruel accident qui devait sous peu ravir l'existence au tiers des individus qui se trouvaient sur la frégate. Cette coutume du baptême du tropique est assez bizarre : son but principal est de procurer quelque argent aux matelots.

Depuis Sainte-Croix, nous avions continuellement navigué au *sud-sud-ouest*. Pendant la cérémonie du tropique nous doublions le cap Barbas, situé par les 19° 8' de longitude et les 22° 6' de latitude : deux officiers firent précipitamment changer la route, sans en prévenir le commandant, ce qui amena une discussion assez vive qui n'eut cependant aucun résultat fâcheux. Ces deux officiers assuraient que nous courions sur un groupe de roches et que déjà les brisans

étaient extrêmement près. Nous avions navigué toute la matinée dans le golfe Saint-Cyprien dont le fond est parsemé de rochers qui ne permettent pas, de basse mer, aux brigantins de fréquenter ces parages, ce qui nous a été dit, au Sénégal, par M. Valentin père qui connaît parfaitement toute cette côte, et qui ne concevait pas comment la frégate avait pu, sans toucher, passer au milieu de tous ces récifs. La terre n'était pas à plus de demi-portée de canon, et nous distinguions parfaitement des roches énormes contre lesquelles la mer brisait avec violence (1). Si le calme nous eut pris, il n'est pas douteux que de forts courants qui portent à terre, nous auraient infailliblement jetés sur quelques dangers.

Le soir on crut avoir pris connaissance du cap Blanc, et, selon les instructions données par le Ministère de la marine, on fit route au *ouest-sud-ouest.* Pendant une partie de la nuit la corvette *l'Écho*, avec laquelle, depuis Madère, nous avions continuellement navigué de compagnie, brûla plusieurs amorces et mit un fanal à son mât d'artimon : on ne répondit pas à ses signaux par les mêmes moyens; on mit seulement, pendant quelques instans, un fanal à la tête du mât de misaine; il s'éteignit quelques momens après, et ne fut point remplacé

(1) Cette route n'est point recommandée par les instructions; mais il se trouva à bord un ancien officier de marine, qui s'annonça comme pilote de ces parages; il fut malheureusement écouté.

par un autre feu. M. Savigny était sur le pont où il resta une partie de la nuit, il eut tout le loisir de s'apercevoir de la négligence de l'officier de quart, qui ne daigna pas même répondre aux signaux de *l'Echo*. Pourquoi près d'un danger si redoutable, ne pas confronter les points des deux navires, comme cela se fait lorsqu'on navigue en division? Le commandant de la frégate ne fut même pas prévenu des signaux de la corvette : à onze heures elle nous restait par le bossoir de bâbord, et bientôt après il vit que la direction de sa route faisait avec la nôtre un angle assez ouvert, et qu'elle tendait à nous croiser en passant sur l'avant : il l'aperçut bientôt à tribord; on assure que ses journaux portent qu'elle gouverna toute la nuit au *ouest-sud-ouest;* les nôtres aussi. Il faut nécessairement que nous soyons venus sur bâbord ou elle sur tribord, puisqu'au jour la corvette n'était plus en vue. A six lieues en mer, il est très-facile d'apercevoir un navire; il faudrait donc que de minuit à six heures du matin, elle nous eût gagné de plus de six lieues, ce qui n'est guères explicable, car sa marche était bien inférieure à la nôtre; et elle s'arrêtait de deux heures en deux heures pour sonder. Pour expliquer cette séparation, il faut nécessairement admettre, ou que la frégate ait gouverné plus *sud*, ou la corvette plus *ouest*. Si les deux navires avaient couru, comme on le dit, dans le même air de vent, il serait impossible d'expliquer cette séparation.

De deux heures en deux heures, à bord de la frégate, on mettait en panne pour sonder; toutes les demi-heures on jetait également le plomb sans diminuer de voiles; nous étions toujours sur les hauts-fonds, et nous prenions le large pour trouver une plus grande quantité d'eau; enfin le matin, à six heures, nous étions par plus de cent brasses; on mit alors le cap au *sud-sud-est*; cette route ouvrait un angle presque droit avec celle que nous avions parcourue pendant la nuit; elle portait directement sur la terre, dont l'approche, en cet endroit, est rendue terrible par l'existence d'un très-long banc, nommé Arguin, qui, selon une instruction que nous avions à bord, s'étend à plus de trente lieues au large (1). Selon celle donnée par le ministre de la marine, on évite ce danger en courant vingt-deux lieues, seulement, en pleine mer; il est vrai qu'elle recommande de ne venir sur la terre qu'en employant les plus grandes précautions et la sonde à la main : les autres navires de l'expédition, qui ont gouverné selon cette instruction, sont tous parvenus à Saint-Louis sans accident, preuve certaine de son exactitude (2). D'ailleurs

(1) On trouve cette description du banc d'Arguin dans un petit livre intitulé *le Flambeau de la Mer*.

(2) Outre les instructions données par le ministère, pour naviguer après avoir reconnu le Cap-Blanc, il y eut une lettre envoyée quelques jours avant notre départ de la rade de l'île d'Aix, par laquelle on recommandait aux commandans de l'expédition de ne pas se fier aux cartes marines sur lesquelles le banc est très-mal placé.

il est dit qu'on fera le *ouest-sud-ouest*, quand on aura reconnu le Cap-Blanc, et il est probable que nous n'en eûmes pas connaissance le soir, comme on le crut; on eut donc un point de départ incertain, de-là l'erreur qui nous fut si fatale.

Suivant mon camarade Corréard, on ne peut passer sous silence une scène qui eut lieu le matin. Le capitaine fut trompé de la manière la plus singulière; vers les cinq ou six heures, on le fit réveiller; quelques personnes qui étaient sur le pont, lui persuadèrent qu'un gros nuage qui se trouvait dans la direction, et à la vérité, non loin du Cap-Blanc, était ce cap lui-même. Mon compagnon de malheur qui voit clair et qui sait distinguer un rocher d'un nuage, parce qu'il en a vu beaucoup dans les Alpes où il est né; dit à ces messieurs que ce n'était qu'un cap vaporeux; alors on lui répondit que les instructions que le Ministre avait données au capitaine, lui prescrivaient de reconnaître ce cap, mais que nous l'avions dépassé de plus de dix lieues; que dans ce moment il s'agissait de faire croire au capitaine que l'instruction du Ministre avait été ponctuellement suivie, et qu'on voulait lui persuader actuellement, ce qui n'était pas difficile, que ce nuage était le cap lui-même. Plusieurs personnes ont déposé, nous a-t-on dit, que le Cap-Blanc avait été reconnu dans la soirée du 1er. juillet : nous osons assurer que ce rocher ne fut aperçu en aucune manière.

Après cette prétendue reconnaissance du matin, 2 juillet, on devait, si l'on avait été persuadé qu'on avait vu le Cap-Blanc, gouverner à l'*ouest* pour doubler le banc d'Arguin; une fois le danger passé, il aurait fallu reprendre la route du *sud* qui est celle du Sénégal: mais celui qui depuis plusieurs jours guidait la marche du navire, jugea convenable de persuader au commandant de prendre de suite la route du *sud*, et de courir vers Portendic. Nous ignorons les raisons qui engagèrent le commandant de la frégate à accorder sa confiance à un homme étranger à l'état-major. C'était un ex-officier auxiliaire de marine, qui sortait des prisons d'Angleterre, où il était depuis dix ans; il n'y avait certainement pas acquis des connaissances supérieures à celles des officiers du bord, que cette marque de déférence dut nécessairement blesser. M. de Chaumareys, pendant que nous doublions le Cap-Barbas, présidait avec bonhomie la farce du tropique, tandis que celui qui avait capté sa confiance, se promenait sur l'avant de la frégate, et observait avec sang-froid les nombreux dangers répandus sur la côte. Plusieurs personnes se récrièrent sur cette manœuvre, particulièrement le greffier du Sénégal, M. Picard, qui, huit ans avant, avait touché sur le banc d'Arguin; cet homme éclairé annonça dès lors que nous nous jetterions dans le danger.

A midi on prit hauteur pour s'assurer de notre position. Nous vîmes sur le gaillard d'arrière,

M. Maudet, enseigne de quart, faisant son point sur une cage à poules; cet officier qui connaît tous les devoirs que lui impose son état, assura que nous étions sur l'accord du banc; il en fit part à celui qui, depuis plusieurs jours, donnait des conseils au commandant sur la route à tenir; il en reçut pour réponse, laissez donc, nous sommes par les quatre-vingts brasses (1).

Si la route de la nuit avait en partie fait parer tous les dangers, celle qui fut faite le matin ramena dessus. M. Maudet convaincu, malgré ses observations, que le navire était sur le banc, prit sur lui de faire sonder; la couleur de l'eau était entièrement changée, ce qui fut remarqué par les yeux les moins exercés à reconnaître la profondeur de la mer à l'aspect de ce liquide; on crut même voir rouler du sable au milieu des petites vagues qui s'élevaient: des herbes nombreuses paraissaient le long du bord, et l'on prenait beaucoup de poissons: tous ces faits prouvaient, à n'en pas douter, que nous étions sur un haut fond; la sonde annonça effectivement dix-huit brasses seulement; l'officier de quart fit de suite prévenir le commandant, qui ordonna de venir un peu plus au vent: nous étions grand largue les bonnettes à bâbord; on

(1) M. Lapérère, officier de quart avant M. Maudet, se trouvait, par son estime très-près du banc; il ne fut pas plus écouté, quoiqu'il ait fait son possible pour au moins s'assurer de notre position en sondant. Nous avons fait connaître les noms de MM. Lapérère et Maudet, parce que s'ils eussent été crus, *la Méduse* existerait encore.

amena de suite ces voiles; la sonde fut lancée de nouveau et donna six brasses; le capitaine en fut prévenu, en toute hâte il ordonna de serrer le vent le plus possible; mais il n'était malheureusement plus tems.

La frégate en loffant donna presqu'aussitôt un coup de talon; elle courut encore un moment, en donna un second, enfin un troisième; elle s'arrêta dans un endroit où la sonde ne donna que 5 mètres 60 centimètres d'eau, et c'était l'instant de la pleine mer.

Nous étions malheureusement au moment des fortes marées, tems qui nous était le plus défavorable, parce qu'elles allaient perdre, et que nous touchâmes pendant que l'eau était le plus élevée; d'ailleurs les marées marnent fort peu dans ces parages, du temps des pleines lunes elles ne s'élèvent pas de cinquante centimètres de plus que dans les temps ordinaires; dans les malines ou grandes marées l'eau ne monte pas plus de cent vingt centimètres sur le banc. Lorsque nous touchâmes, nous avons déjà dit que la sonde ne donna que cinq mètres soixante centimètres; et de basse mer elle ne donna que quatre mètres soixante centimètres : la frégate, par conséquent, dut déjauger d'un mètre; cependant, dès que nous fûmes échoués, les embarcations qui allèrent au large pour sonder, rencontrèrent des endroits plus profonds que celui sur lequel nous touchâmes, et beaucoup d'autres qui l'étaient moins,

ce qui fit présumer que le banc est très-inégal et couvert de monticules. Toutes les différentes manœuvres qui furent faites depuis le moment où l'on reconnut les dix-huit brasses jusqu'à celui où nous échouâmes, se succédèrent avec une rapidité étonnante : il ne s'écoula pas plus de dix minutes. Plusieurs personnes nous ont assuré que si l'on fut venu entièrement au vent, dès qu'on eut rencontré les dix-huit brasses, peut-être la frégate aurait-elle paré, car elle ne toucha tout-à-fait que dans *l'ouest* du banc et sur son accord. L'échouage eut lieu le 2 juillet à trois heures et quart de l'après midi, par les 19° 36' de latitude *nord*, et par les 19° 45' de longitude *ouest*. Cet accident répandit la plus profonde consternation : s'il s'est rencontré quelques hommes assez fermes au milieu de tout ce désordre, ils ont dû être frappés des altérations profondes empreintes sur tous les visages ; quelques personnes étaient méconnaissables. Ici, l'on voyait des traits retirés et hideux ; là un visage qui avait pris une teinte jaune et même verdâtre : quelques hommes étaient comme foudroyés, et enchaînés à leur place, sans avoir la force de s'en arracher. Revenues de ces premiers momens qui avaient frappé de stupeur, une infinité de personnes s'abandonnèrent bientôt aux cris de désespoir, quelques-unes maudissaient ceux dont l'ignorance venait de nous être si fatale. Un officier du bord en montant sur le pont, aussitôt l'accident, s'adressa d'une manière énergique à

celui qui, comme nous l'avons déjà dit, dirigeait depuis plusieurs jours la marche du navire, et lui dit, *voyez, monsieur, où votre entêtement nous a conduits, je vous en avais prévenu.* Deux femmes seules parurent insensibles à ce désastre; ce sont l'épouse et la fille du gouverneur. Quel contraste frappant! des hommes qui depuis 20 ou 25 ans, avaient couru mille dangers, étaient profondément affectés, tandis que Mad. et Mlle. Chemals paraissaient insensibles et comme étrangères à tous ces événemens.

Dès que la frégate fut échouée, on amena les voiles avec précipitation, on dépassa les mâts de perroquet, on recala ceux de hune et l'on disposa tous les objets nécessaires pour la retirer de dessus le banc : après de nombreux travaux, la nuit étant survenue, on les suspendit pour donner quelques instans de repos à l'équipage qui avait déployé une activité extrême. Le lendemain 3, on dépassa les mâts de hune, on amena les vergues et l'on vira au cabestan sur une ancre, qui, la veille au soir très-tard avait été mouillée à une encablure dans le derrière de la frégate. Cette opération fut infructueuse, car cette ancre, qui était très faible, ne put opposer assez de résistance, et céda : on en mouilla alors une de bossoir, qui, après des peines infinies, fut cependant portée assez loin, dans un endroit, où il n'y avait pas plus de 5 mètres 60 centimètres d'eau, pour la porter jusques-là, on la mit en cravatte derrière une chaloupe, sous laquelle

on avait placé un chapelet de barriques vides, cette embarcation n'étant pas susceptible de porter un poids aussi considérable (1). La mer était d'ailleurs assez grosse, et le courant extrêmement fort.

Cette chaloupe rendue sur le lieu où elle devait mouiller son ancre, ne put lui donner sa position convenable pour faire engager ses pattes dans le sable; car l'une des extrémités touchait déjà le fond, tandis que le joil fixé sur le derrière de la chaloupe, était entièrement hors de l'eau; ainsi mal mouillée, cette masse ne put remplir le but qu'on se proposait; car lorsqu'on vira dessus, elle n'opposa que fort peu de résistance, et serait revenue jusqu'à bord, si l'on eût continué de faire force au cabestan (2). Dans la journée on défonça des pièces à eau qui étaient dans la cale, on pompa de suite; les mâts de hune, excepté le petit, qu'on ne put dépasser, furent mis à la mer; les vergues, la beaume, et toutes les pièces de bois qui composaient la drome, furent également débarquées; on conserva les deux basses vergues en place, pour servir de béquilles à la frégate, et la maintenir en cas qu'elle menaçat de chavirer.

Si la perte du navire devenait certaine, il fallait assurer une retraite à l'équipage: un conseil fut convoqué, dans lequel le gouverneur du Sénégal

(1) Cette chaloupe n'était pas celle de la frégate, c'était une embarcation en assez mauvais état, qui devait être laissée au Sénégal pour le service du port.

(2) Le fond d'ailleurs était de peu de tenue, c'est un sable mêlé de vase grise et de petits coquillages.

donna lui-même le plan d'un radeau susceptible, disait-on, de porter deux-cents hommes avec des vivres (1). On fut obligé d'avoir recours à un moyen de cette nature, parce que les six embarcations du bord, furent jugées incapables de se charger de quatre cents hommes que nous étions. Les vivres devaient être déposés sur le radeau, et aux heures des repas les équipages des canots seraient venus y prendre leurs rations : nous devions tous gagner ensemble les côtes sabloneuses du désert, et là, munis d'armes et de munitions de guerre que devaient prendre les canots avant notre départ de la frégate, former une caravanne et nous rendre à l'île Saint-Louis. Les événemens qui eurent lieu dans la suite prouvèrent que ce plan était parfaitement conçu, et qu'il eût été couronné du succès ; malheureusement ces décisions furent tracées sur un sable léger que dissipa le souffle de l'égoïsme.

Le soir, vers les deux heures, une autre ancre à jet fut mouillée à une assez grande distance de la frégate : un instant avant la pleine mer, on commença à virer au cabestan, mais infructueusement. Les travaux furent remis à la marée du lendemain matin ; pendant tout ce tems, les mouillages s'éxécutèrent avec les plus grandes peines ; la mer était houleuse, les vents

(1) Ce plan fut montré à plusieurs personnes : nous le vîmes nous-mêmes entre les mains du gouverneur qui le crayonnait, appuyé sur le petit cabestan de l'arrière.

rorts et du large : les embarcations qui voulaient aller au loin, soit pour sonder ou pour y mouiller des ancres, ne gagnaient qu'après les plus grands efforts, des courants rapides augmentaient encore les difficultés. Si le tems ne nous eût pas si puissamment contrarié, peut-être que le lendemain la frégate aurait été mise à flot, car il avait été décidé qu'on élongerait de fort longues touées; mais la force du vent et de la mer renversèrent ces dispositions qu'un calme seul eût pu favoriser. Le tems fut mauvais pendant toute la nuit; vers les quatre ou cinq heures, à la marée du matin, tous les efforts pour la relever furent encore inutiles; nous commençâmes à désespérer de pouvoir jamais la retirer de ce danger; les embarcations furent réparées, et l'on travailla avec activité à la construction du radeau. Pendant la journée du 4, plusieurs barils de farine furent jetés à la mer, des pièces à eau défoncées et les pompes jouèrent de suite; des quarts de poudre à canon, objet de traite pour le Sénégal, furent aussi débarqués.

Le soir, quelques instans avant la pleine mer, les travaux recommencèrent au cabestan; les ancres ne vinrent pas cette fois-ci tromper nos espérances; car après un instant de travail, la frégate fit un mouvement sur bâbord; ce mouvement fut déterminé par une ancre à jet mouillée dans le *nord-ouest* : le grelin qui était frappé sur son anneau venait par le devant du navire et tendait à le faire éviter, tandis qu'une autre

ancre beaucoup plus forte, dont le câble passait par une des ouvertures de la poupe, tendait à l'empêcher de courir de l'avant, en maintenant son derrière dont on maîtrisait les mouvemens au moyen de cette force. Ce premier ébranlement donna les plus grandes espérances; on travailla avec ardeur.

Après de nouveaux efforts, la *Méduse* commença à éviter d'une manière sensible; on redoubla, elle évita entièrement et présenta alors son devant au large. Elle était presque à flot, son derrière seul touchait encore un peu: on ne put continuer les travaux, parce qu'on était trop près de l'ancre et qu'on l'eut soulevée. Si une touée se fut trouvée élongée au large, en continuant à se haller dessus, on eût dans cette soirée mis la frégate entièrement à flot. Tous les objets qui furent jetés à la mer l'avaient allégée de 20 ou 30 centimètres au plus; on eut certainement pu diminuer encore son tirant d'eau; mais on ne le fit pas, parce que le gouverneur du Sénégal s'opposa à ce que les barils de farine fussent envoyés à la mer, alléguant que la disette la plus grande désolait les comptoirs Européens. Ces considérations n'auraient cependant pas dû faire oublier que nous avions en batterie quatorze canons de vingt-quatre, et qu'il était facile de les débarquer et de les envoyer, même à une assez grande distance de la frégate; au moyen des palans de bouts de vergues, on pouvait d'ailleurs faire des chapelets parfaite-

ment soignés, de tous les barils de farine et une fois hors de danger, il nous eût été facile de les reprendre. On pouvait exécuter ce plan sans aucune crainte d'altérer beaucoup les farines qui, plongées dans l'eau, laissent autour du bois qui les renferme une croûte assez épaisse, résultat de l'humidité, et que tout l'intérieur se conserve parfaitement : on essaya bien les chapelets, mais on y renonça, parce que les moyens qui furent mis en usage étaient insuffisans. Il aurait fallu y apporter plus de soins et toutes les difficultés auraient été levées; on ne prit que des demi-mesures, et il régna dans toutes les manœuvres beaucoup d'incertitude.

Si dès que nous fûmes échoués on eût de suite allégé la frégate, peut-être serait-on parvenu à la sauver (1). Le tems cependant, comme nous l'avons déjà fait sentir, fut presque toujours défavorable, et contraria souvent les opérations.

Quelques personnes s'attendaient à voir le lendemain relever la frégate, et leur joie annonçait qu'elles en étaient pleinement persuadées : il y avait à la vérité quelques probabilités, mais elles étaient bien faibles; car le navire n'avait fait que sortir de son lit. A peine étions-nous parvenus à la faire changer de place, à une distance de

(1) Deux officiers déployèrent la plus grande activité. Ils auraient voulu jeter à la mer tous les objets susceptibles d'y être envoyés. On le permettait pendant un instant, et le moment d'après venait un ordre opposé.

deux cents mètres environ, que la mer commença à baisser, la frégate reposa sur le sable; ce qui nous obligea de suspendre pour toujours nos dernières opérations. Si dans cette soirée, on eût pu la tenir à deux ou trois encablures plus au large, en l'allégeant encore, peut-être, nous le répétons, l'aurait-on mise hors de danger.

A la nuit, le ciel se couvrit, les vents venaient du large et soufflaient avec force. La mer devint grosse et la frégate commença à donner de forts coups de talon qui, de plus en plus, augmentèrent de violence : à chaque instant nous nous attendions à la voir s'entr'ouvrir, la consternation se répandit de nouveau, et nous acquîmes bientôt la certitude cruelle qu'elle était perdue sans ressource. Elle creva au milieu de la nuit; sa quille se brisa en deux parties, le gouvernail se démonta et ne tint plus à l'arrière de la frégate que par ses chaînes, ce qui lui fit faire un ravage épouvantable; il produisait l'effet d'un fort bélier horizontal, qui, ébranlé avec violence par la vague, frappait à coups redoublés dans la poupe du navire; aussi tout le derrière du parquet de la chambre du commandant fut-il soulevé; l'eau entrait d'une manière effrayante. Il y eut vers les onze heures une espèce de révolte que calma ensuite la présence du gouverneur et des officiers; elle fut suscitée par quelques militaires qui persuadèrent à leurs camarades qu'on voulait les abandonner sur la frégate, pendant qu'on s'enfuirait dans les embarcations, craintes aux-

quelles donna naissance une étourderie de jeune homme ; plusieurs soldats avaient déjà saisi leurs armes et s'étaient rangés sur le pont dont ils occupaient tous les passages.

Le radeau entraîné par la force du courant et de la mer, cassa l'amarrage qui le retenait à la frégate, et s'en allait en dérive ; des cris annoncèrent cet accident, on envoya de suite un canot qui le ramena à bord. Cette nuit fut pénible pour tous, tourmentés par l'idée que notre frégate était entièrement perdue, et par les forts mouvemens que lui imprimaient les vagues, nous ne pûmes prendre un seul instant de repos.

Le lendemain 5, à la pointe du jour, il y avait 2 mètres 70 centimètres d'eau dans la cale et les pompes ne pouvaient plus franchir : il fut décidé qu'il fallait évacuer le plus promptement possible. La frégate, disait-on, menaçait de chavirer, crainte puérile sans doute : mais ce qui recommandait plus impérieusement l'abandon, c'est que l'eau avait déjà pénétré jusques dans l'entrepont. On retira à la hâte du biscuit des soutes ; du vin et de l'eau douce furent également préparés : ces provisions étaient destinées à être déposées dans les canots et sur le radeau. Pour préserver le biscuit du contact de l'eau salée, on le mit dans des barriques dont les douves, parfaitement jointes et rendues encore plus solides par des cercles de fer, remplissaient parfaitement le but qu'on se proposait. Nous ignorons pourquoi ces provisions si bien préparées ne furent embar-

quées ni sur le radeau ni dans les embarcations; la précipitation avec laquelle on s'embarqua fut cause de cette négligence, et telle que quelques canots ne sauvèrent pas plus de vingt-cinq livres de biscuit, une petite piece à eau et fort peu de vin : le reste fut abandonné sur le pont de la frégate ou jeté à la mer pendant le tumulte de l'évacuation. Le radeau seul eut du vin en assez grande quantité, mais pas une seule barrique de biscuit; si l'on en mit, il en fut débarqué par les soldats lorsqu'ils s'y placèrent. Pour éviter la confusion, on fit la veille, une liste d'embarquement et l'on donna à chacun le poste qu'il devait occuper ; mais on n'eut aucun égard à cette sage disposition; chacun chercha le moyen qu'il crut le plus favorable pour gagner la terre : ceux qui exécutèrent les ordres qu'ils avaient reçus de se mettre sur le radeau, eurent certainement lieu de s'en repentir. M. Savigny était malheureusement de ce nombre; il aurait pu se glisser dans une embarcation, mais un attachement invincible à son devoir lui fit oublier le danger du poste qui lui fut assigné.

Le moment arriva enfin d'abandonner la frégate. On fit primitivement embarquer les militaires qui presque tous furent placés sur le radeau; ils voulaient emporter leurs fusils et des cartouches ; on s'y opposa d'une manière formelle (1), ils les abandonnèrent sur le pont et ne conservèrent que leurs sabres, quelques-uns cependant sau-

(1) Pourquoi s'y opposa-t-on ?..

vent des carabines et presque tous les officiers des fusils de chasse et des pistolets. Nous nous trouvâmes enfin de cent quarante-sept à cent cinquante : telle est à peu près l'énumération des personnes qui s'embarquèrent sur cette fatale machine ; cent vingt soldats, y compris les officiers de terre, vingt-neuf hommes, marins et passagers, et une femme. Le grand canot du bord, monté par un lieutenant et où se trouvait le gouverneur et sa famille, reçut trente-cinq personnes tout compris : cette vaste embarcation bordant quatorze avirons eût certainement pu porter une plus grande quantité d'individus ; outre les hommes, il y avait trois malles ; le canot major de quatorze avirons reçut quarante-deux hommes ; le canot du commandant bordant douze avirons reçut vingt-huit personnes ; la chaloupe, quoique dans un très-mauvais état, démunie de rames, prit cependant quatre-vingt-huit personnes ; un canot de huit avirons et qui devait être laissé au Sénégal pour le service du port, se chargea de vingt-cinq matelots : la plus petite des embarcations avait quinze personnes à son bord, de ce nombre était l'intéressante famille de M. Picard, dont nous avons parlé plus haut : elle était composée de trois jeunes demoiselles, son épouse et de quatre enfans en bas-âge. Tous ces nombres réunis forment un total de trois cent quatre-vingt-dix-sept personnes ; il y avait sur la frégate à peu près quatre cents matelots et soldats, plusieurs malheureux furent donc abandonnés.

Lorsqu'après cinquante-deux jours on eut retrouvé la *Méduse*, il s'est vérifié que le nombre de ceux qui ont été abandonnés s'élevait à dix-sept, ce qui nous a donné l'assurance que nous étions plus de cent quarante-sept sur le radeau, et qu'il est plus juste d'en déterminer le nombre des hommes à cent cinquante. On dit que lorsque la dernière embarcation, qui était la chaloupe, déborda, plusieurs hommes ne voulurent pas s'y embarquer; les autres étaient trop ivres pour penser à leur salut. Un nommé Dalès, l'un des dix-sept qui restèrent sur la frégate, a déposé dans le conseil que quatorze hommes étaient remontés de la chaloupe, parce qu'ils ne la trouvaient pas susceptible de naviguer, et que lui, ainsi que deux autres, s'étaient cachés pour ne pas être forcés de s'embarquer. Nous ignorons les dépositions de ses deux compagnons.

Quel spectacle de voir une multitude de malheureux qui tous voulaient se dérober à la mort, et qui tous cherchaient à se sauver ou dans les embarcations ou sur le radeau! L'échelle de la frégate ne pouvait suffire à l'embarquement de tant de monde; on se précipitait du haut du navire, se fiant sur un simple bout de corde à peine susceptible de supporter le poids d'un homme; quelques-uns tombèrent à la mer et furent rattrapés: ce qu'il y a de surprenant, c'est que dans tout ce tumulte, il n'y eut pas un seul accident grave.

Quoique dans une position si terrible, sur notre

fatal radeau, nous jetions les yeux sur la frégate et regrettions vivement ce beau navire, qui, quelques jours avant, paraissait maîtriser les flots qu'il fendait avec une rapidité étonnante. Ces mâts qui supportaient des voiles immenses n'existaient plus ; les bastingages étaient entièrement détruits ; le bâtiment lui-même était abattu sur la hanche de bâbord.

Toutes les embarcations, après être débordées, se comportèrent de différentes manières, comme nous l'exposerons ci-après ; mais parvenus à terre les hommes qui les montaient eurent à lutter contre mille causes destructives. Nous allons d'abord suivre avec exactitude toutes les manœuvres qui furent faites jusqu'au moment où l'on abandonna le radeau.

Vers les sept heures, on donna le signal du départ ; quatre des canots prirent le large, le radeau était encore le long de la frégate où il était amarré : l'embarcation du commandant était sous le beaupré, et le grand canot près de notre machine où il venait de déposer des hommes. On nous dit enfin qu'il fallait partir ; mais soit par un pressentiment de ce qui devait nous arriver, soit que M. Corréard eût de justes craintes, dont l'événement n'a que trop prouvé le fondement, il ne voulut pas partir sans s'être assuré par lui-même que notre radeau était pourvu de tous les instrumens et cartes nécessaires pour naviguer avec une certaine sécurité, dans le cas où le mauvais tems obligerait les embarcations

à se séparer de nous. Comme il était impossible de se remuer sur le radeau, tant nous étions serrés les uns contre les autres, il jugea plus simple de faire appeler Monsieur . . . . . ; qui se rendit sur-le-champ à son invitation. En venant à bâbord, il nous demanda ce que nous voulions ; il lui fut fait alors les questions suivantes : Sommes-nous en état de nous mettre en route ? Avons-nous des instrumens et des cartes ? *Oui, oui*, répondit-il, *Je vous ai pourvu de tout ce qui peut vous être nécessaire.* On lui demanda encore quel était l'officier de marine qui devait venir nous commander ; il répondit : *C'est moi ; dans un instant je suis à vous.* Après ces paroles, il disparut et s'embarqua dans un des canots.

Comment est-il possible qu'un marin français ait pu montrer autant de mauvaise foi envers de malheureux compatriotes qui mettaient en lui toute leur confiance !

Enfin, le grand canot se mit sur l'avant de la frégate, et le gouverneur s'y fit descendre dans un fauteuil fixé à l'extrémité d'un palan ; il vint ensuite jeter une remorque à notre radeau et nous prîmes le large avec cette seule embarcation ; le canot major donna ensuite une bouline à cette première embarcation ; le canot, dit du Sénégal, vint après et fit la même manœuvre, il restait encore trois canots, celui du commandant était toujours sur l'avant de la frégate, à bord de laquelle il restait plus de quatre-vingts

hommes qui poussaient des cris de désespoir de voir trois embarcations et le radeau qui prenaient le large. Les trois canots qui nous remorquaient nous eurent bientôt éloignés du bâtiment ; ils avaient bon vent, et les matelots ramaient comme des hommes qui voulaient se sauver du péril imminent qui nous menaçait. La chaloupe et la pirogue étaient à une certaine distance et essayaient de retourner à bord ; enfin M. de Chaumareys s'embarqua dans son canot par une des manœuvres de l'avant : quelques matelots s'y précipitèrent et larguèrent les amarrages qui le retenait à la frégate. Aussitôt les cris des hommes qui restaient à bord redoublèrent, et un officier de troupe de terre prit même une carabine pour faire feu sur le capitaine ; on le retint. Nous vîmes bientôt que cet homme n'était pas à la hauteur de ses devoirs par la manière dont il abandonna tout son monde. Nous gémissions de ce qu'on avait retenu le bras de cet officier lorsqu'il voulait prévenir le dessein du capitaine ; mais nos regrets devenaient superflus, le mal était fait : il était irréparable ; le réparer n'était pas sa pensée, et il ne pouvait plus revenir à bord, car il était sûr d'y trouver la mort qu'il cherchait à éviter au prix de l'honneur.

M. de Chaumareys néanmoins courut sur la chaloupe, et lui donna l'ordre de se charger des hommes qui étaient restés sur la frégate. Quelques personnes de cette embarcation nous ont dit qu'on

leur cria qu'il n'y en avait tout au plus qu'une vingtaine qui n'avaient pu s'embarquer ; mais la chaloupe démunie d'avirons tenta inutilement de regagner *la Méduse*, un canot essaya en vain de la remorquer, elle ne parvint à gagner qu'en envoyant la piroque chercher de longues manœuvres dont l'une des extrémités fut amarrée sur la frégate et l'autre portée à bord de cette chaloupe, qui se toua jusqu'à bâbord du navire. Le lieutenant de vaisseau, M. Espiau, qui commandait cette grande embarcation, fut surpris de rencontrer plus de soixante matelots et soldats, et non une vingtaine ; cet officier monta à bord avec M. Brédif, ingénieur des mines, dont les discours tendaient à rappeler à la raison ceux auxquels la présence du danger avait altéré les facultés intellectuelles. M. Espiau fit embarquer avec ordre les hommes qui étaient sur le pont; dix-sept seulement, ainsi qu'on l'a dit, s'y refusèrent; les uns craignaient de voir couler la chaloupe, avant qu'elle ait pu joindre le radeau et les embarcations qui s'éloignaient de plus en plus ; quelques autres, comme on l'a déjà lu, étaient trop ivres pour penser à leur salut. Les craintes des premiers (et ce sont probablement ceux qui, d'après la déposition du nommé Dalès, remontèrent à bord), étaient fondées sur ce que la chaloupe était en très-mauvais état et faisait eau de toutes parts. Après avoir promis aux hommes qui s'obstinèrent à rester, qu'on enverrait à leur secours, dès

qu'on serait arrivé au Sénégal, la bosse fut larguée, et cette embarcation partit pour venir rejoindre la petite division. Avant de partir de la frégate, l'officier, M. Espiau, avait fait hisser à la corne le grand pavillon national.

Lorsque cette embarcation partit pour venir nous joindre, nous étions au moins à une lieue et demie au large; depuis assez long-tems le canot du commandant était venu prendre la remorque et occupait la tête de la ligne : la plus petite des embarcations (la pirogue) ne prit point la bouline; elle allait en tête de la petite division, probablement pour sonder.

Aussitôt que toutes les embarcations eurent pris leur poste, les cris de *vive le Roi* furent mille fois répétés par les gens du radeau, et un petit pavillon blanc fut arboré à l'extrémité d'un canon de fusil. Telle était la marche des canots et du radeau. Les chefs de la petite division qui devait nous conduire jusqu'à terre avaient juré de ne pas nous abandonner; nous sommes loin d'accuser tous ces Messieurs d'avoir manqué aux lois de l'honneur; mais un enchaînement de circonstances les força de renoncer au plan généreux qu'ils avaient formé de nous sauver, ou de mourir avec nous. Ces circonstances méritent d'être scrupuleusement examinées, mais notre plume, guidée par la vérité, ne doit pas craindre de tracer des faits que lui dicte cette même vérité. Il est vrai qu'ils sont d'une nature si étrange, qu'il répugne de les faire connaître. Il nous est

pénible de raconter de tels événemens, nous avons à retracer jusqu'à quel point l'imagination de l'homme est susceptible d'être frappée par la présence du danger, et même de lui faire oublier quels sont les devoirs que lui impose l'honneur; bien certainement nous admettons que dans l'abandon du radeau, les esprits étaient exhaltés et que le désir de se soustraire au péril fit oublier que cent cinquante infortunés allaient être abandonnés aux souffrances les plus cruelles. Nous raconterons les faits tels que nous les avons observés et tels qu'ils nous ont été transmis par quelques-uns de nos compagnons d'infortunes.

Avant de poursuivre, faisons connaître quelle était l'installation de ce radeau auquel furent confiés cent cinquante individus.

Il était composé des mâts de hune de la frégate, vergues, jumelles, beaume, etc. Ces différentes pièces jointes les unes aux autres, par de très-forts amarrages, étaient d'une solidité parfaite; deux mâts de hune formaient les deux principales pièces, et étaient placés sur les côtés les plus en-dehors: quatre autres mâts, dont deux de même longueur et de même force que les premiers, réunis deux à deux au centre de la machine, en augmentaient encore sa solidité. Les autres pièces étaient comprises entre ces quatre premières, mais ne les égalaient pas en longueur. Des planches furent clouées par-dessus ce premier plan et formaient une espèce de parapet,

qui, s'il eût eu plus d'élevation, nous eût été du plus grand secours. Pour rendre encore plus solide notre radeau, on avait placé en travers de longs morceaux de bois, qui, de chaque côté, dépassaient au moins de trois mètres ; sur les parties latérales, il y avait une petite drome pour servir de garde-fou, son élévation n'était pas de plus de quarante centimètres ; on aurait pu y ajouter des chandeliers de bastingage qui auraient au moins formé des garde-corps assez élevés ; mais on ne le fit pas, parce que ceux qui firent construire la machine ne devaient probablement pas s'y exposer. Sur les extrémités des mâts de hune, on avait frappé deux vergues de perroquets, dont les extrémités les plus en-dehors étaient tenues par un fort amarrage, et formaient ainsi le devant du radeau. L'espace angulaire résultant de la séparation des deux vergues, était rempli par des morceaux de bois en travers et des planches mal assujéties ; cette partie antérieure qui avait au moins deux mètres de long, n'offrait que très-peu de solidité et était continuellement submergée. Le derrière ne se terminait pas en pointe comme le devant, mais une assez longue étendue de cette partie ne jouissait pas d'une solidité plus grande, en sorte qu'il n'y avait que le centre sur lequel on pût réellement compter : un exemple fera juger de ses dimensions. Lorsque nous ne fûmes plus que quinze, nous n'eûmes pas assez d'espace pour nous coucher, et encore étions-nous ex-

trêmement près les uns des autres. Le radeau, depuis une extrémité jusqu'à l'autre, avait au moins vingt mètres, sur sept à-peu-près de large; cette longueur pouvait faire croire au premier coup-d'œil, qu'il était susceptible de porter près de deux-cents hommes, mais nous eûmes bientôt des preuves cruelles de sa faiblesse. Il était sans voile et sans mâture. A notre départ de la frégate, on nous jeta cependant précipitamment le cacatoix de perruche et le grand cacatoix; on le fit tellement à la hâte, que quelques hommes qui étaient à leur poste, faillirent être blessés par la chute de ces voiles qui étaient enverguées: on ne nous envoya point de cordages pour installer notre mâture. Il y avait sur le radeau une grande quantité de quarts de farine qui y avaient été déposés la veille, non pour servir de vivres pendant le trajet de la frégate à terre, mais parce que les chapelets n'ayant pas réussi; on les déposa sur la machine pour qu'ils ne fussent pas entraînés par la mer; six barriques de vin et deux petites pièces à eau: ces derniers objets y avaient été mis pour l'usage des hommes.

A peine cinquante hommes furent-ils sur le radeau, qu'il s'enfonça sous l'eau au moins de soixante-dix centimètres, et que pour faciliter l'embarquement des autres militaires, on fut obligé de jeter à la mer tous les quarts de farine qui, soulevés par la vague, commençaient à flotter et étaient poussés avec violence contre les hommes

qui se trouvaient à leur poste; s'ils eussent été fixés, peut-être en aurait-on conservé quelques-uns; le vin et l'eau le furent seuls, parce que plusieurs personnes se réunirent pour leur conservation, et eurent bien de la peine à empêcher qu'ils ne fussent aussi envoyés à la mer comme les quarts de farine. Le radeau allégé par le poids en moins de ces barils, put alors recevoir d'autres hommes; nous nous trouvâmes enfin cent cinquante. La machine s'était enfoncée au moins d'un mètre: nous étions tellement serrés les uns contre les autres, qu'il était impossible de faire un seul pas; sur l'avant et l'arrière on avait de l'eau jusqu'à la ceinture. Au moment où nous débordions de la frégate, on nous envoya du bord vingt-cinq livres de biscuit dans un sac qui tomba à la mer; nous l'en retirâmes avec peine, il ne formait plus qu'une pâte, nous le conservâmes cependant dans cet état. Plusieurs hommes bien pensans fixèrent les pièces à eau et à vin aux traverses du radeau, et nous y veillâmes avec une sévère exactitude. Nous venons de décrire fidèlement quelle était notre installation, lorsque nous prîmes le large.

Le commandant du radeau était un aspirant de première classe, nommé Coudin. Quelques jours avant notre départ de la rade de l'île d'Aix, il s'était fait à la partie antérieure de la jambe droite, une grave contusion qui ne tendait nullement à sa guérison, lorsque nous échouâmes,

et qui le mettait dans l'impossibilité de se mouvoir. Un de ses camarades, touché de sa position, lui offrit de le remplacer; mais M. Coudin, quoique blessé, aima mieux se rendre au poste dangereux qui lui fut assigné, parce qu'il était le plus ancien aspirant du bord. A peine fut-il sur le radeau, que l'eau de mer irrita tellement les douleurs de sa jambe, qu'il manqua de se trouver mal; nous fîmes part de son état au canot le plus voisin de nous; on répondit qu'une embarcation allait venir prendre cet officier. Je ne sais si l'ordre en fut donné, mais il est certain que M. Coudin fut obligé de rester sur le fatal radeau.

La chaloupe que nous avons été forcés d'abandonner un moment pour entrer dans ces détails nécessaires, rallia enfin : ce fut, comme nous comme nous l'avons déjà dit, la dernière embarcation qui déborda de la frégate. Le lieutenant de vaisseau qui la commandait, craignant avec raison de ne pouvoir tenir la mer dans une chaloupe délabrée, démunie d'avirons, fort mal voilée et faisant beaucoup d'eau, longea le premier canot en le priant de lui prendre quelques hommes; on refusa. Cette chaloupe devait nous laisser des cordages pour installer notre mâture, ce qui un instant avant nous avait été hélé du premier canot que nous avions au-devant de nous; nous ignorons quelles furent les raisons

qui l'empêchèrent de nous laisser des manœuvres; mais elle passa outre, et courut sur la seconde embarcation qui également ne voulut recevoir personne. L'officier qui commandait la chaloupe, voyant qu'on se refusait à lui prendre du monde et tombant toujours sous le vent, parce que ses voiles orientaient fort mal et que les courans le drossaient, aborda le troisième canot commandé par un enseigne de vaisseau nommé Maudet; celui-ci commandant une embarcation faible qui, la veille, avait eu un bordage enfoncé par une des pièces transversales du radeau (accident auquel on avait remédié en appliquant sur l'ouverture une large plaque de plomb) et d'ailleurs très-chargée, pour éviter le choc de la chaloupe qui aurait pu lui être funeste, fut obligé de larguer la remorque qui le tenait au canot major, et divisa ainsi en deux la ligne que formaient les embarcations au-devant du radeau; en s'en séparant avec le canot du commandant qui était en tête, lorsque le commandant et M. Maudet se furent dégagés, ils serrèrent le vent et revirèrent ensuite de bord pour venir prendre leur poste; M. Maudet hêla même à M. de Chaumareys, *Capitaine, reprenez votre touline;* il reçut pour réponse, *oui, mon ami.* Deux canots étaient encore à leur poste; mais avant que les deux autres eussent pu les rejoindre, le canot major venait de se séparer; l'officier qui le commandait s'exprime ainsi sur cet abandon, « la touline n'a point été lar-

» guée de mon embarcation, mais bien du grand » canot qui était derrière moi. » Ce second abandon nous en présageait un plus cruel, car l'officier qui commandait dans le grand canot, après nous avoir remorqué seul un instant, fit larguer l'amarrage qui le tenait au radeau. Lorsque les remorques furent larguées, nous étions à deux lieues de la frégate; la brise venait du large, la mer était aussi belle qu'on pouvait le désirer. Cette dernière remorque ne cassa point, comme le gouverneur s'est efforcé de le faire croire au ministre de la marine, et à plusieurs des réchappés du radeau. En se promenant sur la terrasse d'un négociant français au Sénégal, en présence de MM. Savigny et Coudin, le gouverneur l'expliquait ainsi : « Quelques hommes étaient sur » le devant du radeau à l'endroit où était fixée » la touline sur laquelle ils tiraient de manière à » rapprocher les embarcations; ils en avaient » tiré à eux plusieurs brasses; mais une lame » étant survenue, donna une forte secousse; ces » hommes furent obligés de lâcher; les canots » coururent alors avec plus de vîtesse jusqu'à ce » que l'amarrage fût tendu; au moment où les » embarcations en opéraient la tension, l'effort » fut tel que la remorque cassa. » Cette manière d'expliquer ce dernier abandon est très-adroite, et pourrait être facilement crüe de ceux qui n'étaient pas sur les lieux, mais il ne nous est pas possible de l'adopter, nous qui pourrions même nommer celui qui largua.

Plusieurs personnes des autres embarcations nous ont assuré que tous les canots venaient pour reprendre leur poste, et qu'un cri de, *nous les abandonnons*, fut entendu, nous tenons ce fait de plusieurs de nos compagnons d'infortune. Le désordre fut entièrement mis dans la ligne, et il n'y eut point de mesures prises : il est probable que si un des premiers chefs eût montré l'exemple, tout serait rentré dans l'ordre, mais chacun fut abandonné à soi-même; de-là plus d'ensemble dans la petite division; chacun songea à se soustraire au péril.

Rendons ici hommage au courage de M. Clanet, agent comptable de la frégate, qui se trouvait dans le canot du gouverneur; si on l'eût écouté, cette remorque n'eût point été larguée; à chaque instant un officier qui était dans le canot du gouverneur, demandait hautement, *larguerai-je?* M. Clanet s'y opposait, en répondant avec fermeté, *Non, non.* Quelques personnes se réunirent à lui, mais ne purent rien obtenir; la remorque fut larguée; nous regardons comme chose certaine que les autres commandans des chaloupes, voyant le premier chef de l'expédition se dévouer courageusement, seraient revenus prendre leur poste, mais on peut dire que chaque embarcation en particulier fut abandonnée des autres : il eût fallu dans cette circonstance un homme d'un très-grand sang-froid et cet homme ne devait-il pas se trouver dans les premiers chefs. Comment justifier cet

abandon ? Il y a certainement quelques raisons à alléguer. Juges impartiaux des événemens, nous allons les décrire, non, comme des victimes malheureuses des suites de cet abandon, mais comme des hommes étrangers à tous ressentimens personnels et qui n'écoutent que la voix de la vérité.

Le radeau tiré par toutes les embarcations réunies les entraînait un peu en dérive; il est vrai que nous étions au moment de juzant et que les courans portaient au large. Gagner la pleine mer avec des embarcations non pontées, pouvait bien inspirer quelques craintes, mais sous peu d'heures les courans devaient changer et nous favoriser : il fallait donc attendre ce moment qui aurait évidemment démontré la possibilité de nous traîner jusqu'à terre dont nous n'étions pas éloignés de plus de douze ou quinze lieues : cela est si vrai ; que le soir avant le coucher du soleil, les canots eurent connaissance de la côte. Peut-être qu'ils auraient été forcés de nous abandonner, la deuxième nuit après notre départ, si toutefois il eut fallu plus de trente-six heures pour nous remorquer jusqu'à terre, car le tems fut très-mauvais ; mais nous nous serions trouvés alors très-près de la côte, et il eût été très-facile de nous sauver ; nous n'aurions eu du moins que les élémens à accuser !... Nous sommes persuadés que peu de tems aurait suffi pour nous remorquer jusqu'à vue de terre, car le soir de notre abandon, le radeau se trouva

précisément dans la direction de la route qu'avaient tenue les embarcations entre la terre et la frégate et au moins à cinq lieues de cette dernière. Le lendemain au matin nous n'apercevions plus *la Méduse*.

Nous ne crûmes réellement pas dans les premiers instans que nous étions si cruellement abandonnés. Nous nous imaginions que les canots avaient largué, parce qu'ils avaient aperçu un navire, et qu'ils couraient dessus pour demander du secours. La chaloupe était assez près de nous, sous le vent, à tribord : elle amena sa misaine à mi-mât; sa manœuvre nous fit croire qu'elle allait reprendre la première remorque; elle resta ainsi un moment, amena tout-à-fait sa mizaine, mâta son grand mât, hissa ses voiles et suivit le reste de la division. Quelques hommes de cette chaloupe voyant qu'on nous abandonnait, menacèrent de faire feu sur les autres canots, mais furent arrêtés par M. le lieutenant de vaisseau Espiau. Plusieurs personnes nous ont assuré que l'intention de cet officier était de venir reprendre la remorque, mais son équipage s'y opposa; il eut au reste commis une grave imprudence. Ses efforts ne nous auraient été que de peu d'utilité et ce dévouement n'eût fait qu'augmenter le nombre des victimes. Dès que cette chaloupe fut partie, nous n'eûmes plus alors de doute que nous étions abandonnés; nous n'en fûmes cependant convaincus que lorsque les embarcations furent disparues.

C'est ici que nous eûmes besoin de toute notre fermeté ; qui cependant nous abandonna plus d'une fois : nous crûmes réellement que nous étions sacrifiés, et d'un commun accord nous nous écriâmes que cet abandon était prémédité. Nous jurâmes tous de nous venger si nous avions le bonheur de gagner la côte, et il n'est pas douteux que si le lendemain nous avions pu joindre ceux qui s'étaient enfui dans les embarcations, qu'un combat opiniâtre se serait engagé entre eux et nous.

Ce fut alors que quelques personnes qui avaient été désignées pour les embarcations, regretèrent vivement d'avoir préféré le radeau, parce que le devoir et l'honneur leur avaient marqué ce poste. Nous aurions à citer quelques individus. Par exemple, M Corréard entre autres devait aller dans une des embarcations ; mais douze des ouvriers qu'il commandait avaient été désignés pour le radeau ; il crut qu'en sa qualité d'ingénieur-commandant, il était de son devoir de ne point se séparer de la majeure partie de ceux qui lui avaient été confiés, et qui lui avaient promis de le suivre partout où l'exigerait le besoin du service ; dès ce moment son sort devint inséparable du leur, et il fit auprès du gouverneur toutes les démarches possibles pour que ses ouvriers fussent embarqués sur la même chaloupe que lui ; mais voyant qu'il ne pouvait rien obtenir pour améliorer le sort de ces braves gens, il dit au gouverneur qu'il n'était pas fait pour commet-

tre une lâcheté; que puisqu'il ne voulait pas réunir ses ouvriers avec lui dans la même embarcation, il le priait de lui permettre d'aller avec eux sur le radeau, ce qui lui fut accordé.

Plusieurs officiers militaires imitèrent cet exemple; deux seulement de ceux qui devaient commander les troupes, ne jugèrent pas convenable de se placer sur le radeau dont l'installation devait à la vérité inspirer peu de confiance.

Après le départ des embarcations, la consternation fut extrême; tout ce qu'ont de terrible la soif et la faim, se retraça à nos imaginations, et nous avions encore à lutter contre un perfide élément qui déjà recouvrait la moitié de nos corps : de la consternation la plus profonde, les matelots et soldats se livrèrent au désespoir; tous voyaient leur perte infaillible et annonçaient par leurs plaintes les sombres pensées qui les agitaient. Nos discours furent d'abord inutiles, pour calmer leurs craintes que nous partagions cependant avec eux, mais qu'une plus grande force de caractère nous faisait dissimuler; enfin une contenance ferme, des propos consolans parvinrent peu à peu à les calmer, mais ne purent entièrement dissiper la terreur dont ils étaient frappés. Lorsque la tranquillité fut un peu rétablie, nous nous occupâmes de chercher sur le radeau, les cartes, le compas de route et l'ancre que nous présumions y avoir été déposés, d'après ce qu'on nous avait dit au moment où nous partîmes de

la frégate. Ces objets de première nécessité n'avaient point été mis sur notre machine. Le défaut de boussole surtout nous alarma vivement, et nous poussâmes des cris de rage et de vengeance. M. Corréard se rappela alors d'en avoir vu une entre les mains d'un des chefs d'ateliers des ouvriers qui étaient sous ses ordres, il fit appeler cet homme qui lui repondit : « *Oui, oui,* » *je l'ai avec moi* ». Cette nouvelle nous transporta de joie, et nous crûmes que notre salut dépendait de cette faible ressource. Ce petit compas était dans les mêmes dimensions qu'un écu de six livres, et très-peu exact. Celui qui n'a pas été en butte à des événemens où son existence était fortement menacée, ne peut que faiblement s'imaginer quel prix on attache alors aux choses les plus ordinaires et les plus simples, avec quelle avidité on saisit les moindres moyens susceptibles d'adoucir la rigueur du sort contre lequel on lutte. Ce compas fut remis entre les mains du commandant du radeau, mais un accident nous en priva pour toujours : il tomba et disparut entre les pièces de bois qui composaient notre machine, nous l'avions gardé quelques heures seulement ; nous n'eûmes plus alors de guide que le lever et le coucher du soleil.

Nous étions tous partis du bord sans avoir pris aucune nourriture ; la faim commença à se faire sentir impérieusement ; nous mêlâmes notre pâte de biscuit mariné avec un peu de vin et nous la distribuâmes ainsi préparé. Tel fut notre premier

repas et le meilleur que nous fîmes, pendant tout notre séjour sur le radeau.

Un ordre par numéro fut établi pour la distribution de nos misérables vivres. La ration de vin fut fixée à trois quarts par jour. Nous ne parlerons plus du biscuit, la première distribution l'enleva entièrement. La journée se passa assez tranquillement; nous nous entretînmes des moyens que nous devions employer pour nous sauver, et nous en parlions, comme d'une chose certaine, ce qui ranimait notre courage; et nous soutenions celui des soldats en le nourrissant de l'espoir de pouvoir sous peu nous venger sur ceux qui nous avaient si indignement abandonnés. Cet espoir de vengeance nous animait tous également, et nous vomissions mille imprécations contre ceux qui causaient tous nos maux. L'officier qui commandait le radeau ne pouvant se mouvoir, M. Savigny se chargea de faire installer la mâture, il fit couper en deux un des mâts de flèche de la frégate (mât de beaume); nous mîmes pour voile le cacatois de perruche; le mât fut maintenu avec le cordage qui nous servait de remorque, et dont nous fîmes des étais et des haubans : il était fixé sur le tiers antérieur du radeau. La voile orientait fort bien, mais son effet nous était de très-peu d'utilité; elle nous servait seulement, lorsque le vent venait de l'arrière; et pour que le radeau conservât cette allure, il fallait qu'elle fût orientée, comme si le vent nous était venu du travers.

Nous croyons qu'on peut attribuer cette position en travers qu'a continuellement conservée notre radeau, aux trop longs morceaux de bois qui dépassaient de chaque côté.

Le soir, nos cœurs et nos vœux, par un sentiment naturel aux infortunés, se portèrent vers le Ciel : nous l'invoquâmes avec ferveur et nous recueillîmes de notre prière l'avantage d'espérer en notre salut : il faut avoir éprouvé des situations cruelles pour s'imaginer quel charme, au sein même du malheur, peut nous offrir l'idée sublime d'un Dieu protecteur de l'infortune. Une pensée consolante berçait encore nos imaginations : nous présumions que la petite division avait fait route pour l'île d'Arguin, et qu'après y avoir déposé une partie de son monde, elle reviendrait à notre secours ; cette pensée que nous nous efforçâmes de faire goûter aux soldats et aux matelots, retint leurs clameurs. La nuit arriva sans que nos espérances fussent remplies ; le vent fraîchit, la mer grossit considérablement. Quelle nuit affreuse ! L'idée seule de voir les embarcations le lendemain consola un peu nos hommes qui, la plupart, n'ayant pas le pied marin, à chaque coup de mer, tombaient les uns sur les autres. M. Savigny secondé par quelques personnes qui au milieu de ce désordre conservaient encore leur sang froid, plaça des filières (cordes attachées aux pièces du radeau) ; les hommes les prirent à la main, et ayant un point d'appui ils purent mieux résister à l'effort de la

lame; quelques-uns furent obligés de s'attacher. Au milieu de la nuit, le tems était très-mauvais; des vagues extrêmement grosses déferlaient sur nous et nous renversaient quelquefois très-cruellement; les cris des hommes se mêlaient au bruit des flots; une mer terrible nous soulevait à chaque instant de dessus le radeau et menaçait de nous entraîner. Cette scène était encore rendue plus affreuse, par l'horreur qu'inspirait une nuit très-obscure; nous crûmes pendant quelques instans découvrir des feux au large. Nous avions eu la précaution de pendre au haut du mât, de la poudre à canon et des pistolets dont nous nous étions munis à bord de la frégate: nous fîmes des signaux en brûlant une grande quantité d'amorces; nous tirâmes même quelques coups de pistolets, mais il paraît que la vue de ces feux n'était qu'une erreur de vision, ou peut-être étaient-ils simulés par les brisans des vagues. Nous luttâmes contre la mort pendant toute cette nuit, nous tenant fortement aux filières qui étaient solidement amarrées. Roulés par les flots de l'arrière à l'avant et de l'avant à l'arrière, et quelquefois précipités dans la mer, flottant entre la vie et la mort, gémissant sur notre infortune, certains de périr, disputant néanmoins un reste d'existence à cet élément cruel qui menaçait de nous engloutir. Telle fut donc notre position jusqu'au jour; l'on entendait à chaque instant les cris lamentables des soldats et des matelots, ils se préparaient à la mort, se faisaient leurs

adieux en implorant la protection du Ciel, et adressant des prières à Dieu; tous lui faisaient des vœux, malgré la certitude où ils étaient de ne pouvoir jamais les accomplir; affreuse position! comment s'en faire une idée qui ne soit pas au-dessous de la réalité!

Vers les sept heures du matin la mer tomba un peu, le vent souffla avec moins de fureur; mais quel spectacle vint s'offrir à nos regards! Dix ou douze malheureux, ayant les extrémités inférieures engagées dans les séparations que laissaient entr'elles les pièces du radeau, n'avaient pu se dégager et y avaient perdu la vie; plusieurs autres avaient été enlevés par la violence de la mer. A l'heure du repas nous prîmes de nouveaux numéros pour ne pas laisser de vide dans la série; il nous manquait vingt hommes: nous n'assurerons pas que cette quantité soit très-exacte, car nous nous sommes aperçus que quelques soldats, pour avoir plus que leur ration, prenaient deux et même trois numéros. Nous étions tant de personnes confondues, qu'il était absolument impossible de réprimer ces abus.

Une scène touchante de piété filiale nous arracha des larmes; deux jeunes gens relèvent et reconnaissent leur père dans un infortuné sans connaissance étendu sous les pieds des hommes; ils le crurent d'abord privé de la vie, et leur désespoir se signala par les regrets les plus touchans; on s'aperçut néanmoins que ce corps

presqu'inanimé respirait encore, on lui prodigua tous les secours qui étaient en notre pouvoir; il revint peu à peu et fut rendu à la vie et aux vœux de ses fils qui le tenaient étroitement embrassés. Deux jeunes mousses et un boulanger ne craignirent pas de se donner la mort, en se jetant à la mer, après avoir fait leurs adieux à leurs compagnons d'infortune. Déjà le moral de nos hommes était singulièrement altéré; les uns croyaient voir la terre, d'autres des navires qui venaient nous sauver: tous nous annonçaient par leurs cris ces visions fallacieuses.

Nous déplorâmes la perte de nos malheureux compagnons; nous ne présumions pas, dans ce moment, la scène plus terrible qui devait avoir lieu la nuit suivante; loin de là, nous jouissions d'une certaine satisfaction, tant nous étions persuadés que les embarcations allaient venir à notre secours. Le jour fut beau et la tranquillité la plus parfaite régna toute la journée sur notre radeau. Le soir vint et les embarcations ne parurent point. Le découragement recommença à s'emparer de tous nos hommes, et dès-lors l'esprit séditieux se manifesta par des cris de fureur : la voix des chefs fut entièrement méconnue. La nuit survenue, le ciel se couvrit de nuages épais, le vent qui toute la journée avait soufflé avec assez de violence, se déchaîna et souleva la mer qui dans un instant fut extrêmement grosse; la nuit précédente avait été affreuse, celle-ci fut plus horrible encore. Des montagnes d'eau nous cou-

vraient à chaque instant et venaient se briser avec fureur au milieu de nous; fort heureusement nous étions vent arrière et la fureur de la lame était un peu amortie par la rapidité de notre marche; nous courions alors sur la terre, les hommes par la violence de la mer passaient rapidement de l'arrière à l'avant; nous fûmes obligés de nous tenir au centre, partie la plus solide du radeau : ceux qui ne purent le gagner périrent presque tous. Sur l'avant et l'arrière les lames déferlaient avec fureur, et entraînaient les hommes malgré toute leur résistance; au centre le rapprochement était tel, que quelques infortunés furent étouffés par le poids de leurs camarades qui tombaient sur eux à chaque instant; les officiers se tenaient au pied du petit mât, obligés à chaque instant, pour éviter la vague, de crier à ceux qui les environnaient de passer sur l'un ou l'autre bord; car la lame qui nous venait presque du travers donnait à notre radeau une position presque perpendiculaire, ensorte que pour faire opposition, on était obligé de se précipiter sur le côté soulevé par la mer.

Les soldats et matelots, effrayés par la présence d'un danger presqu'inévitable, se crurent tous perdus. Croyant fermement qu'ils allaient être engloutis, ils résolurent d'adoucir leurs derniers momens, en buvant jusqu'à perdre la raison; nous n'eûmes pas la force de nous opposer à ce désordre; ils se précipitèrent sur un

tonneau qui était au centre du radeau, firent un large trou à l'une de ses extrémités, et avec de petits gobelets de fer blanc, dont ils s'étaient munis à bord de la frégate, ils en prirent chacun une assez grande quantité; mais ils furent obligés de cesser, parce que l'eau de mer embarqua par le trou qu'ils avaient fait. Les fumées du vin ne tardèrent pas à porter le désordre dans des cerveaux déjà affaiblis par la présence du danger et le défaut d'alimens. Ainsi excités, ces hommes, devenus sourds à la voix de la raison, voulurent entraîner dans leur perte celle de leurs compagnons d'infortune; ils manifestèrent hautement l'intention de se défaire des chefs qui, disaient-ils, voulaient mettre obstacle à leur dessein, et détruire ensuite le radeau, en coupant les amarrages qui en unissaient les différentes parties. Un instant après ils voulurent mettre ce plan à exécution; un d'eux s'avança sur les bords du radeau avec une hache d'abordage et commença à frapper sur les liens : ce fut le signal de la révolte; nous nous avançâmes sur le derrière pour retenir ces insensés : celui qui était armé de la hache, dont même il menaça un officier, fut la première victime; un coup de sabre termina son existence. Cet homme était asiatique et soldat dans un régiment colonial; d'une taille colossale, les cheveux courts et crépus, le nez extrêmement gros, une bouche énorme et un teint bazané, lui donnaient un air hideux : il s'était d'abord mis au milieu du

radeau, et à chaque coup de poing il renversait ceux qui le gênaient; il inspirait la terreur la plus grande et personne n'osait l'approcher. S'il y en eut eu six comme lui, notre perte était certaine.

Quelques hommes jaloux de prolonger leur existence, se réunirent à ceux qui voulaient conserver le radeau et s'armèrent; de ce nombre furent quelques sous-officiers et beaucoup de passagers. Les révoltés tirèrent leurs sabres et ceux qui n'en avaient pas s'armèrent de couteaux; ils s'avancèrent sur nous en déterminés; nous nous mîmes en défense; l'attaque allait commencer. Animé par le désespoir, un des rebelles leva le fer sur un officier; il tomba sur-le-champ percé de coups: cette fermeté leur en imposa un instant, mais ne diminua rien de leur rage; ils cessèrent de nous menacer en nous présentant un front hérissé de sabres et de bayonnettes, ils se retirèrent sur l'arrière pour exécuter leur plan: l'un d'eux feignit de se reposer sur les petites dromes qui formaient les côtés du radeau, et avec un couteau il en coupait les amarrages; avertis par un domestique nous nous élançons sur lui; un soldat veut le défendre, menace un officier de son couteau, et, en voulant le frapper, n'atteint que son habit; l'officier se retourne, terrasse son adversaire, et le précipite à la mer ainsi que son camarade.

Il n'y eut plus alors d'affaires partielles: le combat devint général, quelques-uns crièrent

d'amener la voile, une foule d'insensés se précipita à l'instant sur la drisse et les haubans et les coupèrent; la chûte du mât faillit casser la cuisse à un capitaine d'infanterie, qui tomba sans connaissance : il fut saisi par les soldats qui le jetèrent à la mer : nous nous en aperçûmes, le sauvâmes et le déposâmes sur une barrique, d'où il fut arraché par les séditieux qui voulurent lui crever les yeux avec un canif. Exaspérés par tant de cruautés nous ne gardâmes plus de ménagemens et nous les chargeâmes avec furie : le sabre à la main nous traversâmes les lignes que formaient les militaires, et plusieurs payèrent de leur vie un instant d'égarement : plusieurs passagers, dans ces cruels momens, déployèrent beaucoup de courage et de sang-froid.

M. Corréard était comme tombé dans l'anéantissement; mais entendant à chaque instant les cris : *Aux armes! A nous, camarades! Nous sommes perdus!* joints aux gémissemens et imprécations des blessés et des mourans, il fut bientôt arraché à sa léthargie : tout ce redoublement de fracas lui fit comprendre qu'il fallait se tenir sur ses gardes. Armé de son sabre, il rassembla quelques-uns de ses ouvriers sur l'avant du radeau, et leur défendit de faire du mal à qui que ce soit, à moins qu'ils ne fussent attaqués : il demeura presque toujours avec eux, et ils eûrent plusieurs fois à se défendre contre les attaques des révoltés qui, tombant à la mer, re-

venaient par l'avant du radeau, ce qui les plaçait entre deux feux, et rendait leur position très-difficile à défendre. A chaque instant il se présentait des hommes armés de couteaux, de sabres et de bayonnettes, plusieurs avaient des carabines dont ils se servaient comme de massues. Ils faisaient tous leurs efforts pour les arrêter, en leur présentant la pointe de leurs sabres, et malgré toute la répugnance qu'ils éprouvaient à combattre leurs malheureux compatriotes, ils furent cependant forcés de se servir sans ménagement de leurs armes, parce que beaucoup de révoltés les assaillant avec furie, il fallut les repousser de même : quelques-uns d'eux reçurent de larges blessures. Celui qui commandait les ouvriers, en compte un grand nombre reçues dans les différens combats qu'ils eurent à soutenir; enfin leurs efforts réunis parvinrent à dissiper ces masses qui s'avançaient sur eux avec rage.

Après ce second choc, la furie des militaires s'appaisa tout-à-coup, et fit place à la plus insigne lâcheté; plusieurs se jetèrent à nos genoux et nous demandèrent un pardon qui leur fut à l'instant accordé. Nous crûmes que l'ordre était rétabli, et nous revînmes à notre poste au centre du radeau; il était à peu près minuit : nous conservâmes nos armes. Après une heure d'une apparente tranquillité, les soldats se soulevèrent de nouveau; leur esprit était entièrement aliéné : ils couraient sur nous en désespé-

rès, le couteau ou le sabre à la main. Comme ils jouissaient de toutes leurs forces physiques, et que d'ailleurs ils étaient armés, il fallut de nouveau se mettre en défense. Leur révolte devenait d'autant plus dangereuse, que dans leur délire ils étaient entièrement sourds à la voix de la raison. Ils nous attaquèrent; nous les chargeâmes à notre tour, et bientôt le radeau fut jonché de leurs cadavres. Ceux de nos adversaires qui n'avaient point d'armes, cherchaient à nous déchirer avec leurs dents, plusieurs de nous furent cruellement mordus; M. Savigny le fut lui-même aux jambes et à l'épaule, il reçut en outre un coup de pointe au bras droit, qui l'a privé long-tems de l'usage des doigts annulaire et auriculaire de la main: plusieurs autres furent blessés; de nombreux coups de couteau et de sabre avaient traversé nos habits. Nuit affreuse! tu couvris de tes sombres voiles ces combats cruels présidés par le désespoir le plus terrible.

Nous ne pouvons concevoir comment une poignée d'individus a pu résister à un nombre aussi considérable d'insensés; nous n'étions certainement pas plus de vingt pour résister à tous ces furieux. Qu'on ne pense pas qu'au milieu de tout ce désordre, nous ayons conservé notre raison intacte; la frayeur, l'inquiétude, les privations les plus cruelles avaient fortement altéré nos facultés intellectuelles; mais un peu moins aliénés que les malheureux soldats, nous nous opposâmes énergiquement à leur détermination

de couper les amarrages du radeau. Qu'on nous permette de citer quelques réflexions à cet égard : Voici ce que M. Savigny éprouva au commencement de la nuit. Ses yeux se fermaient malgré lui et il sentait un engourdissement général ; dans cet état, des images assez riantes berçaient son imagination ; il voyait autour de lui une terre couverte de belles plantations, et il se trouvait avec des êtres dont la présence flattait ses sens ; il raisonnait cependant sur son état, et il sentait que le courage seul pouvait l'arracher à cette espèce d'anéantissement ; il demanda du vin au maître canonnier de la frégate, qui lui en procura, et il revint un peu de cet état de stupeur. Si les infortunés qu'assaillaient ces premiers symptômes n'avaient pas la force de les combattre, leur mort était certaine : quelques-uns devenaient furieux, d'autres se précipitaient à la mer, faisant à leurs camarades leurs derniers adieux avec beaucoup de sang-froid ; les uns disaient : *Ne craignez rien, je pars pour vous chercher du secours, et dans peu vous me reverrez.* Au milieu de cette démence générale, on vit des infortunés courir sur leurs compagnons le sabre à la main, et leur demander une *aile de poulet* et du *pain* pour appaiser la faim qui les dévorait ; d'autres demandaient leurs hamacs pour aller, disaient-ils, dans *l'entrepont de la frégate prendre quelques instans de repos.* Plusieurs se croyaient encore à bord de *la Méduse* entourés des mêmes objets qu'ils y voyaient tous les jours.

Ceux-là voyaient des navires et les appelaient à leur secours, ou bien une rade dans le fond de laquelle était une superbe ville. Mon compagnon, M. Corréard, croyait parcourir les belles campagnes de l'Italie ; un des officiers lui dit gravement : *Je me rappelle que nous avons été abandonnés par les embarcations, mais ne craignez rien ; je viens d'écrire au gouverneur, et dans peu d'heures nous serons sauvés.* M. Corréard lui répondit sur le même ton, et comme s'il eut été dans un état ordinaire, *Avez-vous un pigeon pour porter vos ordres avec autant de célérité?* Les cris, le tumulte nous arrachèrent bientôt à cet état dans lequel nous étions plongés; mais dès que la tranquillité fut un peu rétablie, nous retombâmes encore dans le même anéantissement ; ce fut au point que le lendemain nous crûmes sortir d'un rêve pénible, et que nous demandâmes à nos compagnons si, comme nous, pendant leur sommeil, ils avaient vu des combats et entendu des cris de désespoir; quelques-uns nous répondirent que les mêmes visions les avaient continuellement tourmentés, et qu'ils étaient excédés de fatigue : comme nous, ils croyaient sortir d'un sommeil pénible.

Lorsque nous nous retraçons ces scènes terribles, elles se présentent à notre imagination comme ces rêves affreux qui, quelquefois, nous frappent vivement, et dont au réveil nous nous rappelons les différentes circonstances qui ont rendu notre sommeil si agité. Tous ces événe-

mens horribles auxquels nous avons miraculeusement échappés, nous paraissent comme un point dans notre existence; nous les comparons encore à ces accès d'une fièvre brûlante qui a été accompagnée de délire. Mille objets se peignent à l'imagination du malade; rendu à la santé il se retrace quelquefois toutes les visions qui l'ont tourmenté pendant la fièvre qui le dévorait et exaltait ses esprits. Nous étions réellement atteints d'une véritable fièvre cérébrale, suite d'une exaltation morale poussée à l'extrême. Dès que le jour venait nous éclairer, nous étions beaucoup plus calmes; l'obscurité ramenait le désordre dans nos cerveaux affaiblis. Nous avons observé sur nous-mêmes que l'effroi si naturel que nous inspirait la position cruelle dans laquelle nous étions, augmentait de beaucoup dans le silence des nuits : alors tous les objets nous paraissaient beaucoup plus effrayans.

Après ces différens combats, accablés de lassitude, de besoin et de sommeil, nous essayâmes à prendre quelques instans de repos jusqu'au moment où le jour vint enfin éclairer cette scène d'horreur. Un grand nombre de ces aliénés s'était précipité à la mer; nous trouvâmes que soixante à soixante-cinq hommes avaient péri pendant la nuit : nous estimons qu'un quart au moins s'est noyé de désespoir : nous n'avions perdu que deux des nôtres, et pas un seul officier. L'abattement le plus profond se peignait sur tous les visages; chacun, revenu à lui-même,

put sentir toute l'horreur de sa position ; quelques-uns de nous, en versant des larmes de désespoir, déploraient amèrement la rigueur de leur sort.

Un nouveau malheur nous fut encore révélé : les rebelles, pendant le tumulte, avaient jeté à la mer deux barriques de vin et les deux seules pièces à eau qu'il y avait sur le radeau (1). Dès que M. Corréard s'aperçut qu'on voulait jeter le vin à la mer, et que les barriques étaient déjà presque démarrées, il se décida à se placer sur l'une d'elles, où, suivant l'impulsion de la vague, il était continuellement balotté ; mais il ne lâcha pas prise : son exemple en entraîna quelques autres qui saisirent la seconde pièce, et restèrent pendant plusieurs heures à ce poste dangereux. Après bien des peines, ils étaient parvenus à conserver ces deux barriques, qui, à chaque instant, poussées avec violence sur leurs jambes leur faisaient de graves contusions : ne pouvant plus y tenir, ils firent des représentations à ceux qui avec moi employaient tous leurs efforts pour maintenir l'ordre et conserver le radeau. Un d'eux vint le remplacer, les autres le furent également ; mais trouvant ce service trop pénible,

(1) Une des pièces a eau fut rattrapée, mais les rebelles y avaient fait un large trou, et l'eau de mer y pénétra, ensorte que l'eau douce fut entièrement gâtée ; nous conservâmes cependant le petit tonneau aussi bien qu'une des barriques de vin qui était vide ; ces deux futailles nous servirent dans la suite comme on le verra.

et étant assaillis par les rebelles, ils abandonnèrent ce poste : les barriques furent alors envoyées à la mer.

Deux pièces de vin avaient déjà été consommées la veille ; il ne nous en restait plus qu'une, et nous étions soixante et quelques hommes : il fallut se mettre à la demi-ration.

Au jour, la mer se calma, ce qui nous permit de rétablir notre mât ; nous fîmes ensuite notre possible pour nous diriger vers la côte. Soit délire, soit réalité, nous crûmes la reconnaître, et distinguer l'air embrâsé du désert de Saara : il est en effet très-probable que nous n'en étions pas très-éloignés, car nous avions eu des vents du large qui avaient soufflé avec violence. Dans la suite, nous présentâmes indistinctement la voile aux vents qui venaient ou de terre ou du large, en sorte qu'un jour nous nous rapprochions, et que le lendemain nous courions en pleine mer.

Dès que notre mât fut rétabli, nous fîmes une distribution de vin ; les malheureux soldats murmurèrent, et nous accusèrent des privations que nous supportions cependant comme eux : ils tombaient de lassitude ; depuis quarante-huit heures nous n'avions rien pris, et nous avions été obligés de lutter continuellement contre une mer orageuse ; comme eux, nous nous soutenions à peine, le courage seul nous faisait encore agir. Nous résolumes d'employer tous les moyens possibles pour nous procurer des poissons ; nous

recueillîmes toutes les aiguillettes des militaires, nous en fîmes de petits hameçons, nous recourbâmes une bayonnete pour prendre des requins: tout cela ne nous fut d'aucune utilité : les courans entraînaient nos hameçons sous le radeau, où ils s'engageaient. Un requin vint mordre à la bayonnette et la redressa; nous abandonnâmes notre projet. Mais il fallait un moyen extrême pour soutenir notre malheureuse existence : nous frémissons d'horreur, en nous voyant obligés de retracer celui que nous mîmes en usage; nous sentons notre plume s'échapper de nos mains; un froid mortel glace tous nos membres et nos cheveux se hérissent sur nos fronts. Lecteurs ! nous vous en supplions, n'ayez pas pour des hommes déjà trop infortunés, un sentiment d'indignation; mais plaignez-les, et versez quelques larmes de pitié sur leur malheureux sort.

Les infortunés que la mort avait épargnés dans la nuit désastreuse que nous venons de décrire, se précipitèrent sur les cadavres dont le radeau était couvert, les coupèrent par tranches, et quelques-uns mêmes les dévorèrent à l'instant; beaucoup n'y touchèrent pas; presque tous les officiers furent de ce nombre. Voyant que cette affreuse nourriture avait relevé les forces de ceux qui l'avaient employée, on proposa de la faire sécher pour la rendre un peu plus supportable au goût. Ceux qui eurent la force de s'en abstenir, prirent une plus grande quantité de vin. Nous essayâmes à manger des baudriers de sabres et de gibernes;

nous parvinmes à en avaler quelques petits morceaux, quelques-uns mangèrent du linge, d'autres des cuirs de chapeaux sur lesquels il y avait un peu de graisse ou plutôt de crasse ; nous fûmes forcés d'abandonner ces derniers moyens ; un matelot essaya à manger des excrémens, mais il ne put y réussir.

Le jour fut calme et beau ; un rayon d'espérance vint un moment calmer notre agitation. Nous nous attendions toujours à voir les embarcations ou quelques navires ; nous adressâmes nos vœux à l'Eternel, et mîmes en lui notre confiance ; la moitié de nos hommes étaient extrêmement faibles, et ces malheureux portaient sur tous leurs traits l'empreinte d'une destruction prochaine. Le soir se passa sans qu'on vînt à notre secours ; l'obscurité de cette troisième nuit augmenta les inquiétudes ; mais les vents étaient légers et la mer moins grosse ; nous prîmes quelques instans de repos ; repos plus terrible encore que l'état de veille ; des rêves cruels nous assaillaient et augmentaient l'horreur de notre situation ; dévorés par la faim et la soif, nos cris plaintifs arrachaient quelquefois au sommeil l'infortuné qui reposait près de nous : l'eau nous venait alors jusqu'au genou, et par conséquent nous ne pouvions reposer que debout, serrés les uns contre les autres pour former une masse immobile. Enfin le quatrième soleil, depuis notre départ, revint éclairer notre désastre, et nous montrer dix ou douze de nos compagnons étendus sans vie sur

le radeau. Cette vue nous frappa d'autant plus vivement, qu'elle nous annonçait que sous peu nos corps, privés d'existence, seraient étendus sur le même lieu ; nous donnâmes à leurs cadavres la mer pour sépulture, n'en réservant qu'un seul, destiné à nourrir ceux qui la veille avaient serré ses tremblantes mains, en lui jurant une amitié éternelle. Cette journée fut belle, nouveau rayon d'espérance. Le soir, vers les quatre heures, un événement nous avait apporté quelques consolations ; un banc de poissons volans, passa sous le radeau, et comme les extrémités laissaient entre les pièces qui le formaient, une infinité de vides, les poissons s'y engagèrent en très-grande quantité ; nous nous précipitâmes sur eux, et en fîmes une capture assez considérable ; nous en prîmes près de trois cents et les déposâmes dans un tonneau vide (1) à mesure que nous les attrapions ; on leur ouvrait le ventre pour en retirer ce qu'on nomme la *laite* : ce mets nous parut délicieux, mais il en faudrait un millier pour un seul homme. Notre premier mouvement fut d'adresser à Dieu de nouvelles actions de grâces pour ce bienfait inespéré.

Une once de poudre à canon avait été trouvée le matin et avait été séchée au soleil, pendant la journée qui fut fort belle ; un briquet, des pierres à fusil et de l'amadou furent également

(1) Des renseignemens plus certains nous ont confirmé que ce nombre est exagéré, il ne s'élevait qu'à deux cents au plus. Ces poissons sont très-petits, le plus gros égale en volume un petit hareng.

rencontrés dans le même paquet : après des peines infinies, nous parvînmes à embrâser des morceaux de linge sec ; nous fîmes une large ouverture sur l'un des côtés d'un tonneau vide ; nous plaçâmes dans son fond plusieurs effets mouillés, et sur cette espèce d'échafaudage nous établîmes notre foyer ; nous l'élevâmes ensuite sur une barrique, pour que l'eau de mer ne vînt pas éteindre le feu ; nous fîmes cuire des poissons et nous en mangeâmes avec une extrême avidité : mais notre faim était telle, et notre portion de poisson si petite, que nous y joignîmes de ces viandes sacrilèges que la cuisson rendit moins révoltantes ; ce sont celles auxquelles les officiers touchèrent pour la première fois. A compter de ce jour, nous continuâmes à en manger ; mais nous ne pûmes plus les faire cuire, les moyens de faire du feu nous furent entièrement enlevés ; car la barrique s'étant enflammée, nous l'éteignîmes sans pouvoir en conserver pour en ralumer le lendemain : la poudre et l'amadou étaient entièrement consommés. Ce repas donna aux uns et aux autres de nouvelles forces, pour supporter encore de nouvelles fatigues. La nuit fut passable et nous aurait parue heureuse, si elle n'avait pas été signalée par un nouveau massacre.

Des Espagnols, des Italiens et des nègres restés neûtres dans la première révolte, et dont quelques-uns mêmes s'étaient rangés de notre côté (1);

(1) Ce complot, comme nous l'apprîmes ensuite, fut particulière-

formèrent le complot de nous jeter tous à la mer; ils devaient nous surprendre pour exécuter leur dessein. Ces malheureux s'étaient laissé persuader par les nègres qui leur assuraient que la terre était extrêmement près, et qu'une fois sur le rivage, ils leur répondaient de leur faire traverser l'Afrique sans danger; le désir de se sauver, ou peut-être encore l'envie de s'emparer de l'argent et des bijoux qui avaient été mis dans un sac commun, suspendu au mât (1), avait monté l'imagination de ces malheureux. Il fallut de nouveau prendre les armes; mais comment reconnaître les coupables? Ils nous furent signalés par nos marins qui, restés fidèles, s'étaient rangés près de nous: l'un d'eux avait refusé d'entrer dans le complot. Le premier signal du combat fut donné par un Espagnol, qui, placé derrière le mât, l'embrassait étroitement, faisait une croix dessus d'une main, invoquait le nom de Dieu, et de l'autre main tenait un couteau: les matelots le saisirent et le jetèrent à la mer. Le domestique

---

ment formé par un sergent piémontais, qui, depuis deux jours, se rapprochait beaucoup de nous pour attirer notre confiance; la garde du vin lui fut confiée, la nuit il en dérobait et en distribuait à quelques hommes de ses amis.

(1) Nous avions tous mis, dans un sac commun, l'argent que nous possédions, afin d'acheter des rafraîchissemens et payer des chameaux pour porter les plus malades, en cas que nous prissions terre sur les bords du désert. La somme s'élevait à 1500 francs. Nous nous sauvâmes quinze, et chacun eut 100 francs; lorsque nous fûmes sauvés, ce fut le commandant du radeau et un capitaine d'infanterie qui firent le partage.

d'un officier de troupes était de ce complot, c'était un Italien, sortant de l'artillerie légère de l'ex-roi de son pays. Lorsqu'il s'apperçut que le complot était découvert, il s'arma de la dernière hache d'abordage qu'il y avait sur le radeau ; il fit ensuite sa retraite sur l'avant, s'enveloppa dans une draperie qu'il portait croisée sur sa poitrine, et de son propre mouvement se précipita dans la mer. Les séditieux accoururent pour venger leurs camarades ; ils furent repoussés, et tout rentra dans l'ordre. Après cette lutte cruelle, nous cherchâmes à prendre quelques instans de repos : le jour vint enfin nous éclairer pour la sixième fois. Nous n'étions plus que trente ; nous avions perdu quatre ou cinq de nos fidèles marins ; ceux qui survivaient étaient dans l'état le plus déplorable : l'eau de la mer avait enlevé presqu'entièrement l'épiderme de nos extrémités inférieures ; nous étions couverts ou de contusions ou de blessures, qui, irritées par l'eau salée, nous arrachait à chaque instant des cris perçans, de sorte que vingt tout au plus d'entre nous étions capables de nous tenir debout et de marcher. Presque toute la provision de nos poissons était épuisée, nous n'avions plus de vin que pour quatre jours, et il nous restait à peine une douzaine de poissons : dans quatre jours, disions-nous, nous manquerons de tout, et la mort sera inévitable : il y avait sept jours que nous étions abandonnés ; nous calculions que dans le cas où les embarcations n'auraient pas échoué à la côte, il leur

fallait au moins trois ou quatre fois vingt-quatre heures pour se rendre à St.-Louis; il fallait ensuite le tems d'expédier des navires, et à ces navires celui de nous trouver : nous résolûmes de tenir le plus long-tems possible. Dans le courant de la journée, deux militaires s'étaient glissés derrière la seule barrique de vin qui nous restât; ils l'avaient percée, et buvaient avec un chalumeau : nous avions tous juré que celui qui emploierait de semblables moyens serait puni de mort. Cette loi fut à l'instant mise à exécution, et les deux infracteurs furent jetés à la mer (1).

Nous ne restâmes plus que vingt-huit : sur ce nombre, quinze seulement paraissaient pouvoir exister encore quelques jours; tous les autres, couverts de larges blessures, avaient presqu'entièrement perdu la raison. Cependant ils avaient part aux distributions, et pouvaient avant leur mort consommer, disions-nous, trente à quarante bouteilles de vin, qui pour nous étaient d'un prix inestimable : on délibéra; mettre les malades à demi-ration, c'était leur donner la mort de suite : après une délibération présidée par le plus affreux désespoir, il fut décidé qu'on les jeterait à la mer. Ce moyen, quelque répugnant qu'il nous parut à nous-mêmes, procurait aux survivans six jours de vin, à deux quarts par jour;

(1) Un de ces militaires était précisément le sergent dont nous venons de parler tout-à-l'heure; il mettait ses camarades en avant, et se tenait caché en cas qu'ils échouassent dans leurs projets.

la décision prise, qui osera l'exécuter ? L'habitude de voir la mort prête à fondre sur nous, la certitude de notre perte infaillible sans ce funeste expédient ; tout, en un mot, avait endurci nos cœurs devenus insensibles à aucun autre sentiment qu'à celui de notre conservation. Trois matelots et un soldat se chargèrent de cette cruelle exécution ; nous détournâmes les yeux et nous versâmes des larmes de sang sur le sort de ces infortunés. Ce sacrifice pénible sauva les quinze qui restaient ; car lorsque nous fûmes joints par le brick *l'Argus*, il ne nous restait que très-peu de vin, et c'était le sixième jour après le cruel sacrifice que nous venons de décrire ; les victimes n'avaient pas plus de quarante-huit heures à vivre, et en les conservant sur le radeau, nous eussions absolument manqué de moyens d'existence, deux jours avant d'être rencontrés. Faibles comme nous l'étions, nous regardons comme chose certaine, qu'il nous eût été impossible de résister seulement vingt-quatre heures, sans prendre quelque nourriture. Après cette catastrophe, nous jetâmes les armes à la mer ; elles nous inspiraient une horreur dont nous n'étions pas maîtres. On réserva cependant un sabre, en cas qu'on eût besoin de couper quelque cordage ou morceau de bois.

Nous avions à peine de quoi passer cinq journées sur le radeau : elles furent les plus cruelles. Les caractères étaient aigris : jusques dans les bras du sommeil, nous nous représentions le trépas

affreux de tous nos malheureux compagnons, et nous invoquions la mort à grands cris. Dès que nous ne fûmes plus qu'en petit nombre, nous recueillîmes le peu de force qui nous restait, nous détachâmes quelques planches qui étaient sur le devant du radeau, et avec des morceaux de bois assez longs, nous élevâmes au centre une espèce de parquet sur lequel nous nous reposâmes; tous les effets que nous avions pu ramasser, avaient été étendus dessus et servaient à le rendre un peu moins dur; d'ailleurs ils empêchaient la mer de passer avec autant de facilité par les intervalles qui étaient entre les différentes pièces du radeau; mais la lame embarquait par le travers et nous recouvrait quelquefois entièrement.

Les premiers jours de notre abandon, pendant les nuits qui sont très-fraîches dans ces pays, nous supportions assez facilement l'immersion; mais durant les dernières que nous passâmes sur notre machine, toutes les fois qu'une vague déferlait sur nous, elle produisait une impression très-douloureuse et nous arrachait des cris plaintifs; ensorte que chacun employait tous les moyens pour l'éviter : les uns élevaient leur tête avec des morceaux de bois, et faisaient avec ce qu'ils rencontraient une sorte de petit parapet où venait se briser la vague; les autres se mettaient à l'abri derrière deux tonneaux vides qui se trouvaient placés l'un en long et l'autre en travers; mais ces moyens étaient souvent insuffisans, il fallait

que la mer fût bien belle pour qu'elle ne vînt pas briser jusque sur nous.

Une soif ardente, redoublée dans le jour par les rayons d'un soleil brûlant, nous dévorait ; elle fut telle, que nos lèvres desséchées s'abreuvaient avec avidité de l'urine qu'on faisait refroidir dans des petits vases de fer blanc. On mettait le petit gobelet dans un endroit où il y avait peu d'eau; pour que l'urine refroidît plus promptement; il est souvent arrivé que ces vases aient été dérobés à ceux qui les avaient préparés. On remettait bien le gobelet à celui auquel il appartenait, mais après avoir bu le liquide qu'il contenait. M. Savigny a observé que quelques-uns de nous avaient l'urine plus agréable à boire il y avait un passager qui ne put jamais se décider à en avaler ; il la donnait à ses compagnons, elle n'avait réellement pas un goût désagréable; chez quelques-uns, elle devint épaisse et extraordinairement âcre : elle produisait un effet vraiment digne de remarque, c'est qu'à peine l'avait-on bue qu'elle occasionnait une nouvelle envie d'uriner. Nous cherchâmes aussi à nous désaltérer en buvant de l'eau de mer. Tous ces moyens ne diminuaient notre soif que pour la rendre plus vive le moment d'après.

Un officier de troupes de terre trouva par hasard un petit citron, et l'on sent combien un pareil fruit lui devenait précieux; aussi le réservait-il pour lui seul : ses camarades, malgré les supplications les plus pressantes, ne pouvaient

rien obtenir; déjà s'élevaient dans tous les cœurs des mouvemens de rage, et s'il ne se fut rendu en partie aux sollicitations de ceux qui l'entouraient, on le lui aurait certainement enlevé de force, et il eût péri victime de son égoïsme. Nous nous disputâmes aussi une trentaine de gousses d'ail que l'on avait par hasard trouvées dans un petit sac : toutes ces disputes étaient le plus souvent accompagnées de menaces énergiques, et si elles eussent été prolongées, peut-être en serions-nous venus aux dernières extrémités. On avait aussi trouvé deux petites fioles dans lesquelles il y avait une liqueur alcoolique pour nettoyer les dents; celui qui les possédait les réservait avec soin, et accordait avec peine une ou deux gouttes de ce liquide dans le creux de la main; cette liqueur, qui, à ce que nous pensons, était une teinture de gayac, de canelle, de gérofle et autres substances aromatiques, produisait sur nos langues une impression délectable, et faisait disparaître pour quelques instans la soif qui nous dévorait. Quelques-uns trouvèrent des morceaux d'étain qui, mis dans la bouche, y entretenaient une sorte de fraîcheur. Un moyen qui fut généralement employé, était de mettre dans un chapeau une certaine quantité d'eau de mer, on s'en lavait la figure pendant quelque tems, en y revenant à plusieurs reprises; on s'en mouillait également les cheveux, et nous laissions nos mains plongées dans l'eau; le malheur nous rendait industrieux, et chacun cherchait les moyens d'alléger

ses souffrances : exténués par les plus cruelles privations, la moindre sensation agréable était pour nous un bonheur suprême ; aussi recherchait-on avec avidité un petit flacon vide que possédait un de nous, et dans lequel il y avait eu autrefois de l'essence de roses ; dès qu'on pouvait le saisir, on respirait avec délices l'odeur qu'il exhalait et qui portait dans nos sens les impressions les plus douces. Plusieurs de nous, au moyen de petits vases de fer blanc, conservaient leur ration de vin, et pompaient dans le gobelet avec un tuyau de plume ; cette manière de prendre notre vin, nous faisait un grand bien et diminuait beaucoup plus notre soif, que si nous l'eussions bu de suite. L'odeur seule de cette liqueur nous était extrêmement agréable. M. Savigny a observé que beaucoup de nous après en avoir pris leur faible portion, tombaient dans un état voisin de l'ivresse, et que toujours après les distributions, il régnait parmi nous beaucoup plus de mésintelligence.

Trois jours se passèrent dans des angoisses inexprimables ; nous méprisions tellement la vie, que plusieurs d'entre nous ne craignirent pas de se baigner à la vue des requins qui entouraient notre radeau ; quelques autres se mettaient nus sur le devant de notre machine qui était encore submergée : ces moyens diminuaient un peu l'ardeur de leur soif. Une espèce de molusque, connue à bord des vaisseaux sous le nom de galère, était quelquefois poussée sur notre radeau

en très-grand nombre ; et lorsque leurs longues expansions se reposaient sur nos membres dépouillés, elles nous occasionnaient les souffrances les plus cruelles. Croirait-on qu'au milieu de ces scènes terribles, luttant contre une mort inévitable, quelques-uns de nous se soient permis des plaisanteries qui nous faisaient encore sourire, malgré l'horreur de notre situation. L'un entre autres dit en plaisantant, *Si le brick est envoyé à notre recherche, prions Dieu qu'il ait pour nous des yeux d'Argus*, faisant allusion au nom du navire que nous présumions devoir venir à notre recherche. Cette idée consolante ne nous abandonna pas d'un instant, et nous en parlions fréquemment.

Le 16 dans la journée nous estimant très-près de terre, nous résolûmes, huit des plus déterminés, à essayer de gagner la côte ; nous détachâmes une forte jumelle qui faisait partie des petites dromes dont nous avons parlé ; de distance en distance nous fixâmes des planches, en travers, avec de gros clous, pour l'empêcher de chavirer ; un petit mât et une voile furent établis sur le devant ; nous devions nous armer d'avirons faits avec les douves d'un tonneau, taillées avec le seul sabre qui nous restait ; nous coupâmes des morceaux de corde, les réduisîmes en étoupe et en fîmes des manœuvres moins grosses et plus faciles à manier : un drap de hamac qui était par hasard sur le radeau, servit de voile dont les dimensions pouvaient être de cent trente

centimètres de large sur cent soixante de long; le diamètre transversal de la jumelle était de soixante ou soixante-dix centimètres, et sa longueur de douze mètres à-peu-près (1). Une certaine portion de vin nous fut assignée et le départ remis au lendemain 17 : le vin devait être mis dans une botte, seule chose qui fût susceptible de le contenir. La machine achevée, il fallut l'essayer : un matelot voulant passer de l'avant à l'arrière, fut gêné par le mât, et plaça le pied sur l'une des planches transversales; le poids de son corps fit chavirer le petit navire, et cet accident nous démontra la témérité de notre entreprise. Il fut alors décidé que nous attendrions tous la mort sur le radeau ; on largua l'amarrage qui retenait la jumelle à notre machine, et elle s'en fut en dérive. Il est bien certain que si nous étions partis sur ce second radeau, faibles comme nous l'étions, nous n'aurions pu résister seulement six heures, les jambes dans l'eau et étant forcés d'agir continuellement pour ramer.

La nuit vint sur ces entrefaites, et ses sombres voiles ramenèrent dans nos esprits les plus affligeantes pensées : nous étions convaincus qu'il ne restait dans notre barrique que douze ou quinze bouteilles de vin. Nous commencions à avoir un dégoût invincible pour les chairs qui nous avaient

(1) On nomme jumelle, un long morceau de bois concave sur l'une de ses faces, et servant à être appliqué sur les côtés d'un mât, lorsqu'il menace de se rompre : il est maintenu là par de forts amarrages.

à peine soutenus jusque-là, et nous pouvons dire que leur vue nous imprimait un sentiment d'effroi, sans doute amené par l'idée d'une destruction très-prochaine.

Le 17 au matin, le soleil parut dégagé de tous nuages; après avoir adressé nos prières à l'Eternel, nous partageâmes une partie de notre vin; chacun savourait avec délices sa faible portion, lorsqu'un capitaine d'infanterie, jetant ses regards à l'horison, aperçut un navire, et nous l'annonça par un cri de joie : nous reconnûmes que c'était un brick; mais il était à une très-grande distance; nous ne pouvions distinguer que les extrémités de ses mâts. La vue de ce bâtiment répandit parmi nous une allégresse difficile à dépeindre; chacun de nous croyait son salut certain, et nous rendîmes à Dieu mille actions de grâces. Cependant des craintes venaient se mêler à nos espérances; nous redressâmes des cerçles de barrique, aux extrémités desquels nous fixâmes des mouchoirs de différentes couleurs. Un homme, avec nos secours réunis, monta au haut du mât, et agitait ces petits pavillons. Pendant plus d'une demi-heure, nous flottâmes entre l'espoir et la crainte; les uns croyaient voir grossir le navire, et les autres assuraient que sa bordée le portait au large de nous; ces derniers étaient les seuls dont les yeux n'étaient pas fascinés par l'espérance, car le brick disparut. Du délire de la joie, nous passâmes à celui de l'abattement et de la douleur; nous enviions le sort de ceux qui

nous avions vu périr à nos côtés et nous disions, entre nous, lorsque nous manquerons de tout et que nos forces commenceront à nous abandonner, nous nous envelopperons de notre mieux ; nous nous coucherons sur ce parquet, témoin des plus cruelles souffrances, et là nous attendrons la mort avec résignation. Enfin pour calmer notre désespoir nous voulûmes chercher quelques consolations dans les bras du sommeil ; la veille nous avions été dévorés par les feux d'un soleil brûlant, ce jour-ci pour fuir la vivacité de ses rayons, nous fîmes une tente avec le grand cacatois de la frégate : dès qu'elle fut dressée, nous nous couchâmes tous dessous, nous ne pouvions ainsi apercevoir ce qui se passait autour de nous. On proposa alors de tracer, sur une planche, un abrégé de nos aventures, d'écrire tous nos noms au bas de notre récit, et de le fixer à la partie supérieure du mât, dans l'espérance qu'il parviendrait au gouvernement et à nos familles ; après avoir passé deux heures, livrés aux plus cruelles réflexions, le maître canonnier de la frégate voulut aller sur le devant du radeau, et sortit de dessous notre tente ; à peine eut-il mis la tête au dehors, qu'il retourna sur nous en poussant un grand cri. La joie était peinte sur son visage ; ses mains étaient étendues vers la mer ; il respirait à peine ; tout ce qu'il put dire, ce fut *Nous sauvés ! voilà le brick qui est sur nous !* et il était en effet tout au plus à une demi-lieue, ayant toutes ses voiles dehors et gouvernant à venir passer extrê-

mement près de nous; nous sortîmes de dessous notre tente avec précipitation; ceux-mêmes que d'énormes blessures aux membres inférieurs retenaient continuellement couchés depuis plusieurs jours, se traînèrent sur le derrière du radeau pour jouir de la vue de ce navire qui venait nous arracher à une mort certaine. Nous nous embrassions tous, avec des transports qui tenaient beaucoup de la folie, et des larmes de joie sillonnaient nos joues desséchées par les plus cruelles privations. Chacun se saisit de mouchoirs ou de différentes pièces de linge pour faire des signaux au brick qui s'approchait rapidement. Quelques autres prosternés remerciaient avec ferveur la Providence qui nous rendait si miraculeusement à la vie. Notre joie redoubla, lorsque nous aperçûmes au haut de son mât de misaine un grand pavillon blanc; nous nous écriâmes, c'est donc à des Français que nous allons devoir notre salut. Nous reconnûmes presqu'aussitôt le brick *l'Argus;* il était alors à deux portées de fusil; nous nous impatientions vivement de ne pas lui voir carguer ses voiles : il les amena enfin, et de nouveaux cris de joie s'élevèrent de notre radeau. *L'Argus* vint se mettre en panne stribord à nous, à demi-portée de pistolet. L'équipage rangé sur le bastingage et dans les haubans, nous annonçait en agitant les mains et les chapeaux, le plaisir qu'il ressentait de venir au secours de leurs malheureux compatriotes. On mit de suite une embarcation à la mer; un officier du brick, nommé

M. Lemaigre, s'y était embarqué pour avoir le plaisir de nous enlever lui-même de dessus notre fatale machine. Cet officier, plein d'humanité et de zèle, s'acquitta de sa mission d'une manière touchante, et prit lui-même les plus malades pour les transporter dans son canot. Après que tout le monde fut embarqué, M. Lemaigre vint lui-même prendre dans ses bras M. Corréard, comme étant le plus malade et le plus écorché; il le plaça à côté de lui, dans son embarcation, lui prodigua tous les soins imaginables et les propos les plus consolans.

En peu de tems nous fûmes tous transportés à bord du brick *l'Argus*, où nous rencontrâmes le lieutenant en pied de la frégate et quelques autres naufragés. L'attendrissement était peint sur tous les visages, la pitié arrachait des larmes à tous ceux qui portaient leurs regards sur nous. Qu'on se figure quinze infortunés presque nus, le corps et la figure flétris de coups de soleil; dix des quinze pouvaient à peine se mouvoir; nos membres étaient dépourvus d'épiderme, une profonde altération était peinte dans tous nos traits, nos yeux caves et presque farouches, nos longues barbes, nous donnaient encore un air plus hideux; nous n'étions que les ombres de nous-mêmes. Nous trouvâmes à bord du brick de fort bon bouillon qu'on avait préparé; dès qu'on nous eut aperçus on y mêla d'excellent vin; on releva ainsi nos forces prêtes à s'éteindre; on nous prodigua les soins les plus généreux et les

plus attentifs ; nos blessures furent pansées, et le lendemain plusieurs des plus malades commencèrent à se soulever; cependant quelques-uns eurent beaucoup à souffrir; car ils furent mis dans l'entrepont du brick, très-près de la cuisine, qui augmentait encore la chaleur presque insupportable dans ces contrées ; le défaut de localités dans un petit navire fut cause de cet inconvénient. Le nombre des naufragés était à la vérité trop considérable. Ceux qui n'appartenaient pas à la marine, furent couchés sur des câbles, enveloppés dans quelques pavillons et placés sous le feu de la cuisine, ce qui les exposa à périr dans le courant de la nuit par l'effet d'un incendie qui se manifesta dans l'entrepont, vers les dix heures du soir, et qui faillit réduire le navire en cendres; mais des secours furent apportés à tems, et nous fûmes sauvés pour la seconde fois. A peine échappés, quelques-uns de nous furent encore frappés de délire ; un officier de troupe de terre voulait se jeter à la mer pour aller chercher son porte-feuille ; il eût exécuté ce dessein, si on ne l'eût retenu; d'autres eurent aussi des accès non moins marqués.

Le commandant et les officiers du brick s'empressaient près de nous et prévoyaient nos besoins avec attendrissement. Ils venaient de nous arracher à la mort en nous enlevant de dessus notre radeau ; leurs soins réitérés activèrent chez nous le feu de la vie. Le chirurgien du bord, M. Renaud, se signala par un zèle infatigable;

il fut obligé de passer la journée entière à panser nos blessures, et pendant les deux jours que nous restâmes sur le brick, il nous prodigua tous les secours de son art avec une attention et une douceur qui méritent de notre part une éternelle reconnaissance.

Il était vraiment tems que nous trouvassions un terme à nos souffrances, elles duraient depuis treize jours d'une manière cruelle; les plus vigoureux d'entre nous pouvaient vivre encore deux fois vingt-quatre heures au plus. Mon camarade Corréard sentait qu'il devait terminer sa carrière dans la journée; il avait cependant un pressentiment que nous serions sauvés : il disait qu'une série d'événemens si inouis ne devaient pas rester plongés dans l'oubli. Que la Providence conserverait au moins quelques-uns de nous, pour retracer aux hommes le tableau déchirant de nos malheureuses aventures.

Par combien d'épreuves terribles n'avons-nous pas passé ! Quels sont les hommes qui peuvent dire avoir été plus malheureux que nous?

La manière dont nous fûmes sauvés, est vraiment miraculeuse : le doigt de la divinité est marqué d'une manière puissante dans cet événement si fortuné pour nous.

Le brick l'*Argus* avait été expédié du Sénégal pour porter des secours aux naufragés des embarcations et chercher le radeau : pendant plusieurs jours, il longea la côte sans nous rencontrer, et donna des vivres aux nau-

frages des embarcations qui traversaient le désert de Saara; croyant que ses recherches seraient désormais inutiles pour trouver notre machine, il fit voile pour la rade d'où il avait été expédié, afin d'y aller annoncer l'inutilité de ses perquisitions; c'est quand il courait sa bordée sur le Sénégal, que nous l'aperçûmes. Le matin il n'était plus qu'à quarante lieues de l'embouchure du fleuve, lorsque les vents passèrent au sud-ouest; le capitaine, comme par une espèce d'inspiration, dit qu'il fallait revirer de bord; les vents portaient sur la frégate; après avoir couru deux heures sur ce bord, les hommes de garde annoncèrent un navire; quand le brick fut plus près, à l'aide de lunettes, on nous reconnut. Lorsque nous fûmes recueillis par l'*Argus*, nous adressâmes cette question : Messieurs, nous cherchez-vous depuis long-tems? on nous répondit qu'oui; mais que cependant le capitaine n'avait point reçu d'ordre positif à ce sujet, et que nous devions au hasard seul le bonheur d'avoir été rencontrés. Nous nous faisons un vrai plaisir de citer une phrase de M. de Parnajon, adressée à l'un de nous. *On m'aurait donné le grade de capitaine de frégate, que j'éprouverais un plaisir moins vif que celui que j'ai ressenti en rencontrant votre radeau.* Quelques personnes nous dirent franchement : *Nous vous croyons tous morts depuis plus de huit jours.* Nous disons que le commandant du brick n'avait pas reçu l'ordre positif de nous

chercher : voilà quelles étaient ses instructions.

« M. de Parnajon, commandant du brick *l'Argus*, se rendra sur la côte du désert, avec son » bâtiment ; emploiera tous les moyens pour » donner des secours aux naufragés qui doivent » avoir fait côte ; il leur fera passer les vivres et » les munitions dont ils pourront avoir besoin ; » après s'être assuré du sort de ces infortunés, » il tâchera de continuer sa route jusqu'à la fré- » gate *la Méduse*, pour s'assurer si les courans » n'auraient point porté le radeau vers elle. »

Voilà tout ce qui était dit de notre misérable machine. Il est bien certain qu'à l'île Saint-Louis on ne comptait plus sur nous ; nos amis, depuis plusieurs jours, nous croyaient tous péris ; cela est si vrai, que quelques-uns d'eux qui étaient à la veille de faire parvenir des lettres en Europe annonçaient que cent-cinquante malheureux avaient été déposés sur un radeau, et qu'il était impossible qu'ils se fussent réchappés. Il ne sera peut-être pas déplacé de faire connaître une conversation qui eut lieu à notre sujet. Dans un cercle assez nombreux, quelques personnes dirent : il est dommage qu'on ait abandonné ce radeau, *car il y avait dessus plusieurs braves garçons ; mais leurs peines sont finies : ils sont plus heureux que nous, car nous ne savons pas comment tout cela va se passer.* Enfin, notre rencontre fit qu'on cherchât de nouveau à gagner le Sénégal, et le lendemain nous vîmes cette terre que pendant treize jours nous avions si ardem-

ment desirée; nous mouillâmes le soir sous la côte, et au matin, favorisés par les vents, nous fîmes route pour la rade de Saint-Louis, où nous jetâmes l'ancre le 19 juillet à deux ou trois heures du soir.

Telle est l'histoire fidèle du radeau ; de cent-cinquante délaissés, quinze seulement ont été sauvés, mais six n'ont pu survivre à tant de fatigues et sont morts à Saint-Louis : ceux qui existent encore, sont couverts de cicatrices, et les cruelles souffrances auxquelles ils ont été en proie, ont singulièrement altéré leur constitution.

En terminant ce récit des souffrances inouies auxquelles nous fûmes en proie pendant treize jours, qu'il nous soit permis de nommer ici ceux qui les ont partagées avec nous.

Existant lors du sauvetage.	*Renseignens sur leur sort ultérieur.*
MM.	
Dupont, capitne d'infanterie.	au Sénégal.
L'Heureux, lieutenant *idem*.	*idem*.
Lozack, sous-lieutenant. . .	mort.
Clairet, *idem*.	mort.
Griffon du Bellay, ex-commis de marine.	sans emploi.
Coudin, élève de marine. .	enseigne de vaisseau.
N...., serg.-maj. (de Toulon)	mort.
Courtade, maître canonnier.	mort.
Lavillette, chef d'atelier . .	mort.

Coste, matelot	en France.
Thomas, pilotin	*idem*.
François, infirmier. . . .	dans l'Inde.
Jean-Charles, soldat noir. .	mort.
Corréad, ingénieur-géogra.	sans emploi.
Savigny, chirurgien.	démissionnaire.

Le gouverneur ayant été instruit de notre arrivée, nous expédia une grande embarcation pontée pour nous transporter à terre. Cette embarcation nous apportait aussi du vin et quelques rafraîchissemens; le patron ayant jugé que nous pourrions franchir dans la marée, la Barre qui est à l'embouchure du fleuve, on décida qu'on allait nous débarquer dans l'île; les nègres qui composaient l'équipage du petit navire, déposèrent dans leur cale ceux d'entre nous qui étaient les plus malades; ces hommes quoique peu civilisés, laissaient couler des larmes en voyant l'état déplorable dans lequel nous étions; nous abandonnâmes le brick *l'Argus* vers les six heures du soir, accompagnés de M. de Parnajon; lorsque nous approchâmes de la Barre, on ferma les écoutilles sur ceux qui étaient couchés à fond de cale : nous attendions avec impatience que nous eussions franchi ce mauvais pas dont le passage dura quelques minutes; pendant ce tems le plus profond silence régnait à bord, la voix seule du patron se faisait entendre; dès que nous fûmes hors de danger, les nègres recommencèrent leurs chants, qui ne cessèrent qu'au moment de notre arrivée à Saint-Louis.

On nous fit une réception des plus brillantes ; le gouverneur, plusieurs officiers français et anglais vinrent nous recevoir, et l'un des officiers de ce nombreux cortége nous tendit une main qui, quinze jours avant, nous avait plongé le poignard dans le sein en larguant la rentorque.

Quelques-uns de nous furent accueillis par des négocians français, qui leur prodiguèrent des attentions et des égards infinis. MM. Valentin et Lasalle se distinguèrent par un désintéressement sans égal. Ils suivirent cette impulsion si naturelle qui porte l'homme à assister son semblable, lorsqu'il est témoin de sa détresse extrême. Nous devons dire aussi que ce furent les seuls colons qui vinrent au secours des naufragés du radeau. Mais tel est l'effet que produit la vue de malheureux qui viennent d'être miraculeusement sauvés, qu'il n'y eut pas un seul Anglais ni Français qui ne versât des larmes d'attendrissement en nous voyant dans l'état déplorable où nous étions ; tous nous parurent vraiment touchés de notre triste position, comme de l'intrépidité que nous avions déployée sur notre radeau. Nous ne pûmes cependant retenir notre indignation à la vue de quelques personnes de ce cortége.

Cette partie de notre ouvrage, dans laquelle nous comprendrons l'histoire du camp de Daccard et des malheureux naufragés qui restèrent dans les hôpitaux de Saint-Louis, devant faire un article particulier ; examinons maintenant quelles furent les manœuvres des embarcations, lorsque

84978

les remorques eurent été larguées et que le radeau fut abandonné à lui-même.

La chaloupe fut la dernière embarcation que nous vîmes disparaître : elle eut connaissance de la terre et des îles d'Arguin le soir avant le coucher du soleil; les autres canots durent donc nécessairement la voir quelque tems avant, ce qui, à ce que nous pensons, justifie assez que lorsque nous fûmes abandonnés, nous étions à une très-petite distance de la côte. Deux embarcations parvinrent à gagner le Sénégal sans accident, ce sont celles que montaient le gouverneur et le commandant de la frégate : dans le mauvais tems qui força les autres canots à faire côte, elles eurent beaucoup à souffrir pour résister à une grosse mer et à un vent extrêmement fort. Deux jeunes marins, dans ces momens fort épineux; donnèrent des preuves de courage et de sang-froid; dans le grand canot, M. Barbotin, élève de marine; et dans celui du commandant, M. Rang (1), également élève de marine, aussi recommandable par ses connaissances que par le courage qu'il déploya dans

(1) La conduite de ce jeune marin eut mérité quelque récompense; mais à la fin de l'année 1816, il y eut une promotion de 80 enseignes qui devaient être pris parmi les élèves qui comptaient le plus de service; M. Rang avait déjà huit ans de grade et dix de service, ce qui le classait parmi les 70 premiers, ainsi il devait être nommé de droit. A la vérité, on dit qu'il avait été porté sur la liste des candidats, mais qu'il en fut rayé, parce que quelques jeunes gens (qu'on nomme protégés) se présentèrent au ministère, et durent nécessairement l'emporter.

cette circonstance ; tous les deux, tant que dura le mauvais tems, se tinrent au gouvernail et dirigèrent la marche des canots. Un nommé Thomas, chef de timonerie, et un nommé Lange, contre-maître, montrèrent également beaucoup de courage et toute l'expérience de vieux marins. Ces deux embarcations arrivèrent le 9, vers dix heures du soir, à bord de la corvette *l'Echo*, qui depuis quelques jours était mouillée sur la rade de Saint-Louis. Un conseil fut tenu, on y fit choix des moyens les plus prompts et les plus sûrs pour donner des secours aux naufragés abandonnés dans les embarcations et sur le radeau.

Le brick *l'Argus* fut désigné pour cette mission. Le commandant de ce navire, brûlant du desir de voler au secours des infortunés naufragés, aurait voulu mettre sous voile à l'instant même; mais des causes, sur lesquelles nous garderons le silence, enchaînèrent son zèle. Quoi qu'il en soit, cet officier distingué exécuta les ordres qu'il reçut avec une rare activité.

Revenons à l'histoire des quatre autres embarcations, et suivons d'abord la marche de la principale qui était la chaloupe. Dès qu'elle eut pris connaissance de la terre, elle revira de bord et prit le large, parce qu'elle était sur des hauts fonds, et qu'il eût été imprudent de rester par un mètre ou un mètre trente centimètres d'eau, pendant la nuit : elle avait touché deux ou trois fois; le 6, vers les quatre heures du matin, se

trouvant trop éloignée de la côte, la mer était très-houleuse, elle revira de bord, et peu d'heures après on vit la terre pour la seconde fois. A huit heures on en fut extrêmement près, et les hommes désirant ardemment gagner le rivage, on mit à terre soixante-trois des plus décidés : on leur donna des armes et le plus de biscuit qu'on put ; ils commencèrent à faire route pour le Sénégal, en suivant les bords de la mer : ce débarquement se fit dans le nord du cap Méric, à quatre-vingt ou quatre-vingt-dix lieues de l'île Saint-Louis. Cette embarcation prit ensuite le large. Maintenant parlons des mouvemens et de événemens des autres canots; nous reviendrons plus tard à ces soixante-trois malheureux qui viennent d'être déposés sur les sables du cap Méric. A midi, ayant couru quelques milles, on eut connaissance des autres embarcations : on manœuvrait pour les reconnaître, on se méfiait les uns des autres : la chaloupe fit son possible pour les rallier, mais les canots employèrent tous les moyens pour éviter cette rencontre ; les officiers manœuvraient ainsi, parce que quelques personnes avaient assuré que l'équipage de la chaloupe était révolté, et qu'il avait même menacé de faire feu sur les autres canots (1). La

(1) Ce bruit de révolte parmi l'équipage de la chaloupe, commença à courir, dès qu'elle eut joint la ligne que formaient les embarcations au-devant du radeau; voici ce qui nous a été raconté, lorsque les canots eurent abandonné le radeau ; plusieurs hommes de la chaloupe, des

chaloupe, au contraire, qui venait de débarquer une partie de son monde, s'avançait pour dire aux autres embarcations qu'elle était susceptible de leur en prendre, en cas qu'elles fussent trop chargées. Le canot du commandant et la pirogue furent les seuls qui s'approchèrent à portée de la voix : le soir, à cinq heures, la mer devint houleuse et le vent très-fort, la pirogue ne pouvant résister contre la violence du vent ; demanda du secours à la chaloupe qui revira de bord et se chargea des quinze personnes qui montaient cette faible embarcation. Dans la journée du 8, à deux heures du soir, les hommes tourmentés par une soif ardente et une faim qu'ils ne pouvaient satisfaire, forcèrent par leurs demandes réitérées à faire côte dans la soirée du même jour ; l'intention de l'officier était de continuer sa route jusqu'au Sénégal ; il eût réussi sans doute ; mais les cris des soldats et des matelots qui déjà murmuraient hautement, décidèrent la manœuvre qui fut faite, et l'équipage débarqua à quarante lieues à-peu-près de l'île Saint-Louis. Le canot major et celui du Sénégal, qui s'étaient beaucoup rapprochés de la côte et qui n'avaient pu résister à la force

---

sous-officiers des troupes passagères, s'écrièrent : *faisons feu sur ceux qui s'enfuient :* déjà les fusils étaient armés ; mais l'officier qui commandait eut assez d'empire sur eux pour les empêcher d'exécuter leur dessein. Il nous a également été rapporté que le nommé F..., quartier-maître, coucha en joue le commandant de la frégate. Voilà ce que nous avons pu recueillir sur cette prétendue révolte.

du tems, d'ailleurs dépourvus de vivres, avaient également été obligés de faire côte, dans la journée du 8, le premier à cinq heures du soir, et le second à onze heures du matin. Les officiers réunirent leurs équipages, les rangèrent en ordre et firent route pour le Sénégal. Mais ils étaient dans l'abandon, dépourvus de toutes ressources, sans guide, sur une côte peuplée de barbares: la soif et la faim les assaillaient d'une manière cruelle; les rayons d'un soleil ardent qui se réfléchit sur ces immenses plaines de sable, aggravaient encore leurs souffrances. Le jour, accablés par une chaleur excessive, ils pouvaient à peine faire un pas : la fraîcheur du soir et du matin pouvait seule favoriser leur pénible marche. Ayant, après des peines infinies, franchi les dunes, ils trouvèrent de vastes plaines où ils eurent le bonheur de découvrir de l'eau, après avoir fait dans le sable des trous à une certaine profondeur : ce liquide bienfaisant leur rendit l'espérance et la vie. Ayant rencontré quelques Maures, ils les forcèrent en quelque sorte à leur servir de guides : après avoir continué leur marche en longeant les bords de la mer, le 11 au matin ils aperçurent le brick *l'Argus* qui croisait pour donner des secours à ceux qui avaient fait côte : le brick les eut à peine aperçus, qu'il vint très-près du rivage et mit en travers : il envoya une embarcation à terre et leur fit parvenir du biscuit et du vin. Le 11 au soir, ils rencontrèrent d'autres indigènes et un Irlandais capitaine marchand, qui,

de son propre mouvement, était parti de Saint-Louis dans l'intention de procurer des secours aux naufragés ; il parlait la langue du pays et avait pris les mêmes habillemens que les Maures. Nous sommes fâchés de ne pouvoir nous rappeler le nom de cet officier étranger, nous nous ferions un vrai plaisir de le faire connaître ; mais puisque le temps l'a effacé de notre mémoire, publions du moins son zèle et son noble dévouement, titres irrécusables à la reconnaissance de tout homme sensible. Enfin après des souffrances et des privations les plus cruelles, ceux de ces infortunés qui composaient les équipages du canot major, de celui dit du Sénégal, vingt-cinq hommes de la chaloupe et quinze personnes de la pirogue arrivèrent à Saint-Louis, le 13 juillet à sept heures du soir, après avoir erré pendant cinq journées entières au milieu de ces déserts affreux qui, de toutes parts, n'offraient à leurs yeux que la plus profonde solitude et l'aspect d'une destruction inévitable.

Pendant le trajet qu'ils parcoururent, ils eurent à lutter contre tout ce qu'ont d'horrible la faim et la soif poussées à l'extrême. Leur soif était telle, que, la première fois que plusieurs d'entre eux découvrirent de l'eau dans le désert, l'égoïsme fut poussé au point ; que ceux qui avaient trouvé ces sources bienfaisantes s'agenouillaient quatre ou cinq près du trou qu'ils venaient de creuser, et là, les yeux fixés sur l'eau, ils faisaient signe de la main à leurs com-

pagnons de ne pas s'en approcher ; qu'ils avaient trouvé les sources, et qu'eux seuls avaient droit de s'y désaltérer ; ce n'était qu'après les plus grandes supplications, qu'ils accordaient un peu d'eau au malheureux que dévorait une soif brûlante. Lorsqu'ils rencontrèrent des Maures, ceux-ci leur procurèrent quelques secours ; mais ces barbares poussaient l'inhumanité jusqu'à ne pas vouloir leur indiquer les sources qui sont répandues sur le rivage : une avarice sordide les faisait ainsi agir envers les infortunés naufragés ; car lorsque ceux-ci avaient passé un des puits, les Maures en tiraient de l'eau qu'ils leur vendaient jusqu'à une gourde le verre ; ils exigeaient le même prix d'une petite poignée de mil. Lorsque le brick vint près de la côte pour secourir ces infortunés, une grande quantité de naturels du pays couronnèrent de suite les hauteurs ; leur nombre était si grand qu'il inspira des craintes aux Français, qui aussitôt se formèrent en bataille sous les ordres d'un capitaine d'infanterie. Deux officiers se détachèrent et furent demander aux chefs des Maures quelles étaient leurs intentions, s'ils voulaient la paix ou la guerre ; on leur fit entendre que loin de vouloir agir comme ennemis, ils voulaient, au contraire, procurer aux naufragés tous les secours qui étaient en leur pouvoir ; mais ces barbares déployèrent dans toutes les circonstances une perfidie qui n'appartient qu'aux peuples de ces climats : lorsque le brick eut envoyé du biscuit à terre, ils

en pillèrent la moitié et quelques instans après, ils le vendaient au poids de l'or à ceux mêmes, auxquels ils l'avaient dérobé. S'ils rencontraient quelques matelots ou soldats qui avaient eu l'imprudence de s'éloigner de la troupe, ils les dépouillaient entièrement et ensuite les maltraitaient : il n'y avait que le nombre qui, leur inspirant de l'effroi, ne recevait d'eux aucune insulte ; d'ailleurs il existe entre les chefs de ces peuples nomades et le gouvernement qui possède l'île Saint-Louis, un traité où il est stipulé qu'une forte récompense sera accordée aux Maures qui trouveront des naufragés dans le désert et les ramèneront au comptoir européen ; l'intérêt guidait donc ces barbares, et s'ils ramenaient les hommes égarés, ce n'était que dans l'espoir d'obtenir une récompense.

Des femmes et de jeunes enfans inspiraient la pitié la plus grande. Ces faibles êtres ne pouvaient poser leurs pieds délicats sur des sables brûlans, et d'ailleurs n'étaient pas capables de marcher long-tems. Les officiers eux-mêmes vinrent au secours des enfans et les portaient alternativement, leur exemple entraîna quelques personnes qui les imitèrent ; mais ayant rencontré les Maures qui ne voyagent jamais dans ces déserts sans avoir avec eux leurs chameaux et leurs ânes, tout ce qui n'était pas en état de faire route, monta sur ces animaux ; pour l'obtenir il fallait payer jusqu'à deux gourdes pour une journée ; ensorte qu'il était impossible à M. Picard

qui avait une famille nombreuse, de subvenir à tant de dépense; ses respectables demoiselles furent donc obligées de marcher; un jour, à l'heure de midi qui était le moment de halte, l'aînée de ces demoiselles, excédée de fatigue, rechercha la solitude pour prendre quelques instans de repos, elle s'endormit sur le rivage, et pour se garantir des moustiques elle s'était recouverte la poitrine et la figure avec un grand schal. Pendant que tout le monde se livrait au sommeil, un Maure, de ceux qui servaient de guides, soit par curiosité soit par un tout autre sentiment, s'approcha d'elle tout doucement, examina soigneusement ses formes, et après cette première inspection qu'il ne trouva pas sans doute suffisante, il s'avisa de soulever le voile qui recouvrait sa poitrine, y fixa attentivement ses regards, resta pendant quelques instans comme un homme vivement étonné, s'en approcha ensuite de très-près, mais n'osa cependant pas y toucher. Après l'avoir bien observée, il laissa retomber le voile et revint à sa place, où tout joyeux il raconta à ses camarades ce qu'il venait de voir. Plusieurs Français s'étant aperçu de la démarche du Maure, en firent part à M. Picard qui se décida (d'après les offres obligeantes des officiers) à revêtir ces dames d'habits militaires, ce qui par la suite prévint toute tentative de la part des habitans du désert.

Avant d'arriver au Sénégal, l'officier irlandais dont nous avons déjà parlé, fit l'achat d'un bœuf;

on le tua à l'instant même, on ramassa le plus qu'on put de matières susceptibles de s'enflammer; et lorsque l'animal fut divisé en autant de parties qu'il y avait d'individus, ceux-ci fixèrent leur part à l'extrémité de leurs sabres ou de leurs bayonnettes, et préparèrent ainsi un repas qui fut délicieux pour eux.

Pendant tout le tems qu'ils restèrent dans le désert, du biscuit, du vin et de l'eau-de-vie, en très-petite quantité, avaient été leur principale subsistance; quelquefois, à force d'argent, ils obtenaient des Maures du lait et du mil; mais ce qu'il y avait de plus pénible pour ces infortunés, c'est qu'au milieu de ces plaines de sables, il leur était absolument impossible de se dérober aux rayons d'un soleil de feu qui embrâse l'atmosphère de ces régions désertes. Assiégés par une chaleur insupportable, manquant presque des premiers besoins, quelques-uns d'eux perdirent un peu la raison : l'esprit de révolte se manifesta même pendant quelques instans, et deux officiers, dont la conduite est cependant irréprochable, étaient désignés pour les premières victimes; fort heureusement qu'on n'en vint point aux mains. Beaucoup de ceux qui ont traversé le désert, nous ont assuré qu'ils avaient eu des momens d'absence.

Un officier de troupes de terre donna particulièrement des marques du plus violent désespoir : il se jetait sur le sable, priant ses camarades de lui donner un coup de fusil, parce qu'il lui était impossible de résister plus long-tems à tant de

souffrances ; on parvint à le calmer : il arriva à Saint-Louis avec la caravane.

Les soixante-trois qui débarquèrent près des moles d'Angel, eurent de plus longues fatigues à supporter ; ils avaient quatre-vingt ou quatre-vingt-dix lieues à faire dans l'immense désert de Saara. Après leur débarquement, il leur fallut franchir des dunes extrêmement élevées pour gagner la plaine où ils eurent le bonheur de rencontrer un vaste étang d'eau douce où ils se désaltérèrent, et près duquel ils se reposèrent. Ayant rencontré des Maures, ils les prirent pour guides, et après de longues marches et les privations les plus cruelles ils arrivèrent au Sénégal le 23 juillet au soir. Quelques-uns d'eux périrent de misère ; de ce nombre fut un malheureux jardinier et une femme, épouse d'un militaire ; cette malheureuse excédée de fatigue dit à son mari de l'abandonner, qu'il lui était impossible de continuer sa route ; le soldat animé par le désespoir, lui dit avec fureur, eh bien ! puisque tu ne peux marcher, pour éviter que tu sois dévorée vivante par les animaux ou emmenée en captivité chez les Maures, je vais te passer mon sabre au travers du corps ; il n'exécuta cependant pas cette menace qu'il avait probablement conçue dans un moment d'égarement ; mais cette malheureuse tomba et mourut dans les plus affreuses souffrances.

Quelques personnes s'étant écartées des troupes, furent attrapées par les naturels du pays et

emmenées dans les camps des Maures; un militaire resta plus d'un mois parmi eux et fut ensuite ramené à l'île Saint-Louis. Le naturaliste Kummer et M. Rogery s'étant écartés des troupes, eurent occasion d'errer de peuplade en peuplade et furent ensuite ramenés au Sénégal. Cette histoire que nous allons donner de suite, sera le complément de celle des naufragés qui ont traversé le désert.

Après l'échouage de la chaloupe, M. Kummer quitta la caravane que formaient les naufragés, et prit la direction de l'est, dans l'espérance de rencontrer des Maures qui lui donneraient des alimens pour satisfaire la faim et la soif qu'il éprouvait depuis deux jours. Un instant après son départ, M. Rogery prit la même résolution que notre naturaliste et suivait une route parallèle à celle que parcourait M. Kummer. Celui-ci marcha toute la journée sans rencontrer personne; vers le soir il aperçut au loin des feux qui couronnaient les hauteurs qui ordinairement bordent les Marigots. Il tressaillit de joie et conçut l'espérance de rencontrer enfin des Maures qui voudraient bien le conduire à l'île Saint-Louis et lui donner des alimens dont il avait un pressant besoin; il s'avança d'un pas ferme et rapide, et aborda les Maures qui étaient sous leurs tentes, avec beaucoup d'assurance, en prononçant tant bien que mal quelques mots d'arabe dont il avait eu des leçons en France et qu'il accompagnait de profonds saluts. Recevez, leur dit-il, sous vos tentes, le fils d'une infortunée mahométane que

je vais rejoindre dans la haute Egypte; un naufrage m'a jeté sur vos côtes, et je viens au nom du grand Prophète vous demander l'hospitalité et des secours. Au nom du grand Prophète, M. Kummer se prosterna la face contre terre et fit le salut d'usage : les Maures en firent autant, et ne doutèrent plus qu'ils avaient devant les yeux un sectateur de Mahomet. Ils l'accueillirent avec joie et le prièrent d'entrer dans leurs tentes et de leur raconter en abrégé ses aventures. Du lait, des couscons lui furent ensuite présentés; et cette nourriture lui redonna des forces. Ce fut alors que les Maures lui firent promettre qu'il les conduirait à l'endroit où était échouée la grande chaloupe; ils concevaient l'espérance de s'emparer des débris et d'une grande quantité d'effets que les naufragés, à ce qu'ils croyaient, avaient été obligés d'abandonner sur le rivage. Cette promesse faite, M. Kummer fut examiner les tentes et les troupeaux du chef de cette tribu, qui le conduisait lui-même, et lui vantait ses richesses et ses dignités; il lui dit qu'il était le prince Fune Fahdime Muhammed, fils de Liralie Zaïde, roi des peuples maures nommés Trazas, et que lorsqu'il serait de retour des bords de la mer, il le conduirait devant le roi son père, et que là il verrait ses nombreux esclaves et ses innombrables troupeaux. En parcourant les différentes positions du camp, le prince Muhammed s'aperçut que M. Kummer avait une montre; il demanda à la voir, et il fallut bien la montrer

sans résistance : le prince la prit, et après une première inspection, dit à M. Kummer qu'il la lui rendrait quand ils seraient arrivés à Andar, ce qui fut par la suite ponctuellement exécuté : ils arrivèrent enfin à la tête du troupeau, et notre naturaliste fut étonné des soins extraordinaires que ces peuples donnent à leurs bestiaux. Les chevaux et les chameaux étaient dans un lieu particulier, et tout le troupeau était répandu sur les bords d'un grand marigot salé : derrière eux les esclaves avaient formé une ligne de feux très-étendue pour chasser les moustiques et les autres insectes qui tourmentent ces animaux, tous étaient d'une rare beauté. En parcourant avec le chef des Maures les divers quartiers du camp, M. Kummer ne vit pas, sans être étonné, la manière dont ils nettoyent leurs bestiaux. Le prince donne l'ordre; aussitôt des hommes commis à cet emploi prennent des bœufs très-forts par les cornes, et les renversent sur le sable avec une facilité étonnante; des esclaves désignés se saisissent de suite de l'animal, lui enlèvent de dessus le corps tous les insectes qui, malgré les feux dont sont entourés les troupeaux, parviennent à se glisser dans les poils des animaux qu'ils tourmentent. Après cette première opération, on les lave avec soin, principalement les vaches, qu'ensuite on se met à traire. Ces diverses opérations occupent ordinairement les esclaves, et même les maîtres, jusqu'à onze heures du soir. M. Kummer fut en-

suite invité à se reposer sous la tente du prince, mais avant qu'il pût se livrer au sommeil, il fut assailli d'une foule de questions : l'histoire de la révolution française est parvenue jusques chez ces peuples, et ils firent à notre naturaliste des questions qui le surprirent beaucoup : ils lui demandèrent en outre, pourquoi nos navires ne venaient plus à Portendick et aux îles d'Arguin : après quoi ils le laissèrent prendre quelques instans de repos ; mais le pauvre Toubabe (nom que les Maures donnent aux blancs) n'osait se livrer au sommeil ; il redoutait la perfidie des Maures et leur esprit de rapacité ; cependant accablé par trois jours de fatigues continuelles, il s'endormit quelques instans ; mais il ne put goûter qu'un sommeil très-agité, pendant lequel les barbares lui enlevèrent sa bourse, qui contenait encore trente pièces de vingt francs, sa cravatte, son mouchoir, sa redingote, ses souliers, son gilet et quelques autres effets qu'il portait dans ses poches ; il ne lui resta plus qu'un mauvais pantalon et une veste de chasse, ses souliers lui furent cependant remis.

Le lendemain, au lever du soleil, les Maures firent leur salam (prière mahométane) ; puis sur les huit heures le prince, quatre de ses sujets, M. Kummer et un esclave partirent pour les bords de la mer, dans l'intention d'y retrouver la chaloupe échouée. Ils se dirigèrent d'abord vers le *sud*, puis vers *l'ouest*, ensuite au *nord* ; ce qui fit croire à M. Kummer qu'on le conduisait à Maroc.

Les Maures n'ont point d'autre méthode, pour se reconnaître dans leurs chemins, que de courir d'une butte à l'autre, ce qui les oblige à prendre toutes sortes de directions; après qu'ils eurent fait cinq ou six lieues dans la dernière, ils reprirent celle de *l'ouest*, puis celle du *sud-ouest*. Ayant encore marché assez long-tems, ils arrivèrent sur le rivage, où ils trouvèrent peu de choses; des morceaux de cuivre furent les objets qui fixèrent plus particulièrement leur attention, ils les emportèrent se promettant de revenir pour enlever les débris de la chaloupe et plusieurs barriques que les courans avaient poussées à la côte. Après s'être emparé de tous les objets qu'ils purent emporter, ils reprirent la route de *l'est*, et au bout d'environ deux lieues ils rencontrèrent d'autres Maures, sujets également du prince Muhammed; ils s'arrêtèrent et couchèrent sous leurs tentes; le prince occupa la plus belle, et ordonna que des rafraîchissemens fussent donnés au Toubabe qui était exténué de fatigue et de besoin. Ici M. Kummer fut tourmenté par les femmes et les enfans qui venaient le toucher à tout instant pour s'assurer de la finesse de sa peau, et pour tâcher de lui enlever quelques lambeaux de sa chemise et du peu d'effets qui lui restaient. On lui demanda, pendant la soirée, de nouveaux renseignemens sur les guerres cruelles qui déchirèrent la France; il fallut alors qu'il en retraçât le récit sur le sable en caractères arabes. Ce fut cette excessive complaisance et sa prétendue qualité

de fils d'une mahométane et d'un chrétien, qui le mirent très-bien avec le prince Muhammed, et en général avec tous les Maures qu'il rencontra dans son voyage. A chaque instant du jour, le prince priait M. Kummer de faire marcher les rouages de sa montre, dont les mouvemens étonnaient singulièrement les Maures; notre voyageur n'était pas moins surpris de voir au milieu de ces hordes, des enfans âgés de cinq ou six ans qui écrivaient parfaitement l'arabe.

Le lendemain, 8 juillet, au petit jour, les Maures furent se placer sur le sommet d'une hauteur. Là, prosternés et la face tournée du côté de l'orient, ils attendaient le lever du soleil, pour faire ensuite leur salam, qu'ils commencent à l'instant où il paraît à l'horison. M. Kummer les suivit, les imita dans toutes leurs cérémonies, et ne manqua jamais, par la suite, de faire les prières en même tems qu'eux. La cérémonie achevée, le prince et sa suite continuèrent leur route dans la direction du *sud-est*, ce qui effraya de nouveau le pauvre Toubabe; il crut que les Maures allaient reprendre la route du *nord* et que définitivement on le conduirait à Maroc; alors il fit son possible pour faire part de ses inquiétudes au prince Muhammed, qui finit par le comprendre; mais pour plus de sûreté, M. Kummer traça sur le sable une partie de la carte d'Afrique; cependant il entendait toujours prononcer le mot *Andar*, ce qui ne diminuait en rien ses alarmes; mais par les lignes qu'il tra-

ça, il comprit bientôt que les Maures voulaient désigner *l'île Saint-Louis*, ce dont il fut convaincu, lorsqu'il eut écrit le nom du comptoir européen à côté de celui d'Audar. Les Maures lui témoignèrent qu'il les avait compris, et firent éclater une grande joie de ce qu'un blanc pût entendre leur langage.

A midi la troupe s'arrêta sur les bords d'un marigot; M. Kummer qui était extrêmement fatigué, se coucha sur le sable, et s'endormit à l'instant. Durant son sommeil, les Maures furent à la recherche d'un fruit, produit d'un arbrisseau qui croît ordinairement sur les bords des marigots; ce sont de petites grappes rouges très-rafraîchissantes; les Maures les recherchent beaucoup et en font un grand usage.

Pendant ce tems, le hasard voulut que M. Rogery, qui avait également été pris par les Maures, s'arrêtât dans le même lieu; il était emmené par des naturels du pays qui le conduisaient aussi à leur souverain Zaïde; il aperçut bientôt M. Kummer, couché le visage contre terre, il le crut mort; à cette vue un frisson mortel parcourut tous les membres de l'infortuné Rogery; il déplorait la perte d'un ami, d'un compagnon d'infortune: il s'approcha en tremblant, et passa bientôt du désespoir à la joie, lorsqu'il se fut aperçu que son ami respirait encore; il le saisit et le tint étroitement embrassé; ces deux infortunés étaient transportés d'une joie mutuelle de rencontrer au milieu de leurs malheurs, un

compatriote; ils se racontèrent réciproquement leurs aventures; M. Rogery avait tout perdu, on lui avait pris environ quarante pièces de vingt francs, sa montre et tous ses effets; il ne lui restait plus que sa chemise, un très-mauvais pantalon et un chapeau : les femmes des Maures, et principalement les enfans l'avaient beaucoup tourmenté; ces derniers le pinçaient continuellement et l'avaient empêché de prendre un instant de repos; son caractère était singulièrement aigri, et ses facultés morales un peu altérées, les enfans ne l'avaient pas laissé se livrer un moment au sommeil. Ces deux infortunés après s'être raconté leurs peines, s'endormirent à côté l'un de l'autre; quelques heures après, les Maures les rejoignirent et leur donnèrent de ces petites grappes, dont nous avons parlé plus haut. La caravane se mit bientôt en marche et prit la route du *sud-est*, qui conduisait au camp du Roi Zaïde; le même soir ils y arrivèrent, mais le monarque était absent; le bruit de notre naufrage était parvenu dans son camp, et Zaïde, qui veut tout voir par lui-même, s'était rendu sur le rivage pour faire donner des secours aux naufragés qu'il pouvait y rencontrer. Le Roi ne revint que vingt-quatre heures après, ce qui donna le tems à nos voyageurs de se reposer, et au prince Muhammed de faire un marché avec les deux blancs, pour les conduire jusqu'à l'île Saint-Louis; le prince demanda pour sa peine, y compris les frais de nourriture et de voyage, huit

cents gourdes à chacun, et les obligea, avant de se mettre en route, de passer un engagement par écrit en langue arabe; M. Kummer y consentit et dit à M Rogery : une fois rendus à l'île Saint-Louis, nous leur donnerons ce que nous voudrons. Ce dernier hésita, étant beaucoup plus scrupuleux sur ce point : il ne voulut point d'abord y accéder; mais voyant que les Maures se décidaient à le garder parmi eux, il se résolut à accepter la proposition absolue du prince, et les conventions furent signées.

Nos deux voyageurs passèrent une partie de leur tems à examiner les coutumes de ces peuples; nous citerons quelques traits qui les frappèrent plus particulièrement. Ils remarquèrent que les enfans commandent impérieusement à leurs pères et mères, mais principalement à ces dernières, qui jamais ne s'opposent à leurs desirs; de là, sans doute, vient cet esprit de vouloir commander, qui est poussé jusqu'au dernier degré; un refus ou un retard dans l'exécution de leurs ordres les irrite, et leur colère est si forte, que dans le premier moment le malheureux esclave qui aurait excité leur emportement, courrait les risques d'être poignardé sur-le-champ. De là aussi, sans doute, cette mâle fierté qui les caractérise et qui semble commander à ceux qui les environnent le respect et la soumission. Sous tous les rapports, les Maures sont bien supérieurs aux nègres; plus braves qu'eux, ils les réduisent à l'esclavage et les em-

ploient aux travaux les plus pénibles : ils sont tous d'une taille avantageuse, parfaitement proportionnés, et leurs figures sont très-belles et pleines de caractère. Ils remarquèrent encore qu'il n'y a pas de différence entre la nourriture des esclaves, qui tous sont noirs, et celle des maîtres qui est également très-frugale. Ils virent que les pères et mères, aussi bien que les Marabous (espèces de prêtres), passent leurs momens de récréation à instruire leurs enfans dans les principes de leur religion, ainsi qu'à leur apprendre à lire et à écrire sur le sable : ils s'aperçurent que les femmes du Roi Zaïde, dont le nombre est considérable, obéissaient passivement à Fatimme qui est la favorite ou première femme du souverain. Ils évaluèrent le nombre d'hommes, femmes, enfans et esclaves, à sept ou huit cents individus. Les troupeaux leur parurent très-nombreux, c'est ce qui constitue une partie de la fortune de Zaïde, qui en outre en possède une grande quantité sur les différens points de son royaume, dont la surface est assez considérable : il a à peu près soixante lieues de côtes, et une profonde étendue dans l'intérieur du désert. Ces peuples se nomment *Trasas* et professent la religion mahométane; ils chassent les lions, les tigres, les léopards et tous les autres animaux féroces, qui sont en grande quantité dans cette partie de l'Afrique. Leur commerce consiste en pelleterie et en plumes d'autruches; ils fabriquent aussi des basanes qui sont assez bien préparées; ils en font

des porte-feuilles auxquels ils donnent des formes différentes, mais principalement celle d'une sabretache ; ils habillent aussi des peaux de chèvres, en unissent plusieurs pour leur donner plus d'ampleur ; elles sont connues sous le nom de *peaux de maures*, sont superbes, et garantissent parfaitement de la pluie; leur forme se rapproche assez de l'habillement d'un capucin : ils vendent tous ces objets dans l'intérieur, ainsi que l'orfévrerie qu'ils fabriquent avec un seul marteau et une petite enclume ; mais leur principal commerce, et qui est très-étendu, consiste en sels qu'ils portent à Tombuctou et à Ségo, villes grandes et très-populeuses, situées dans l'intérieur de l'Afrique et assises l'une, Sego, à cheval sur le Niger, et l'autre non loin de ses bords : la première, Tombuctou, à six cents lieues, et Sego à cinq cents environ à l'est de l'île Gorée. Les Marabous, qui sont presque tous marchands, poussent souvent leurs courses jusques dans la haute Egypte. Les Maures et les Nègres respectent infiniment ces prêtres, qui fabriquent en peau de petits étuis, des sachets et des petits porte-feuilles auxquels ils donnent le nom de *gris-gris*. Au moyen de paroles magiques prononcées sur le gris-gris et des petits billets écrits en langue arabe qu'ils y renferment, celui qui le porte sur soi est à l'abri de la morsure des animaux féroces ; ils en font pour préserver des serpens, des crocodilles, des lions, etc. ils les vendent extrêmement chers, et ceux qui les possèdent y attachent

un très-grand prix ; le Roi, les Princes ne sont pas moins superstitieux que ceux qu'ils commandent ; il en est qui portent jusqu'à une vingtaine de ces gris-gris fixés au col, aux bras et aux jambes.

Après une journée de séjour, le Roi Zaïde arriva ; il n'avait aucun ornement qui le distinguât, mais il était d'une haute taille, avait une physionomie ouverte, et trois grosses dents du côté gauche, faisant partie de la mâchoire supérieure, qui dépassaient de deux lignes au moins sur la lèvre inférieure, ce que les Maures regardent comme une grande beauté. Il était armé d'un grand sabre, d'un poignard et d'une paire de pistolets ; ses soldats l'étaient de sagayes ou lances et de petits sabres à la turque. Le Roi a toujours à ses côtés son nègre favori, qui porte un collier de perles rouges, et se nomme *Billaï*. Zaïde accueillit les deux blancs avec bonté, ordonna qu'ils fussent bien traités, et qu'on laissât tranquille M. Rogery, qui continuellement était tourmenté par les enfans. M. Kummer était beaucoup plus gai et s'étourdissait sur ses malheurs ; il écrivait l'arabe, de plus s'était fait passer pour le fils d'une mahométane ; tout cela plaisait beaucoup aux Maures qui le traitaient bien ; tandis que M. Rogery, profondément affecté de ses malheurs, venait de perdre ses dernières ressources, et ne comptait pas trop sur la bonne foi des Maures. Dans le journée, le Roi ordonna à M. Kummer de lui faire part des événemens

de notre dernière révolution; déjà il connaissait ceux de la première. M. Kummer ne comprenait pas très-bien ce que le Roi exigeait de lui : Zaïde ordonna à son premier ministre de tracer sur le sable la carte d'Europe, la Méditérannée et la côte d'Afrique qui borde cette mer; il lui désigna l'île d'Elbe, et lui ordonna de raconter les circonstances qui avaient eu lieu dans l'invasion de 1815, depuis le moment que Bonaparte en était sorti. M. Kummer profita de ce bon moment pour réclamer sa montre, et le Roi ordonna à son fils de la rendre au toubabe, qui alors commença sa narration; et comme dans le récit; il nommait l'ex-empereur tantôt Bonaparte, tantôt Napoléon, un marabou, au nom de Bonaparte, l'interrompit et lui demanda si c'était ce général dont il avait vu les armées dans la Haute-Egypte, en allant faire son pélerinage à la Mecque. M. Kummer répondit oui. Alors le Roi et toute sa suite s'extasièrent, ils ne concevaient pas comment un simple général d'armée avait pu s'élever à la dignité d'empereur : il paraît que ces peuples avaient cru jusqu'alors que Napoléon et Bonaparte étaient deux personnages différens. On demanda également à M. Kummer si son père avait fait partie de l'armée d'Egypte ; il répondit que non, que c'était un marchand très-paisible qui n'avait jamais porté les armes. M. Kummer continua son récit. Il étonna de plus en plus le Roi des Trasas et toute sa cour. Le lendemain, Zaïde

voulut encore voir les deux blancs, de qui il apprenait toujours quelque chose de nouveau. Il renvoya les Maures ses sujets qui avaient amené M. Rogery, et ordonna à son fils, le prince Muhammed, accompagné d'un de ses ministres, de deux autres Maures de sa suite et d'un esclave, de conduire les deux blancs à Andar. Ils avaient avec eux des chameaux pour les porter, ainsi que leurs provisions. Zaïde, avant de les congédier, les fit se rafraîchir, leur donna des vivres pour faire une partie de leur route, dit et conseilla à M. Kummer de confier sa montre à son fils, que par ce moyen, il éviterait que les Maures s'en emparassent, et qu'il la lui rendrait à son arrivée à Saint-Louis. M. Kummer obéit de suite, le prince exécuta fidèlement les ordres de son père.

Avant le départ des deux Français, le Roi voulant leur montrer son respect pour les lois qui régissent ses états, sachant bien que cette qualité est celle que les peuples désirent toujours trouver dans ceux qui les gouvernent, crut, avec raison, qu'il ne pourrait donner une plus haute idée de ses vertus, et se faire connaître d'une manière plus honorable, qu'en les convainquant qu'il en était le protecteur et le plus fidèle observateur : pour le leur prouver, il leur raconta l'anecdote suivante.

Deux princes, mes sujets, avaient une affaire en litige depuis long-temps; ils résolurent, pour la terminer, de venir me prier de leur servir d'ar-

bitre; mais les propositions que je leur fis, quoiqu'elles me parussent raisonnables, ne furent goûtées ni de l'un ni de l'autre; de manière, qu'à la suite de mes propositions, il s'engagea une forte querelle entre les deux parties. Il s'en suivit une provocation, et les deux princes sortirent de ma tente pour soumettre leur cause au sort des armes. En effet, l'affaire s'engagea en ma présence; l'un d'eux, le plus petit, qui était mon ami, fut terrassé par son adversaire, qui le poignarda sur le champ. J'eus la douleur de voir mourir mon ami, et malgré toute ma puissance, il me fut impossible, d'après nos lois qui permettent le duel, et d'après le respect que j'ai pour elles, de tirer vengeance de la mort de ce prince que je chérissais. Jugez, d'après ce trait, combien je suis scrupuleux observateur des lois par lesquelles je régis mes états, et qui règlent les droits des princes, ainsi que ceux des citoyens et des esclaves.

Le troisième ou quatrième jour après qu'ils eurent quitté le camp du Roi Zaïde, nos voyageurs se reposaient, comme c'est la coutume, pour laisser passer la plus forte chaleur du jour. Au moment du repas, le ministre qui portait les engagemens contractés entre le prince et les deux français, tira de son grand gris-gris, ou portefeuille, celui de M. Rogery, qui s'en empara et le mit en mille pièces; aussitôt un des Maures s'élança sur lui, le saisit d'une main par le col, le renversa par terre, et de l'autre armée

d'un poignard voulut l'en percer ; fort heureusement que le prince, à la considération de M. Kummer, qu'il chérissait particulièrement, accorda la grâce de celui qui avait osé manquer si gravement à l'un de ses ministres. Mais pendant les quatre ou cinq jours du reste du voyage, on ne cessa de le tourmenter ; ils ne lui donnaient que le quart de ce qu'il lui fallait pour sa nourriture, au point que cet infortuné fut obligé plusieurs fois de ronger les os dont les Maures ne voulaient plus ; ils le forcèrent aussi à faire tout le chemin à pied ; cette route fut assez longue ; ces messieurs à leur arrivée à Saint-Louis l'évaluèrent à cent quarante lieues au moins, par les détours considérables que les Maures leur firent faire.

Le respectable M. Rogery, homme d'une probité rare, était agité par le souvenir de l'engagement qu'il avait contracté avec Muhammed dans un moment difficile, sachant trop bien ne pouvoir jamais le remplir : il croyait son honneur compromis et lié étroitement par ce traité, quoiqu'il l'eût détruit. Ce souvenir et son impuissance de payer lui donnaient des attaques de nerfs : à cela se joignait la crainte que le traité ne fût connu de ses compatriotes, et c'est ce qui le porta à cet acte de désespoir qui faillit lui coûter la vie et priver l'humanité d'un des plus zélés partisans de la liberté et de l'abolition de la traite des nègres.

Le 19 au matin, ils arrivèrent dans un village

situé sur les bords de l'un des bras du Sénégal, qu'on nomme *Marigot des Maringouins*. Ces messieurs remarquèrent que les bords de ce bras du fleuve sont très-bien cultivés : la campagne est couverte de plantations de cotonniers, de champs de maïs et de mil; on y rencontre par fois des bouquets de bois qui la rendent agréable et salubre. M. Kummer pense que ces contrées seraient propres à la culture des denrées coloniales. C'est là que commence la Nigritie, et l'on peut dire le pays des bonnes gens ; car dès ce moment, nos voyageurs ne manquèrent plus d'alimens, et les nègres leur donnèrent tout ce dont ils avaient besoin.

Dans le premier village qu'on nomme Vu, ils rencontrèrent une bonne négresse, qui leur offrit du lait et du couscous (farine de mil) ; elle fut attendrie et versa des larmes, lorsqu'elle vit ces deux malheureux blancs presque nus, et surtout lorsqu'elle sut qu'ils étaient Français. Elle commença par vanter notre nation; c'est l'usage de ces peuples, et ensuite elle leur fit une courte histoire des malheurs qu'elle avait éprouvés. Cette bonne négresse avait été faite esclave par les Maures qui l'avaient arrachée des bras de sa mère; aussi elle les détestait et les nommait les brigands du désert; elle disait, en très-bon français, aux deux blancs : *N'est-ce pas que ce sont là de vilains Messieurs ?* Oui, lui répondirent nos malheureux compatriotes. Eh bien, continua-t-elle, ces brigands m'enlevèrent malgré les

efforts de mon malheureux père qui me défendait avec courage; ils portèrent ensuite la dévastation dans notre village qui, l'instant d'avant, goûtait le bonheur et la tranquillité : nous vîmes dans cette triste journée des familles entières qui furent enlevées, et nous fûmes tous conduits à cet horrible marché de Saint-Louis où les blancs exercent l'exécrable métier de marchands d'hommes : le sort voulut bien me favoriser, et m'éviter d'aller chercher la mort en Amérique, à travers les tempêtes qui couvrent la mer qui la sépare du sol africain ; j'eus le bonheur de tomber entre les mains du respectable général Blanchot (1), dont

(1) La probité et la justice du général Blanchot étaient tellement reconnus par les habitans de Saint-Louis, que lorsque la mort le frappa et priva pour toujours la colonie de son plus ferme appui, tous les commerçans et les employés du gouvernement se réunirent pour lui faire élever un monument dans lequel reposent encore les restes de ce brave général. Ce fut peu de tems après sa mort que les Anglais s'emparèrent de Saint-Louis, et tous les officiers de cette nation voulurent coopérer aux frais qu'exigeait l'érection du monument, sur lequel on remarque une épitaphe qui commence par ces mots : *Ici reposent les restes du brave et intègre général Blanchot, etc.* Nous croyons qu'il n'est pas hors de propos de faire connaître un trait qui prouvera jusqu'à quel point le général Blanchot portait la justice; l'homme sensible parcourt avec plaisir le récit d'une belle action, surtout quand elle appartient à un héros de sa nation.

Quelque tems avant que le Sénégal fut livré aux Anglais, Saint-Louis était étroitement bloqué, de manière que les communications avec la France étaient absolument impossibles; en peu de tems la colonie fut en partie privée de toute espèce de vivres. Il fallut employer des moyens extrêmes. Le prudent général convoqua un conseil extraordinaire auquel furent appelés tous les notables de la ville et les employés du gouvernement, on y décida qu'il ne fallait pas attendre que la colonie fût démunie de vivres, et qu'afin de tenir jusqu'à la dernière extrémité, tous les habitans, sans distinction de couleur, de

le nom et le souvenir seront toujours chers aux habitans de Saint-Louis ; ce digne gouverneur me garda pendant quelques années à son service ; mais voyant que je pensais toujours à mon pays et à mes parens, et qu'enfin je ne pouvais pas m'habituer à vos usages, il me rendit la liberté,

---

rang et de grade, seraient mis au quart de ration pour le pain, et à deux onces de riz ou de mil par jour ; pour exécuter cet arrêté, toutes les denrées furent transportées dans les magasins du gouvernement, et le général donna des ordres pour qu'il fût ponctuellement suivi. Quelques jours après que ces mesures furent prises, le gouverneur invita, comme à son ordinaire, les autorités à venir dîner chez lui, il était bien entendu que chacun apporterait sa ration de pain et de riz. Néanmoins on servit un pain entier sur la table du général. Dès qu'il l'aperçut, il demanda à ses domestiques qui avait pu donner l'ordre au garde-magasin de suspendre à son égard l'arrêté du conseil-général. Tous les convives prirent alors la parole et lui dirent que le conseil n'avait jamais eu l'intention de le rationner, et qu'il devait souffrir cette exception. Le général répondit, en se tournant du côté d'un de ses aides-de-camp : allez dire au garde-magasin que je le mets provisoirement aux arrêts pour avoir outre-passé mes ordres, et vous, messieurs, sachez que je ne suis pas fait pour ravir les moyens d'existence qu'ont les malheureux esclaves, qui manqueraient certainement de vivres, tandis que j'aurais du superflu sur ma table ; apprenez qu'un général français sait aussi bien supporter les privations que les braves soldats qu'il a sous ses ordres. Pendant tout le tems de la pénurie, qui dura quatre mois, le général ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât une plus forte ration que celle qui revenait au dernier des esclaves ; son exemple fit que personne ne murmurât et qu'on parvînt à sauver la colonie. Pendant qu'on éprouvait les plus fortes privations, la récolte avançait et vint enfin délivrer Saint-Louis de la disette ; des navires arrivèrent en même tems de France et y répandirent l'abondance. Mais quelque tems après les Anglais revinrent assiéger Saint-Louis, et s'en emparèrent. Quoique cette note nous ait un peu éloignés de notre sujet ; nous n'avons pas voulu passer sous silence un trait aussi beau ; c'est un hommage rendu à la mémoire du brave général Blanchot. Nous pouvons ajouter qu'après avoir été gouverneur pendant très-long-tems, il mourut sans fortune. Combien compte-t-on d'hommes comme Blanchot ?

et depuis ce moment j'ai voué une amitié éternelle à tout ce qui porte le nom français. Nos deux blancs furent très-attendris de cette touchante rencontre; ils se crurent dès ce moment au milieu de leurs compatriotes. Après quelques heures de repos, ils continuèrent leur route et ils eurent effectivement à se louer des nègres qui ne les laissèrent manquer de rien. A mesure qu'ils approchaient de la ville, les Maures devenaient beaucoup plus doux; et lorsqu'ils furent sur le point de passer le fleuve pour entrer à Saint-Louis, le prince Muhammed remit à M. Kummer la montre qui lui appartenait. Le gouverneur français accueillit très-bien le prince et sa suite; il leur fit donner environ soixante francs en pièces de deux sous; cette somme leur parut énorme, car ils en furent très-satisfaits : cela porte à croire qu'ils ne connaissaient pas bien la valeur de la gourde, lorsqu'ils en demandèrent huit cents pour la rançon de chacun de nos deux voyageurs. Ce fut le 22 juillet qu'ils arrivèrent, après avoir erré pendant seize jours dans les sables brûlans du désert de Saara, et avoir supporté tout ce que peuvent avoir d'affreux la soif et la faim, principalement l'infortuné M. Rogery qui eut à supporter tous les caprices des Maures.

Tous les naufragés échappés à ces désastres, se trouvant rassemblés à Saint-Louis, nous comptions entrer de suite en possession de nos établissemens : mais après que le gouverneur anglais, M. Beurthonne, eut appris notre naufrage,

soit qu'il eût reçu des ordres de son gouvernement, il refusa de rendre la colonie. Ce contretems força le chef supérieur de l'expédition française à prendre des mesures pour attendre de nouveaux ordres de France. Il lui fut enjoint de faire partir sur-le-champ tous les naufragés qui arrivaient dans la ville de Saint-Louis.

Tout nous porte à croire que le retard qui fut apporté à la restitution de ces établissemens, dépendit du gouverneur anglais, qui y mit des obstacles toutes les fois que les circonstances le lui permirent. Il allégua d'abord qu'il n'avait pas reçu l'ordre de rendre la colonie, et qu'en outre il manquait de navires pour transporter ses troupes et tous les objets qui appartenaient à sa nation. Cette allégation de manquer de bâtimens fait présumer qu'il n'était pas très-disposé à se retirer de l'île Saint-Louis, ce qui paraît vraisemblable; car le gouverneur français, afin d'applanir toutes les difficultés, proposa la flûte *la Loire* pour servir de transport, et il fut refusé. Nous croyons avoir deviné la cause de ce retard dans la reddition de la colonie, par deux raisons qui nous paraissent d'autant mieux fondées, qu'elles prennent leur source dans un de ces actes de la conduite britannique qui est toujours basée sur l'intérêt politique ou commercial. Nous pensions bien que M. Beurthonne avait reçu l'ordre de rendre les îles de Saint-Louis et de Gorée, à la flotte française qui devait se présenter pour en prendre possession; mais nous pensons aussi

qu'il lui était recommandé de ne les évacuer que le plus tard possible, dans le cas où le commerce et le gouvernement anglais pourraient tirer quelques avantages d'un retard. Au reste, ce ne sont que des présomptions; mais comme les événemens qui eurent lieu dans la suite les ont en quelque sorte justifiées, nous croyons pouvoir manifester ici notre façon de penser à ce sujet.

Si M. Beurthonne n'avait pas reçu d'instruction pour rendre la colonie, il lui était bien certainement inutile d'alléguer qu'il manquait de moyens de transport : aux instances du gouverneur français, il n'avait qu'à faire une réponse toute simple et sans réplique, celle que son gouvernement ne lui avait donné aucun ordre. C'est donc l'espèce de vacillation qu'il mit dans ses réponses, qui nous porte à croire ce que nous avons osé avancer. Mais, dira-t-on, quel avantage ce délai pouvait-il procurer au gouvernement anglais ? Nous pensons l'avoir découvert, quoique ce ne soit, au reste, que des conjectures que nous abandonnons entièrement au jugement de nos lecteurs.

La traite des gommes était à la veille de se faire; il était bien juste que les commerçans anglais qui étaient dans le Sénégal enlevassent cette récolte, qui eût appartenu au commerce français, si la colonie eût été rendue.

Un second motif, non moins puissant, est que nous étions au moment de la mauvaise saison; et que les établissemens anglais sur la rivière de

Gambie (lieux où devait se rendre une partie de la garnison anglaise) sont extraordinairement mal sains : des maladies presque toujours mortelles y règnent pendant l'hivernage, et enlèvent communément les deux tiers des Européens nouvellement arrivés. Tous les ans le ravage est le même, parce que tous les ans on est obligé de transporter de nouvelles garnisons ; ceux qui ont le bonheur de résister à ces terribles épidémies, viennent en convalescence à l'île de Gorée, où l'air est assez salubre. Telles sont les raisons qui, à ce que nous pensons, ont occasionné le retard de la remise des établissemens sur la côte d'Afrique.

Le naufrage de la frégate *la Méduse*, favorisa les desseins de ce gouverneur ; car quelle sensation pouvait produire l'arrivée d'une expédition, dont la principale voile n'existait plus, et dont les trois autres navires ne parurent que les uns après les autres ? Si les Anglais avaient eu l'intention de nous rendre la colonie à notre arrivée, le désordre dans lequel nous nous présentâmes eut suffi seul pour leur faire naître l'idée de retarder, le plus possible, à se retirer de l'île Saint-Louis. Mais ce que nous concevons à peine, c'est que ce gouverneur, après un bon accueil de quelques jours, ait exigé que les troupes françaises fussent éloignées de la colonie : et quelles étaient ces troupes ? des malheureux presque nus, exténués par de longues fatigues et les privations qu'ils avaient eues à supporter au milieu des déserts ; presque tous étaient sans armes. Craignait-il

l'esprit des Colons et même des Nègres qui n'était pas en sa faveur, et qui virent avec le plus grand plaisir l'arrivée des Français? Cela n'est guères supposable.

Tous les naufragés étant donc rassemblés à Saint-Louis, comme nous l'avons déjà dit, le gouverneur, deux jours avant son départ pour le Cap-Verd, songea à envoyer un navire à bord de la Méduse pour y chercher 100,000 francs, ainsi que des provisions qui s'y trouvaient en quantité, et dont on manquait, pour ainsi dire, dans la colonie. On parlait très-peu des hommes qui étaient restés à bord, et auxquels on avait juré de les envoyer chercher, dès qu'on serait arrivé à St.-Louis; mais déjà on ne pensait presque plus à ces infortunés. M. Corréard dit que le premier jour qu'il fit une promenade dans la ville, il fut rendre une visite aux dames du gouverneur; pendant la conversation, on vint à parler de la goëlette qu'on allait expédier, et de la possibilité de retrouver les 100,000 francs, des vivres et des effets. Voyant qu'on ne parlait point des dix-sept infortunés qui étaient restés sur la frégate, il dit: mais un objet plus précieux dont on ne parle pas, ce sont les dix-sept malheureux qui ont été abandonnés? bah! répondit-on, dix-sept? il n'en reste pas trois. N'en reste-t-il que trois, répliqua-t-il, qu'un seul, sa vie est préférable à tout ce qu'on peut retirer de la frégate, et il sortit indigné.

Ce petit navire était commandé par un lieute-

nant de vaisseau; des plongeurs noirs et quelques passagers composaient son équipage. Il partit de Saint-Louis le 26 juillet, et avait à son bord des vivres pour huit jours; ensorte qu'ayant éprouvé des vents contraires, il fut obligé de rentrer dans le port, après avoir inutilement lutté pendant sept ou huit jours pour se rendre à bord de la Méduse. Cette goëlette repartit de nouveau, après avoir fait à peu près pour vingt-cinq jours de vivres; mais comme la voilure était en fort mauvais état, et que le propriétaire de ce bâtiment ne voulait point la faire changer avant qu'elle fut entièrement hors d'état de servir, on fut obligé de partir après quelques légères réparations seulement. Ayant éprouvé au large un assez fort coup de vent, les voiles furent presque détruites, et il fallut rentrer dans le port après quinze jours environ de navigation, sans avoir pu atteindre son but; alors on fit refaire une nouvelle voilure; ce qui demanda à peu près dix jours. Dès qu'elle fut installée, on mit en route pour la troisième fois, et l'on joignit la Méduse, cinquante deux jours après son abandon. Une réflexion toute simple se présente actuellement; il est certain que le lecteur doit présumer qu'il n'y avait dans la colonie que cette seule goëlette: il est de notre devoir de le détromper; plusieurs autres négocians offrirent leurs navires, mais ils furent refusés. Le gouverneur aima mieux traiter avec une seule maison, que d'avoir des comptes à régler avec une partie des négocians

de la colonie, qui cependant voulurent mettre à sa disposition tout ce qui était en leur pouvoir. M. D....r fut le commerçant favorisé : il fit au gouverneur de fortes avances en vivres et en argent, qui se sont élevées à 50,000 francs ; il eut continuellement dans sa maison M. Chemalz, sa famille et une suite nombreuse. L'opinion générale était que ce M. D. . . . r avait tiré de ses actes de générosité un bénéfice honnête de 100 pour 100 ; il fut d'ailleurs récompensé, à la demande du gouverneur, par cette décoration qu'une action d'éclat, (et non un coup de commerce très-lucratif) semble seule devoir mériter ; mais revenons à notre goëlette. Quel fut l'étonnement de ceux qui la montaient, de retrouver, encore à bord de la Méduse, trois infortunés à la veille d'expirer ! Bien certainement on était loin de s'attendre à cette rencontre, mais, comme nous l'avons dit, il y en eut dix-sept d'abandonnés. Que sont devenus les quatorze qui manquaient ? Essayons de retracer l'histoire de ces malheureux.

Dès que les embarcations et le radeau furent débordés de la frégate, ces dix-sept malheureux cherchèrent à se procurer des moyens de subsistance, jusqu'à ce qu'on vint à leur secours ; ils fouillèrent tous les lieux où l'eau n'avait pas encore pénétré, et parvinrent à rassembler assez de biscuit, de vin, d'eau-de-vie et de lard salé pour exister pendant un certain tems. Tant que les vivres durèrent, le calme régna parmi eux ;

mais quarante-deux jours s'écoulèrent sans qu'ils vissent paraître les secours qu'on leur avait promis. Alors douze des plus décidés, se voyant à la veille de manquer de tout, résolurent de gagner la terre. Pour y parvenir, ils construisirent un radeau avec les différentes pièces qui restaient sur la frégate, le tout maintenu, comme le premier, par des amarrages solides; ils s'y embarquèrent, et dirigèrent leur route sur la terre; mais comment pouvoir manœuvrer sur une machine dépourvue, sans doute, des rames et des voiles nécessaires. Il est certain que ces malheureux qui n'avaient embarqué qu'une très-petite quantité de vivres, n'ont pu long-temps résister, et qu'accablés de désespoir et de besoin, ils ont été victimes de leur témérité, ce dont on fut convaincu par les restes de leur radeau, qui furent trouvés sur la côte du désert de Saara, par les Maures sujets du Roi Zaïde, lesquels vinrent à Andar annoncer cette nouvelle. Ces infortunés ont été la proie des monstres marins qui sont en très-grande quantité sur ces rivages de l'Afrique.

Victimes malheureuses ! Nous déplorons la rigueur de votre sort; comme vous, nous avons été en butte aux plus affreux tourmens ! comme vous, abandonnés sur un radeau, nous avons eu à lutter contre ces besoins si pressans que l'homme ne peut maîtriser, la faim et la soif poussés à l'extrême ! Notre imagination nous reporte sur votre funeste machine; nous y

voyons votre désespoir, vos fureurs; nous appréciions enfin toute l'étendue de vos souffrances et vos malheurs nous arrachent des larmes. Il est donc vrai que l'infortune frappe plus vivement celui qui déjà a eu à lutter contre les événemens! L'homme heureux croit à peine au malheur, et souvent accuse celui dont il a causé les désastres.

Un matelot qui s'était refusé à s'embarquer sur ce radeau, voulut aussi gagner la terre, quelques jours après les premiers; il se mit dans une cage à poules, mais à une demi encablure de la frégate il fut submergé.

Quatre hommes se décidèrent à ne pas abandonner la Méduse, alléguant qu'ils aimaient mieux mourir à bord que d'aller affronter de nouveaux dangers, qu'il leur paraissait impossible de surmonter. Un de ces quatre venait de mourir, quand la goëlette arriva; son corps avait été jeté à la mer; les trois autres étaient très-faibles, et deux jours plus tard, il n'eut plus été tems. Ces malheureux occupaient chacun un endroit séparé, et n'en sortaient que ponr aller chercher des vivres qui, dans les derniers jours, ne consistaient qu'en un peu d'eau-de-vie, du suif et du lard salé. Quand ils se rencontraient, ils couraient les uns sur les autres, et se menaçaient de coups de couteau. Tant que le vin avait duré avec les autres provisions, ils s'étaient parfaitement soutenus; mais dès qu'ils furent réduits à

l'eau-de-vie pour boisson, ils s'affaiblirent de jour en jour (1).

On prodigua à ces trois hommes les soins qu'exigeait leur état, et tous les trois sont maintenant en pleine santé.

Après avoir donné les secours nécessaires aux malheureux dont nous venons de parler, on s'occupa de retirer du corps de la frégate tous les objets susceptibles d'être saisis; on la saborda, et au moyen de cette vaste ouverture, on put sauver des farines, du vin et plusieurs autres objets. M. Corréard a eu la bonhommie de penser que les naufragés allaient recouvrer au moins quelques-uns de leurs effets, puisqu'un bâtiment

(1) Ces abandons, en marine, se sont malheureusement plusieurs fois offert; le St.-Jean-Baptiste échoué en 1760 à l'île aux Sables, où 87 malheureux furent abandonnés malgré les promesses de venir les chercher, que leur firent les 320 naufragés qui se sauvèrent presque tous à Madagascar; 80 noirs ou négresses périrent faute de secours, les uns de misère, les autres en essayant à se sauver sur des radeaux, sept négresses et un enfant qui résistèrent pendant quinze années dans l'île aux Sables, furent exposés à toutes les rigueurs de la plus cruelle position, et ont été sauvés en 1776 par monsieur de Tromelin, commandant la corvette la Dauphine.

Le bot le Favori, commandé par le capitaine Moreau en 1757, rencontra le 26 mars de la même année, l'île Adu, il y envoya un canot, monté par huit hommes et commandé par M. Rivière, officier de marine; mais Moreau les abandonna, parce que les courans le drossaient sur l'île, et revint à celle de France, où il ne fit aucune démarche auprès du gouvernement, pour qu'on leur portât du secours; le brave Rivière et tous ses matelots parvinrent à se sauver à la côte du Malabar, au moyen d'un radeau et de son canot, il débarqua à Cranganor, près Calicut.

On conçoit que dans un premier moment, la présence du danger peut égarer la raison, et qu'alors on peut abandonner du monde sur un navire, mais ne pas aller à leur secours lorsqu'on est hors de danger, de mettre du retard à y voler, c'est ce qui ne se conçoit pas.

du Roi était parvenu jusqu'à la frégate. Mais qu'on se détrompe ! ceux qui le montaient, se déclarèrent corsaires, et mirent, pour ainsi dire, au pillage, tous les effets qu'ils purent rattraper. Un d'eux, M. ***. enleva plusieurs malles pleines et quatre hamacs contenant toutes sortes d'objets, le tout à son profit.

Ayant complété l'entière cargaison de la goëlette, et les tentatives pour retrouver les cent mille francs, dont nous avons déjà parlé, étant inutiles, l'on cingla vers le Sénégal. Nous vîmes arriver ce petit bâtiment, et nos cœurs palpitèrent de joie ; nous comptions tous revoir nos infortunés compatriotes, qui avaient été abandonnés sur la frégate, et en outre recouvrer quelques hardes, dont nous manquions entièrement. La goëlette franchit la barre, et en moins de quelques heures, elle eut parcouru l'espace qui la séparait de nous : courir au port, l'aborder et demander combien il y avait d'infortunés de sauvés, fut l'affaire d'un instant. On nous répondit : trois existent encore, et quatorze sont morts depuis notre départ : cette réponse nous attéra. Nous nous informâmes ensuite s'il avait été possible de sauver des effets ; on nous répondit que *oui*, mais qu'ils étaient de *bonne prise* ; nous ne concevions pas cette réponse, mais on nous la répéta; et nous apprîmes, pour la première fois, que nous étions en guerre avec des Français, parce que nous avions été excessivement malheureux.

Dès le lendemain, la ville fut transformée en une foire publique qui dura pendant au moins huit jours. Là, on vendait des objets appartenant à l'État, et ceux des malheureux naufragés qui avaient péri; ici, c'étaient les habillemens de ceux qui vivaient encore; plus loin, c'était l'ameublement de la chambre du commandant; ailleurs, on voyait les pavillons du bord (série de signaux composée de pavillons de diverses couleurs) que des nègres achetaient pour se faire des pagnes ou des manteaux; autre part on vendait le gréement et la voilure de la frégate; puis venaient des draps de lit, des cadres, des hamacs, des couvertures, des livres, des instrumens, etc. etc.

Mais une chose sacrée, respectée de tout homme qui sert avec honneur, ce signe de ralliement sous lequel on doit trouver la victoire ou la mort, le pavillon enfin qu'est-il devenu? . . . . Il a été sauvé . . . . Est-il tombé entre les mains d'un français? . . . Non! Celui qui avilit un signe respectable qui représente une nation, celui-là ne peut appartenir à cette même nation. Eh bien! ce signe fut employé à des usages domestiques (1). Des vases qui appartenaient au commandant de la frégate même, furent également sauvés et passèrent de son buffet sur la table du gouverneur, où M. de Chaumareys les y reconnut, et c'est de

(1) Des personnes que nous pourrions nommer, divisèrent le grand pavillon, en firent des serviettes, des draps, etc,

lui que nous tenons ces détails ; il est vrai que les dames du gouverneur les avaient eu à titre de cadeau de la part d'un de ceux qui allèrent à bord de la goëlette.

L'on ne voyait plus dans la ville que des nègres affublés, les uns de vestes et pantalons, les autres de grandes capottes grises; d'autres portaient des chemises, des gilets, des bonnets de police, etc. : tout enfin rappelait le désordre et la confusion. Telle a été une partie de la mission de la goëlette : les vivres qu'elle rapporta furent du plus grand secours au gouverneur français, qui était à la veille d'en manquer.

Quelques jours après, les commerçans de St.-Louis furent autorisés à se rendre à bord de *la Méduse* avec leurs navires, aux conditions suivantes : ils devaient faire les armemens de leurs bâtimens à leurs frais, et tous les objets qu'ils parviendraient à sauver de la frégate devaient être partagés en deux portions égales, l'une pour le gouvernement et l'autre pour les armateurs. Quatre goëlettes partirent de Saint Louis, et en peu de jours parvinrent à leur destination. Elles rapportèrent dans la colonie une grande quantité de barils de farine, de viandes salées, de vin, d'eau-de-vie, des cordages des voiles, etc., etc. Cette expédition fut terminée en moins de vingt jours. A mesure que les goëlettes arrivaient dans le Sénégal, il était naturel de les décharger et de mettre les objets en magasin en attendant l'arrivée du gouverneur français qui était absent, il nous sem-

ble que dans les partages qui devaient avoir lieu, sa présence ou celle de toute autre autorité était nécessaire. Mais soit que les armateurs ne voulussent pas attendre le retour du gouverneur, soit qu'ils fussent pressés de posséder ce qui leur revenait dans les cargaisons des navires, ils se présentèrent chez M. P..., et le prièrent de vouloir bien faire le partage des objets sauvés de la frégate. nous ignorons si M. P... fut autorisé à faire ces partages; mais n'importe qu'il ait été autorisé ou non, nous croyons qu'il ne pouvait les faire sans la coopération d'un ou de plusieurs employés de l'administration, puisqu'il était lui-même l'un des armateurs. Il eût été d'autant plus facile de faire surveiller ces partages par un employé du gouvernement, qu'il y en avait alors quatre ou cinq à Saint-Louis, entr'autres le greffier et le payeur, aucun d'eux ne fut appelé pour assister à ces diverses opérations, qui durèrent cependant plusieurs jours. Quoi qu'il en soit, ceux auxquels appartenaient les navires se montrèrent bien plus généreux envers les naufragés que les hommes qui allèrent à bord de la frégate, sur la première goëlette : le peu de livres et d'effets divers qu'ils purent sauver, furent restitués à ceux des naufragés qui les réclamèrent.

Peu après que ces déprédations furent terminées, quelques officiers et soldats français de terre et de mer qui étaient encore à Saint-Louis, reçurent ordre du gouverneur anglais de se rendre de suite au camp de Daccard; c'était vers le pré-

mier octobre. A cette époque M. Corréard resta le seul français à l'hôpital de Saint-Louis, y attendant toujours son entier rétablissement. Nous ignorons entièrement quelles furent les raisons qui engagèrent ce gouverneur à employer des mesures aussi sévères, pour une vingtaine de malheureux naufragés, dont trois officiers, avaient fait partie du triste radeau. Cependant il permit aux employés de l'administration de demeurer dans la ville.

Avant de passer outre, nous devons prévenir que nous consacrerons un article à décrire les nouveaux malheurs auxquels furent en proie quelques infortunés échappés au radeau et au désert, et qui restèrent plongés dans un hôpital affreux sans secours, sans consolation. Cette histoire, qui est celle du camp de Daccard, terminera ce tableau; mais avant de la commencer, nous allons reprendre les faits depuis le 23 juillet, jour où se trouvèrent réunis les hommes du radeau et les soixante-trois qui furent débarqués par la chaloupe près des môles d'Angel.

Voici comme M. Savigny en rend compte : le commandant du radeau et moi fûmes accueillis au Sénégal par M. Lasalle, négociant français, qui dans toutes les circonstances nous prodigua les soins les plus généreux, ce qui nous épargna les nouvelles souffrances qu'éprouvèrent nos compagnons d'infortune; aussi M. Lasalle a-t-il des titres éternels à notre reconnaissance.

Quant à M. Corréard, rendu à l'île St.-Louis,

lui et les hommes couverts de blessures, ne tenant presque plus à la vie, furent couchés sur des lits de sangle, dont les matelas n'étaient que des couvertures de laine ployées en quatre, et garnis de draps d'une malpropreté dégoûtante; les quatre officiers de troupes furent aussi placés dans une des salles de l'hôpital, et les soldats et matelots dans une autre salle voisine de la première et couchés de la même manière que les officiers. Le soir de leur arrivée, le gouverneur accompagné du commandant de la frégate et d'une nombreuse suite, vint leur rendre visite : l'air compâtissant avec lequel il les aborda, les toucha vivement; dans ce premier moment on leur promit des toiles de Guinée pour les vêtir, du vin pour rétablir leurs forces, des armes et des munitions pour les distraire, lorsqu'ils seraient en état de sortir. Promesses frivoles : ce n'est qu'à la pitié des étrangers que, pendant cinq mois, ils durent leur existence. Le gouverneur annonça son départ pour le camp de Daccard, en disant à ces tristes délaissés qu'il avait donné des ordres pour que rien ne leur manquât pendant son absence. Tous les Français susceptibles de s'embarquer venaient de partir avec le gouverneur.

Livrés à eux-mêmes dans l'affreux séjour qu'ils habitaient; entourés d'hommes auxquels leur cruelle position n'inspirait aucune pitié, les infortunés délaissés gémissaient et se répandaient en plaintes inutiles. En vain ils représentèrent au médecin anglais que la ration ordinaire de simple soldat

qu'on leur avait donnée jusques-là, ne leur convenait sous aucun rapport, d'abord en ce que leur santé altérée exigeait, si toutefois on voulait les rétablir, une nourriture moins grossière que celle qu'on donne à un soldat bien portant dans sa caserne ; que d'ailleurs les officiers dans tous les pays jouissaient de quelques distinctions, et qu'en conséquence il était prié d'avoir égard à la juste réclamation de ses malades. Le docteur fut impitoyable ; il répondit qu'il n'avait pas reçu d'ordre et qu'il ne changerait rien. Alors ils adressèrent leurs plaintes au gouverneur anglais, qui fut aussi peu sensible. Il est probable que le gouverneur français, avant son départ, avait invité cet officier à procurer tous les secours qu'exigeait la position de ceux qu'il laissait à la garde de sa loyauté. Si cette prière lui a été faite, il faut convenir que ce M. Beurthonne a un cœur bien peu accessible aux sentimens d'humanité.

Quel contraste entre la conduite de ce lieutenant-colonel, et celle des officiers de sa nation faisant partie de l'expédition de l'intérieur de l'Afrique, auxquels se joignirent ceux de la garnison ! C'est à leurs soins généreux que les officiers provenant du radeau, durent des soulagemens, et la vie peut-être.

Ces Messieurs, quelques jours après l'arrivée des infortunés, ayant appris leur cruelle position, vinrent dans l'hôpital, et emmenèrent avec eux les quatre officiers qui déjà étaient en état de

sortir; ils les invitèrent à partager leurs repas, en attendant la remise de la colonie (1). Quarante jours s'étaient passés, depuis que les compâtissans Anglais étaient venus au secours de ces quatre compagnons d'infortune, sans que l'affligé Corréard en eût personnellement ressenti les effets. Sa santé était fortement délabrée, par suite des souffrances inouies qu'il avait éprouvées sur le radeau; ses blessures lui occasionnaient des douleurs très-vives, et il était obligé de garder l'infirmerie: joint à cela, le manque absolu de vêtemens, n'ayant rien autre chose pour se couvrir que le drap de son lit dans lequel il s'enveloppait. Depuis le départ du gouverneur, il n'avait point entendu parler des Français, ce qui l'inquiétait sur-tout et redoublait l'envie qu'il avait de se rapprocher de ses compatriotes, dans l'espérance de trouver près d'eux des consolations et quelques adoucissemens, car il comptait des amis parmi les officiers et passagers qui étaient au camp de Daccard. Il était dans cette disposition, et dans la triste situation qu'il vient de dépeindre, réduit à la ration de simple soldat, pendant les quarante jours qui venaient de s'écouler, lorsqu'il fit demander à un capitaine de la marine marchande américaine, s'il

(1) Presque tous les jours ils mangeaient avec les officiers anglais; mais le soir il fallait rentrer dans le funeste hôpital, où gémissaient une infinité de victimes: et s'il arrivait qu'un de ces convalescens manquât de venir, leurs hôtes généreux et bénévoles envoyaient à l'hôpital s'informer avec sollicitude de la cause de leur absence.

voulait lui faire le plaisir de le conduire au Cap-Verd, lieu où il devait se rendre ; sa réponse fut affirmative, et le départ fixé à deux jours. Dans cet intervalle, le naturaliste Kummer eut occasion d'exprimer en présence du major Peddy, commandant en chef l'expédition anglaise pour l'intérieur de l'Afrique, les craintes que lui faisait concevoir le départ de son ami, alléguant, vu le délabrement de sa santé, les inquiétudes qu'il concevait sur la salubrité du camp de Daccard où il devait se rendre. A peine le sensible M. Kummer eut-il cessé de parler, que le major Peddy partit précipitamment, rentra dans son appartement, y prépara de suite du linge, des vêtemens et de l'argent; et pendant qu'il arrangeait ces différens objets, ce vrai philantrope versait des larmes sur le sort du malheureux qu'il ne connaissait pas, maudissant ceux qui l'avaient impitoyablement abanbonné. Son indignation venait de ce qu'on lui avait assuré que depuis le départ du gouverneur français, M. Corréard n'avait plus entendu parler ni de lui ni de ses compatriotes. Respectable major! digne ami de l'humanité! en partant pour l'intérieur de l'Afrique, vous avez emporté les regrets et la reconnaissance d'un cœur où sont gravés vos nobles bienfaits.

Pendant ces apprêts de secours inattendus, assis sur le pied de son grabat, M. Corréard était accablé par la pensée de sa misère et livré aux plus déchirantes réflexions. Tout ce qu'il voyait l'affectait plus profondément que les scènes affreuses

qui s'étaient passées sur le radeau. Dans la plus grande chaleur des combats, se disait-il, la douleur de mes blessures n'était point accompagnée de ce sombre découragement qui m'abat, et qui, par une marche lente, mais sûre, me conduit à la mort! Il y a deux mois, j'étais un homme intrépide, capable de résister à toutes les fatigues; aujourd'hui, renfermé dans cet affreux séjour, mon courage s'est évanoui, tout m'abandonne. J'ai en vain demandé quelques secours à ceux qui sont venus me voir, non par humanité, mais par une froide curiosité : tel on allait voir, à Liège, le brave Goffin, après que, par son courage, il se fut tiré des éboulemens des mines de houille où il avait été enseveli. Mais lui, plus heureux que moi, fut récompensé de la décoration de la légion d'honneur et d'une pension qui lui assura l'existence. Si j'étais en France, se disait-il encore, mes parens, mes compatriotes adouciraient mes peines : mais ici, sous un ciel brûlant, où tout m'est étranger; entouré de ces Africains endurcis par le spectacle habituel des maux qu'occasionne la traite des nègres, rien ne me soulage; au contraire, la longueur des nuits, la continuité de mes souffrances, la vue de celles de mes compagnons d'infortune, la malpropreté dégoûtante à laquelle je suis livré, les mauvais soins d'un soldat infirmier, continuellement ivre et négligent, l'insupportable dureté d'un mauvais lit à peine abrité des injures de l'air, tout m'annonce une fin inévitable. Il

faut donc m'y résigner et l'attendre avec courage ! J'étais moins à plaindre sur le radeau ; là, l'imagination exaltée, à peine je jouissais de mes facultés intellectuelles ! mais ici, je suis un homme livré à de mornes et continuelles réflexions, et je vois chaque jour ceux qui partagèrent mon sort malheureux, me précéder dans la tombe (1).

C'est au moment où ce soliloque désespérant l'absorbait en entier, qu'il vit entrer dans la salle deux jeunes officiers accompagnés de trois ou quatre esclaves chargés de différens effets. Ces deux militaires s'approchèrent avec un air de bonté du triste et immobile Corréard : recevez, lui dirent-ils, ces faibles dons; c'est le major Peddy et le capitaine Campbell qui vous les envoient ; et nous, Monsieur, nous avons voulu jouir du bonheur de vous apporter les premiers secours : nous avons la mission de la part de tous nos camarades d'obtenir de vous la vérité sur les besoins que vous pouvez avoir; en outre, vous êtes invité à partager notre table, pendant tout le tems que nous passerons ensemble : le major et tous les officiers vous engagent à rester ici, et à ne point vous rendre au camp pestiféré de Daccard, où une maladie mortelle vous enleverait

(1) Trois malheureux provenant du radeau moururent en fort peu de tems ; ceux qui, ont traversé le désert, s'étaient trouvés trop malades pour se rendre à Daccard, étaient en assez grand nombre dans ce même hôpital et y périssaient successivement.

en peu de jours. Il y aurait de l'ingratitude à ne pas nommer ici ces deux jeunes gens; l'un porte le nom de Beurthonne, sans être le parent du gouverneur de ce nom, l'autre se nomme Addam.

Tandis que ces généreux officiers remplissaient avec tant de politesse et de prévenance ces actes d'humanité, M. le major Peddy entra dans la salle, suivi d'autres esclaves, chargés également d'effets qu'il venait encore offrir à l'ami du naturaliste Kummer, dont il était accompagné. Le major s'approcha de l'infortuné Corréard, qui semblait sortir d'un rêve; il le serra dans ses bras en versant des larmes et lui jurant une amitié qui ne s'est pas démentie pendant tout le tems qu'il resta avec lui. Quelle image sublime qu'un bel homme, de près de deux mètres de hauteur, qui verse des larmes d'attendrissement à l'aspect d'un malheureux qui n'était pas moins vivement ému, et en répandait d'abondantes, pénétré de reconnaissance et d'admiration. Après s'être remis du trouble que lui avait occasionné le spectacle de la triste situation de l'étranger qu'il venait d'arracher à la détresse, M. le major lui fit les offres les plus obligeantes; et pour que M. Corréard ne les refusât pas, il lui protesta d'avance qu'il avait reçu, ainsi que plusieurs de ses camarades, de semblables secours de la part des Français, et que leur compatriote lui devait l'honneur de lui permettre de s'acquitter, si toutefois c'était possible, envers leur nation,

des soins généreux qu'il avait reçus d'eux (1). Des offres aussi noblement faites ne pouvaient qu'être acceptées, en témoignant au bienfaiteur, combien on s'estimerait heureux de pouvoir mériter l'amitié qu'il venait d'offrir, et que l'on ne desirait rien tant que d'être un jour à même d'en prouver sa reconnaissance d'une manière digne de lui-même et d'un Français. A partir de là, M. Corréard reçut tous les secours imaginables de la part du major et de ses officiers, et on peut dire avec vérité qu'il leur doit la vie, ainsi que les quatre officiers français qui étaient avec lui.

Le 24 du mois d'août, M. Clairet paya son tribut à la nature. Il y avait trente-cinq jours que nous étions arrivés à l'île Saint-Louis. M. Corréard eut la douleur de le voir mourir à ses côtés, et de lui entendre dire, avant sa mort, qu'il mourait satisfait, puisqu'il avait eu le tems de recommander à son père un fils naturel qu'il chérissait. A cette époque les secours de M. Peddy n'avaient pas encore soulagé M. Corréard; il était nu, de manière qu'il ne put assister aux funérailles de son infortuné camarade qui venait de succomber, exténué par les souffrances qu'il avait éprouvées sur le radeau.

---

(1) Le major Peddy avait combattu contre les Français aux Antilles et en Espagne; la bravoure de nos soldats, et l'accueil qu'on lui avait fait en France, lors de nos désastres, lui avait inspiré une très-grande vénération pour nos compatriotes, qui, dans plus d'une circonstance, s'étaient montrés généreux à son égard.

Les restes de ce jeune officier reçurent les honneurs qui leur étaient dûs. MM. les officiers anglais et particulièrement le major Peddy, dans cette circonstance, se comportèrent d'une manière digne d'éloges. Ils assistèrent tous au convoi funèbre, y envoyèrent un fort détachement de leurs troupes et tous les sous-officiers de leur régiment. Le corps des bourgeois, présidé par le maire, assista à cette triste cérémonie. Enfin rien ne fut négligé pour rendre à la mémoire de notre compagnon tous les honneurs dûs à son rang et à ses malheurs.

Ce brave militaire, qui n'était âgé que de vingt-huit ans, comptait huit années de service; il avait été décoré de la légion d'honneur au Champ de Mai, en récompense des services qu'il avait rendus aux journées de Talavera, de la Reina, de la Siera-Morena, de Saragosse, de Montmiraille, de Champaubert et de Montereau : il s'était aussi trouvé à la trop déplorable journée de Waterloo, et il était alors officier porte-drapeau de son régiment.

Telles étaient les choses qui se passaient à l'île Saint-Louis. La mauvaise saison qui, dans ces contrées, est si fatale aux Européens, commençait à répandre cette foule d'affections terribles dont la mort est fréquemment la compagne. Portons maintenant nos regards sur les malheureux rassemblés au camp de Daccard, non loin du village de ce nom, situé sur la presqu'île du Cap-Verd.

Enfin le gouverneur français, comme nous l'avons déjà dit, ne pouvant entrer en possession de la colonie, se décida à aller camper sur le Cap-Verd, dont la propriété était reconnue à la France. Le 26 juillet, le brick l'*Argus*, et un trois mâts appartenant à MM. Potin et Durécur, se chargèrent des restes de l'équipage de *la Méduse* : c'étaient les hommes qui étaient débarqués près de Portendick et quelques personnes du radeau ; les plus malades restèrent à l'hôpital de Saint-Louis. Ces deux navires mirent sous voile ; le gouverneur s'était embarqué sur le trois mâts ; ils arrivèrent en la rade de Gorée, le soir à la nuit. Le lendemain, les hommes furent transportés au camp de Daccard : déjà plusieurs militaires et matelots y étaient rendus (c'étaient ceux qui les premiers avaient traversé le désert) : la flûte *la Loire* les y avait transportés, depuis quelques jours, avec le commandant de la frégate. Elle avait également mis à terre les troupes de débarquement qu'elle avait à son bord, et qui consistaient en une compagnie de soldats coloniaux. Le commandement de ce camp fut confié à M. de Fonsain, respectable vieillard, qui y mourut victime de son zèle. Ce commandement fut confié à M. de Fonsain, parce que le gouverneur habita l'île de Gorée pour être à portée de surveiller le camp et les navires, et sans doute pour ménager sa santé.

Le naufrage de la frégate ayant diminué de beaucoup le nombre de la garnison, et occa-

sionné la perte d'une grande quantité de vivres dont elle était chargée, il fallut expédier un navire pour France, afin d'obtenir des secours et de nouveaux ordres. Le choix tomba sur la corvette l'*Echo*, qui mit sous voile le 29 juillet au soir. Elle avait à son bord cinquante-trois naufragés, dont trois officiers de marine, le chirurgien-major, l'agent comptable, trois élèves de marine et un chirurgien en sous-ordre. Après trente-cinq jours de traversée, cette corvette mouilla sur la rade de Brest. M. Savigny dit que depuis six ans qu'il est dans la marine, il n'a jamais vu un bâtiment aussi bien tenu, et où le service se fît avec autant de régularité qu'à bord de la corvette l'*Echo*. Revenons à l'histoire du camp de Daccard.

Ce camp fut assis sur le Cap-Verd, près d'un village habité par des nègres et nommé Daccard, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus. Les naturels du pays parurent voir, avec plaisir, les Français fonder un établissement sur cette côte. Peu de jours après, les soldats et matelots ayant eu quelque mésintelligence, on rappela les derniers, et ils furent distribués sur la flûte *la Loire* et le brick l'*Argus*.

Les hommes qui composaient ce camp furent bientôt assaillis par les maladies du pays. Ils étaient mal nourris, et beaucoup venaient de supporter de longues fatigues. Quelques poissons, du rhum très-mauvais, un peu de pain ou du riz, tels étaient leurs vivres : la chasse pourvoyait

aussi à leurs besoins; mais les courses qu'ils faisaient pour se procurer du gibier, étaient souvent des causes de l'altération de leur santé. Ce fut dans les premiers jours de juillet que la mauvaise saison commença à se faire sentir. Des maladies cruelles attaquèrent les malheureux Français, et avec quels progrès ces affections terribles ne marchèrent-elles pas, lorsqu'elles assaillirent des infortunés exténués par de longues privations! Les deux tiers furent terrassés par des fièvres putrides; leur marche rapide laissait à peine aux médecins le tems d'administrer ce médicament précieux, présent du Pérou, dont, par un vice d'administration, les hôpitaux se trouvèrent presque dénués. Ce fut à cette époque que M. de Chaumareys vint prendre le commandement du camp. De nouvelles mesures y furent prises, et le quinquina ne fut plus soustrait des hôpitaux; mais des dyssenteries souvent mortelles se répandaient partout. De tous côtés ce n'était que des malheureux qui se livraient au désespoir et qui soupiraient après leur patrie; à peine pouvait-on trouver du monde pour le service du camp. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que les équipages des navires qui étaient sur la rade de Gorée, ne ressentirent presque pas l'influence de la mauvaise saison : il est vrai que ces équipages étaient mieux nourris, mieux habillés et abrités des injures de l'air; il est d'ailleurs assez constant que cette rade est saine, tandis que les maladies du pays règnent à terre. Telle était la situation du

camp de Daccard, lorsque, le 20 novembre, le gouverneur français fut autorisé par le gouverneur-général des établissemens anglais (M. Macarty) d'habiter, sur la côte des ex-possessions françaises, le lieu qui lui conviendrait le mieux. M. Schmalz choisit Saint-Louis (1).

N'étant restés ni l'un ni l'autre au camp de Daccard, nous n'avons pu détailler tous les événemens qui y eurent lieu. Nous avons été obligés de glisser un peu légèrement sur cette partie de notre relation.

M. Corréard qui, comme on l'a vu, était resté à l'île Saint-Louis, s'empressa de rendre ses devoirs au gouverneur qui venait, en vertu de l'autorisation de M. Macarty, habiter cette ville. Il rapporte à cette occasion que ce chef supérieur l'accueillit très-bien, le plaignit beaucoup et lui protesta que s'il n'avait pas été mieux soigné, ce n'était point de sa faute : il convint qu'il avait été le plus mal traité de tous les naufragés, chose qu'il savait depuis long-tems; « mais, ajouta-t-il, « vos malheurs sont terminés, et désormais vous » ne manquerez de rien. Je vous enverrai tous » les jours de très-bonnes rations de riz, de viande, » de bon vin et d'excellent pain : d'ailleurs sous » peu, je vous mettrai en pension chez M. Mon» brun, où vous serez parfaitement ». Ces der-

(1) La remise de la colonie n'eut lieu que six mois après notre naufrage. Ce fut seulement le 25 janvier 1817 que nous prîmes possession de nos établissemens de la côte d'Afrique.

nières promesses n'ont pas eu plus d'effet que les premières : seulement un jour, dans un accès de fièvre, il lui arriva d'envoyer son domestique porter au gouverneur un billet, dans lequel il demandait une bouteille de vin et une d'eau-de-vie : il reçut effectivement ce qu'il avait demandé ; mais revenu de son délire, il voulut renvoyer ces liqueurs : cependant, après avoir réfléchi, il jugea que le procédé serait inconvenant, et il se décida à les garder. Voilà tout ce qu'il put obtenir des autorités françaises, en cinq mois de tems qu'il resta malade à Saint-Louis. Il est même probable qu'il serait revenu en France sans avoir coûté la moindre des choses à son gouvernement, s'il ne lui était pas survenu cet accès de fièvre qui lui fit perdre la raison, et pendant lequel il fit cette demande qui lui parut ensuite indiscrète et inopportune.

Le 23 ou le 24 novembre, il revit ses deux bienfaiteurs, le major Peddy et le capitaine Campbell; ils partaient pour leur grand voyage de l'intérieur de l'Afrique. Cette expédition était composée, outre le major, commandant en chef, et le capitaine, commandant en second et chargé des observations astronomiques, d'un jeune médecin commandant en troisième, du naturaliste Kummer (Saxon, naturalisé français), d'un mulâtre servant d'interprète, de trente soldats blancs, presque tous ouvriers, de cent soldats noirs, et d'environ dix chameaux, de cent cinquante chevaux, d'autant d'ânes et de cent bœufs porteurs; ce

qui élevait à peu près à cent trente le nombre des hommes, et à quatre cents celui des animaux. Tous les équipages furent embarqués sur six petits bâtimens qui remontèrent la rivière de Rio-Grande, à quarante lieues dans l'intérieur. Le respectable chef de cette expédition ne put résister à la rigueur du climat : il fut atteint d'une maladie cruelle qui termina son existence, peu de jours après son départ de l'île Saint-Louis. De semblables hommes devraient être impérissables !

Les médecins anglais voyant que la santé de M. Corréard, loin de s'améliorer, semblait au contraire s'affaiblir de plus en plus, le déterminèrent à retourner en France. Ces Messieurs lui donnèrent à cette fin un certificat, tel que le gouverneur français ne pouvait point s'opposer à son départ, il accueillit parfaitement bien cette demande, et deux jours après le passage lui fut assuré : mais on verra plus tard quel était le motif de cet accueil favorable.

Le 28 novembre au matin, il s'embarqua sur un côtre qui le conduisit à bord de la flûte *la Loire*, destinée pour la France : il ne fut pas plutôt embarqué que la fièvre le prit, comme elle le faisait presque tous les jours ; il était dans une situation affreuse, affaibli par cinq mois de maladie, dévoré par une fièvre brûlante, jointe à l'ardeur du soleil de midi qui lui tombait perpendiculairement sur la tête, il crut qu'il allait mourir ; il éprouvait avec cela des vomissemens douloureux pro-

duits par la chaleur et le poisson dont il avait déjeûné avant son départ. Le petit navire franchit la barre du fleuve; mais le calme étant survenu au-delà, il ne put plus marcher : on s'en aperçut du bord de la Loire, et on expédia aussitôt un grand canot pour aller retirer les passagers de l'ardeur du soleil. Pendant que ce canot venait, mon malheureux compagnon s'endormit sur un tas de câbles placés sur le pont du côtre; mais avant qu'il le fût entièrement, il entendit quelqu'un qui disait : « *En voilà un qui n'ira* » *jamais jusques en France* ». Le canot arriva, après un petit quart-d'heure de route; tous ceux qui entouraient le malade, s'embarquèrent dans le canot, sans que personne ait eu la générosité de l'éveiller; ils le laissèrent plongé dans le sommeil et exposé aux rayons du soleil; il passa cinq heures dans cet état, après le départ de l'embarcation. De sa vie il n'avait autant souffert, si l'on en excepte les treize jours du radeau. Quand à son réveil il demanda ce qu'étaient devenus ces messieurs, on lui répondit qu'ils étaient partis, et que pas un d'eux n'avait manifesté l'intention de l'emmener. La brise s'étant élevée, le côtre arriva enfin à bord de *la Loire*, et là, sur le pont, en présence des matelots, il fit à ceux qui l'avaient abandonné les reproches les plus amers, en leur disant même des choses offensantes. Ces sorties, suites de son exaspération, le firent considérer comme étant fou, et personne ne se formalisa des dures vé-

rités qu'il venait d'exhaler publiquement. *La Loire* mit sous voile le 1er. décembre, et arriva en France le 27 du même mois.

Rendu à Rochefort, M. Corréard se présenta chez M. l'intendant de la marine, qui l'accueillit avec bonté, et l'autorisa à passer à l'hôpital tout le tems qu'il jugerait convenable pour son rétablissement. Il fut placé dans une salle d'officiers, où il reçut les soins les plus attentifs des officiers de santé en chef de cet hôpital, qui, outre les secours de leur art, lui témoignèrent tous les égards imaginables et allégèrent ses maux par de douces consolations. Je voyais tous les jours mon compagnon d'infortune, et il me répétait souvent : « Je suis heureux, » j'ai enfin trouvé des hommes sensibles à mes », malheurs ». Après trente-trois jours passés dans ce superbe hôpital, il crut sa santé assez bien rétablie, et il demanda à en sortir pour se rendre dans sa famille.

Nous terminerons ici l'histoire de notre relation nautique; mais comme depuis notre retour en France, des circonstances particulières, et une série d'événemens que nous étions loin de prévoir, ont, pour ainsi dire, prolongé la chaîne de nos aventures, nous ne croyons pas qu'il soit mal à-propos d'ajouter un nouvel article de ce qui nous est arrivé depuis que nous avons revu notre patrie.

M. Savigny crut qu'après avoir essuyé des malheurs sans exemple, il lui était bien permis de

décrire toutes les souffrances auxquelles, pendant treize jours, lui et ses compagnons d'infortune ont été en proie. A-t-on jamais interdit la plainte aux malheureux ! Eh bien, les nouveaux malheurs qui l'ont atteint et qu'il va mettre sous les yeux des lecteurs, proviennent de ce qu'il n'a pu garder le silence sur ces événemens désastreux.

Pendant sa traversée sur la corvette *l'Echo*, il écrivit nos malheureuses aventures; son intention était de déposer son narré au ministère de la marine. Arrivé en France au mois de septembre, on lui conseilla d'aller à Paris, où, disait-on, « *vos malheurs vous attireront la bienveillance du ministère* », et l'on regardait, comme chose certaine, que quelque récompense lui ferait oublier les pertes considérables qu'il venait de faire, les dangers auxquels il venait d'échapper, et les douleurs que lui occasionnaient ses blessures, car il avait encore, à cette époque, le bras droit en écharpe. Il écouta les conseils qu'on lui donnait, parce qu'ils venaient de personnes très-sensées, et il se mit en route pour la capitale, emportant avec lui son manuscrit. Il arriva à Paris le 11 septembre; son premier soin fut de se présenter au ministère, où il déposa tous les écrits qu'il avait rédigés sur le naufrage de *la Méduse*. Mais quel fut son étonnement de voir le lendemain dans le journal des Débats du 13 septembre, un extrait de sa relation copiée presque littérallement : il chercha alors d'où les rédacteurs de ce journal avaient pu tenir

ces détails : il lui fallut peu de tems pour trouver le mot de cette énigme. On n'exposera point ici par quel moyen son manuscrit a été connu du rédacteur de ce journal. On se borne à dire que M. Savigny étant encore à Brest, une personne, qui a des relations avec le ministère, dans l'intention de lui être utile, lui demanda une copie de son mémoire, et que, par la voie d'un homme en place, il la ferait parvenir au ministre de la marine. Cette copie de nos aventures fut confiée à ce personnage, et par lui envoyée à Paris. M. Savigny n'avait pris ce parti, que parce que son intention était alors de se rendre dans sa famille, sans passer par la capitale. Il paraît que cette copie ne fut pas discrètement conservée, puisqu'elle parvint au rédacteur du journal des Débats : certainement celui qui la reçut de Brest était loin de vouloir nuire à l'auteur de cet écrit. S'il avait eu la moindre idée de tous les désagrémens qu'occasionna la publicité qu'il donna à sa relation, en la montrant à plusieurs personnes, il l'eût plus soigneusement conservée, ou du moins il l'eût remise immédiatement au ministre de la marine à qui elle était destinée. Cette publicité, par la voie du journal des Débats, attira à M. Savigny les plus vives remontrances. Dès le jour même il fut appelé à ce ministère ; on lui dit que Son Excellence était mécontente, et qu'il eût à prouver de suite qu'il était innocent de la publication de nos malheurs dont toute la France s'affligeait en s'into-

ressant au sort des victimes. Mais tout avait changé pour celle-ci : au lieu de l'intérêt que devait inspirer sa position, M. Savigny venait d'appeler sur lui la sévérité du ministre, et il lui fallait se justifier d'avoir osé écrire qu'il avait été très-malheureux par la faute d'autrui. La réception qu'on lui fit au ministère l'affecta tellement, que sans les conseils de quelques personnes, il donnait sur-le-champ sa démission. Enfin il n'y avait qu'un moyen de prouver que ce n'était pas lui qui avait donné sa relation au rédacteur du journal des Débats, c'était d'avoir l'aveu même de ce rédacteur. Fort de sa conscience il fut le trouver, et sans hésiter ce loyal écrivain rendit hommage à la vérité par le certificat transcrit ci-après.

« Je certifie que ce n'est point de M. Savigny » que je tiens les détails du naufrage de *la Mé-* » *duse*, insérés sur la feuille du 13 septembre » 1816. *Signé*, le rédacteur du Journal des » Débats. »

Ce certificat fut remis entre les mains de M. . . et par lui présenté à Son Excellence, qui ne parut cependant pas satisfaite, parce que cette pièce, tout en lui prouvant que ce n'était pas M. Savigny qui avait rendu publique l'histoire de nos aventures, n'apprenait nullement par quelle voie le manuscrit avait pu être connu du rédacteur. Un des chefs du ministère lui ayant laissé entrevoir l'opinion de Son Excellence, qui trouvait insuffisante cette

justification, M. Savigny eut recours, de nouveau, au rédacteur du journal, qui ne refusa pas, dans un second certificat, de déclarer : « Je certifie » que ce n'est point de M. Savigny que je tiens » les détails insérés sur la feuille du 13 septem- » bre, mais bien du ministère de la . . . . . » Après cette nouvelle preuve, on ne douta plus que M. Savigny avait été victime d'une indiscrétion ; et on lui dit qu'il pouvait se rendre dans son port. Il quitta donc la capitale, après avoir éprouvé bien des contrariétés; mais toutes celles que devait lui occasionner la publication de nos malheurs n'étaient pas encore à leur fin.

Les Anglais traduisirent les détails donnés par le journal du 13 septembre, et les insérèrent dans une de leurs gazettes qui parvint au Sénégal. Dans cette traduction amplifiée, il y avait des choses assez fortes qui furent loin de plaire au gouverneur et à M. . . . . l'un des officiers de la frégate. L'on sentit qu'il n'y avait qu'un moyen de combattre la relation; c'était de tâcher de persuader qu'elle était fausse en plusieurs points. On travailla donc à un rapport à Saint-Louis; on l'apporta pour signer à M. Corréard, qui, après l'avoir parcouru, s'y refusa, parce qu'il le trouvait contraire à la vérité. Le secrétaire du gouverneur revint plusieurs fois à l'hôpital insister pour obtenir sa signature; il fut toujours inébranlable : le gouverneur lui-même le pressa vivement, un jour qu'il était allé solliciter son départ : il lui répondit que jamais

il ne consentirait à signer une pièce toute contraire à la vérité, et il retourna à son hôpital. Le lendemain il vit entrer son ami M. Kummer qui venait l'inviter à retourner chez le gouverneur y signer enfin cette pièce, parce qu'on l'avait averti que, s'il persistait dans son refus, il ne retournerait pas en France. Il y avait donc un bien grand intérêt de la part de ces Messieurs, pour être réduits à employer de semblables moyens envers un malheureux exténué par une longue maladie, et dont le rétablissement dépendait de son retour en Europe, et que l'on ne prétendait lui accorder qu'au prix de sa signature sur une narration fausse et contraire à ce qu'il avait vu et éprouvé; car un paragraphe était employé à vouloir prouver que la remorque avait *cassé*. Pouvait-il le signer, lui, témoin oculaire, et qui tenait de plus de vingt personnes qu'elle avait été *larguée*. Outre ce mensonge, dans un endroit on disait que, lorsque le radeau fut délaissé, les mots: *Nous les abandonnons*, ne furent pas prononcés : dans un autre passage, que M. Savigny, en publiant sa relation, s'était montré ingrat envers des chefs qui avaient tout fait pour le sauver personnellement; il y avait d'ailleurs quelques personnalités inconvenantes : il fut surtout très-étonné de voir figurer au bas de cet écrit, la signature d'un homme à qui M. Savigny, de sa propre main, avait sauvé la vie. La persévérance de M. Corréard à ne pas donner sa signature, triompha de l'injustice, et son passage en Europe cessa d'être retardé.

Ce rapport tardif et inexact fut adressé au ministre de la Marine. M. Corréard, à son débarquement à Rochefort ; en prévint M. Savigny, et lui donna un certificat de ce qui vient d'être dit. Ce dernier en recueillit deux autres, qui lui furent délivrés par ceux de leurs compagnons d'infortune, qui étaient en France. Ces attestations seront rapportées en note. (1) (2) (3).

Muni de ces trois certificats, M. Savigny sollicita une permission pour se rendre à Paris, afin d'être à portée de faire voir à Son Excellence qu'on cherchait à la tromper. Deux mois se passèrent sans

---

(1) « Je soussigné, aspirant de première classe, nommé pour commander le radeau de la frégate la Méduse, certifie que M. Savigny, » chirurgien embarqué sur ledit radeau, a donné dans toutes les circonstances malheureuses où nous nous sommes trouvés, des preuves » du plus grand courage et sang-froid, et que dans plusieurs occasions » sa prudence nous a été du plus grand secours, par les moyens qu'elle » lui suggérait pour maintenir le bon ordre et la discipline, dont nous » avions tant de besoin et qu'il nous était si difficile d'obtenir.

Signé Coudin.

(2) Je soussigné, certifie que M. Savigny, par son courage et son sang-froid, est parvenu à maintenir le bon ordre sur le radeau, et que ses sages dispositions ont conservé la vie aux quinze infortunés qui ont été recueillis par le brick l'*Argus*.

Signé Nicolas François.

(3) Je soussigné, certifie à qui de droit, avoir refusé signer un mémoire rédigé par M.. ...; lequel était adressé à Son Excellence le Ministre de la Marine, et tendait à désapprouver la conduite qu'a tenue M. Savigny à bord du radeau, ainsi que quelques points de la relation de notre naufrage, publiée par le *Journal des Débats* du 13 septembre 1816; en outre tous les événemens exposés dans ce mémoire n'ayant eu de la plus grande fausseté et si contraires en tout à ce que nous devions à M. Savigny, qu'il m'a été impossible de lui accorder ma signature.

Signé Corréard.

nouvelles. Sur ces entrefaites, M. Corréard partit pour la capitale, chargé par son compagnon, d'une lettre pour un employé du Ministère, à qui elle fut remise, et qui ne donna point de réponse décisive sur ce qu'on lui demandait. Enfin M. Savigny reçut une lettre de Paris, dans laquelle on lui annonçait *que non seulement il n'aurait pas la permission qu'il sollicitait; mais que tant que le Ministre actuel serait à la tête des affaires, il n'aurait pas d'avancement.* Cette lettre long-tems attendue, était datée du 10 mai 1817. M. Savigny dégoûté par tout ce qu'il venait d'éprouver, donna sa démission, après avoir servi pendant six ans, et fait autant de campagnes de mer. En se retirant du service, cet officier de santé, qui déjà avait manqué périr plusieurs fois dans les flots, a emporté les regrets des chefs sous lesquels il a été employé, ce dont on peut juger par la copie du certificat (1) qu'ils lui ont délivré, lorsqu'il s'est démis de son poste. De nouveaux malheurs ont aussi assailli M. Corréard, depuis son départ de Rochefort, jusqu'au moment

(1) Le Conseil de Santé certifie que M. Jean-Baptiste-Henri Savigny a été employé en qualité de chirurgien, entretenu de troisième classe, par concours, le 15 avril 1811, jusqu'au 5 mai 1817, et que dans son service, tant à terre qu'à la mer, il a fait preuve de zèle, d'émulation et de bonne conduite.

Ce n'est pas sans regret que le Conseil de Santé a vu se retirer du service, un sujet aussi distingué par ses talens que l'est M. Savigny.

Signé MM. Chaslon, Tuffet, Rejou.

où il a pu se réunir à son compagnon d'infortune, pour écrire ensemble la relation de leur naufrage.

Le 4 février 1817, se croyant totalement rétabli, il se décida à partir pour Paris, où des affaires d'intérêt l'appelaient; mais comme ses moyens pécuniers étaient faibles, et qu'il lui fallait faire des dépenses assez fortes pour s'habiller (car il était presque nu, en descendant de la flûte *la Loire*) il crut pouvoir faire la route à pied. La première journée de marche, il n'éprouva que de légères douleurs, la seconde, le mal-aise augmenta, et à la troisième, la fièvre se déclara. Il était alors à trois lieues de Poitiers, très-près d'un petit village: se trouvant exténué de fatigue et accablé par la fièvre, il résolut d'aller chez le maire, demander un billet de logement; ce fonctionnaire était absent, et son épouse répondit que dans tous les cas, il fallait avant tout obtenir l'agrément de M. le marquis de ***, colonel de la garde nationale. Le voyageur languissant crut pouvoir sans inconvénient se rendre auprès de M. le Marquis: il fut trompé dans son attente; M. le colonel lui fit un fort mauvais accueil, et resta insensible à ses prières: il eut beau lui montrer ses certificats, sa feuille de route, ses blessures, même lui présenter son bras tremblant, qu'agitait la fièvre, rien ne put le fléchir. Désespéré, le malheureux malade se retira, en maudissant l'inhumanité qu'il ne s'attendait pas à trouver dans un chef de la garde nationale, en se promettant de n'oublier

jamais son illustre nom, et la manière impitoyable avec laquelle il avait répondu à ses prières. Tout épuisé qu'il était, il fut obligé de se traîner encore à pied pendant une mortelle lieue, pour atteindre une auberge où il pût se reposer. Le lendemain, il gagna, avec peine, Poitiers. Il eut le bonheur de trouver une âme sensible dans M. le maire, qui prit un intérêt touchant à sa triste position : elle était bien faite en effet pour intéresser; car quelques minutes après son entrée dans l'Hôtel de Ville, il se trouva mal; mais les secours les plus charitables lui furent prodigués par une dame respectable, et il revint bientôt de cet évanouissement. Un des commis ne tarda pas à lui donner un billet de logement, l'assurant qu'il l'avait destiné pour une des meilleures maisons de la ville, ce qui était vrai; et le pauvre malade est convenu que de sa vie il n'avait reçu des soins plus affectueux, que ceux qu'il éprouva chez M. Maury, propriétaire de l'hôtel des Antiquités romaines. Poitiers fut donc pour lui un lieu de bonheur. On sut bientôt dans la ville qu'un des naufragés du radeau était dans ses murs; et pendant toute la journée, il ne fut question que de ce triste événement. Deux personnages connus par leurs talens et les places éminentes qu'ils ont occupées, vinrent au secours de M. Corréard : L'un et l'autre avaient été autrefois exilés; ils connaissaient le malheur, et surent compatir à celui d'un infortuné, qui venait d'en éprouver d'extraordinaire : ils lui offrirent de passer toute la belle saison à leurs maisons de

campagne; mais désirant se rendre promptement à Paris, il refusa les offres généreuses qui lui furent faites, et après s'être reposé trois jours à Poitiers, il en partit par la diligence, et arriva enfin dans la capitale.

A son arrivée, ses premieres démarches furent dictées par la reconnaissance: il se rappelait les services signalés qu'il avait reçus des officiers anglais, pendant son séjour à Saint-Louis; et ce fut un besoin pour son cœur de s'informer près de M. l'ambassadeur de cette nation (1), s'il n'avait

---

(1) *A Son Excellence le Ministre d'Etat d'Angleterre, ambassadeur près la Cour de France.*

MONSEIGNEUR,

Un Français qui, dans un naufrage sans exemple, a été fraternellement secouru par des étrangers que des intérêts nationaux semblaient devoir éloigner de lui, se sent pressé d'épancher les sentimens de gratitude dont il est rempli.

Ce Français, Monseigneur, est Corréard (Alexandre), ingénieur, membre honoraire de la commission déléguée pour reconnaître le Cap-Vert et ses environs, l'un des quinze échappés sur les cent-cinquante individus naufragés du radeau de la frégate *la Méduse*, dont onze seulement respirent encore.

C'est ce besoin de mon cœur qui me porte à oser adresser à Votre Excellence, digne représentant dans ma patrie de celle de mes généreux bienfaiteurs, des noms à jamais mémorables dans les fastes de l'humanité.

Oui, Monseigneur, mon cœur se fait un devoir délicieux de manifester que les droits les plus justes à la reconnaissance de tous les Français sont acquis à M. le major Peddy, commandant l'expédition de l'intérieur de l'Afrique, chargé de continuer le grand voyage de Mungo-Park, pour la générosité prévenante avec laquelle il a accueilli les infortunés échappés au fatal radeau, en leur prodiguant linge, vêtemens, argent, nourriture à sa table, etc. Ces soins ont été secondés par M. le capitaine Campbell, commandant en second, qui n'a cessé de me combler aussi de ses bienfaits; enfin, à leur imitation, tous les officiers an-

pas reçu des nouvelles de ses bienfaiteurs. Après s'être acquitté de ce qu'il devait à leurs bienfaisance, il fit auprès du ministère de la marine, toutes les démarches nécessaires pour obtenir un emploi dans la capitale. On lui répondit que c'était impossible, et qu'on l'engageait à faire une demande pour les colonies, principalement pour Cayenne. Trois mois se passèrent en sollicitations inutiles, pour obtenir cet emploi, ainsi que la décoration de la légion d'honneur, qu'on lui avait fait espérer. Enfin il reçut une lettre du ministre de la marine, en date du 4 juin; c'était un coup de foudre, car on lui faisait comprendre que toutes ses démarches étaient à-peu-près sans espoir de succès.

---

glais, tant de l'expédition que du régiment royal africain en garnison à Saint-Louis, se sont empressés, à l'envi, de nous soulager; notamment le capitaine Chemme, le lieutenant Hommera, l'adjudant-major Grey, les enseignes Beurthonne et Adams.

Puisse, Votre Excellence, agréer avec bonté l'expression sincère de la reconnaissance pour la Nation anglaise, d'un simple citoyen français ruiné par cet affreux désastre. Puisse sur-tout ce qu'il a éprouvé être un nouveau motif d'estime de leurs propres compatriotes pour ces braves officiers, en même tems qu'il est la preuve de la sagesse d'un Gouvernement qui, parmi tant de personnages éclairés, a su si bien choisir, pour achever une immense entreprise, des coopérateurs dont les talens distingués et les vertus sociales doivent garantir le succès qui promet les plus grands avantages à l'univers.

Confiant dans la générosité de Votre Excellence, le sieur Corréard la supplie de daigner lui faire transmettre des nouvelles de ses bienfaiteurs, et particulièrement de l'honorable major Peddy, à qui il a voué un attachement éternel.

Il a l'honneur d'être, etc., etc.

A. Corréard.

Paris, le 8 mars 1817.

Cependant le 20 juillet, il reçut un billet de M. *** par lequel on l'invitait à passer à la marine, de la part de M. ***. Son cœur s'ouvrit à cette lueur d'espérance; c'était simplement pour savoir « s'il était vrai qu'il eût reçu une » conduite pour se rendre de Rochefort dans » ses foyers. » Il répondit affirmativement, et l'on en parut fort étonné, car on venait d'en refuser une à M. R***, qui la sollicita en vain, quoiqu'étant également un des naufragés. Il profita de l'occasion pour s'informer si l'expédition de Cayenne était sur le point de partir? Aux réponses vagues qu'on lui fit, il représenta combien lui et ses autres compagnons du radeau étaient malheureux de ne pouvoir rien obtenir, tandis que quelques officiers de la frégate avaient été nommés à des commandemens. M. *** lui répondit que le ministère ne leur devait rien; à lui particulièrement; qu'il était parti de sa propre volonté, et s'était engagé à ne rien demander au Ministre; que les objets convenus et portés sur le traité du 16 mai 1816, par lequel Son Excellence faisait aux explorateurs une foule de concessions (qu'il serait trop long de rapporter ici), aux conditions qu'ils correspondraient avec Son Excellence par l'intermédiaire du gouverneur du Sénégal; qu'ils seraient placés sous les ordres de ce même gouverneur, et qu'ils ne pourraient rien entreprendre sans sa volonté.

Le public impartial jugera si, après de pareilles conventions, et avoir reçu des gratifi-

cations et des conduites de la part du Gouvernement, il était présumable que l'on répondrait à celui qui a été traité ainsi, qu'on ne lui devait rien, pas même des secours.

Il apprit dans les bureaux, que M. le conseiller-d'État baron ***, avait eu l'intention de lui faire obtenir la décoration de la Légion-d'Honneur; qu'à cet effet il avait fait rédiger un rapport en sa faveur; mais le Ministre écrivit en marge : *Je ne puis faire cette demande au Roi.* Ainsi la voix de l'infortuné Corréard ne put parvenir jusqu'au trône; le Ministre ne le voulut pas. Oh! sans doute, si Sa Majesté eût été instruite que des malheureux français échappés au radeau de *la Méduse*, sollicitaient en vain son Ministre depuis long tems, sa bonté paternelle leur aurait donné des preuves de sa justice et de sa bienveillance. Sa main secourable, qui s'ouvre même pour des coupables, en répandant ses bienfaits sur nous, ses fidèles sujets, nous eût fait oublier nos malheurs et nos blessures. Mais non, un pouvoir désobligeant était, entre le trône et nous, une barrière inflexible où venaient s'arrêter nos suppliques.

M. Corréard, persuadé de l'inutilité de faire de nouvelles pétitions, renonça, pour le moment, à continuer de solliciter ce qu'il avait si bien mérité par son courage et ses services. Il attendait un moment plus favorable. Le changement de Ministre a fait renaître ses espérances : une lettre reçue de ce département lui annonce

que Son Excellence saisirait volontiers l'occasion de lui être utile (1).

Un Ministre, quand il le veut bien, trouve facilement l'occasion d'utiliser un malheureux qui demande peu.

Telles sont les disgrâces que nous avons éprouvées depuis notre retour en France; maintenant rentrés dans la classe des citoyens, quoique réduits à l'inaction, après avoir épuisé au service nos ressources; dégoûtés, oubliés, nous n'en sommes pas moins toujours dévoués à notre patrie et à notre Roi : Français, nous savons que nous leur devons et notre fortune et notre sang.

En terminant l'histoire de nos aventures, nous pensons que le lecteur ne sera pas fâché de rencontrer quelques données sur les établissemens français de la côte d'Afrique. Comme ils nous ont parus d'un grand intérêt, nous allons examiner d'une manière rapide cependant, et les lieux et les avantages qu'on pourrait en retirer.

La partie de la côte, à commencer du cap

---

(1) Paris, le 18 septembre 1819.

Monsieur, les Mémoires que vous avez adressés le 10 juin dernier au Roi et à Son Altesse royale Monseigneur le duc d'Angoulême, ont été renvoyés à mon département. J'ai pris connaissance de ces Mémoires ainsi que des lettres que vous avez écrites pour le même objet à mes prédécesseurs. S'il se présentait quelque occasion où je pusse vous être favorable, je la saisirai volontiers.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies,

Comte Molé.

Blanc, jusqu'au bras du fleuve Sénégal, nommé Marigot des Maringouins, est d'une aridité telle, qu'elle n'est propre à aucun genre de culture; mais depuis ce même Marigot, jusqu'à l'embouchure de la Gambie, espace qui peut avoir environ cent lieues de longueur, sur une profondeur de plus de deux-cents, on rencontre un vaste pays, que les géographes nomment *Sénégambie* : son sol est généralement bon, et tous les colons venus des Antilles, qui ont visité ces contrées, pensent qu'elles sont très-propres à la culture de toutes les espèces de denrées coloniales. Cet immense pays est arrosé par le Sénégal et la Gambie qui le bornent au *nord* et au *sud*: La rivière Falémé le traverse dans la partie de l'est, ainsi que beaucoup d'autres moins considérables, qui, coulant dans différens sens, arrosent principalement cette partie recouverte de montagnes, et qu'on appelle le haut pays, ou le pays de Galam. Toutes ces petites rivières retombent ensuite dans les deux principales, dont nous avons parlé plus haut. Ces contrées sont habitées par des peuples innombrables, en général doux et hospitaliers. Leurs villages sont en si grand nombre, qu'il est presqu'impossible de faire deux lieues sans en rencontrer de très-étendus et de très-peuplés. Néanmoins nous n'avons plus que deux établissemens, ceux de Saint-Louis et de Gorée; les autres, qui étaient au nombre de sept ou huit, ont été abandonnés, soit parce que les Français ou les Anglais, qui

les ont occupés tour-à-tour, aient voulu concentrer le commerce dans les deux comptoirs qui existent encore, ou que les indigènes ne trouvassent plus le même avantage en y apportant leurs marchandises et en y amenant leurs esclaves. Il est cependant vrai (à ce qu'on nous a assuré) que, par suite de l'abolition de ces comptoirs, le commerce considérable que la France faisait sur cette côte, avant la révolution, a été réduit au quart de ce qu'il était.

Saint-Louis, ville dans laquelle siége le gouvernement général, est située par les 18° 48' 15" de longitude et par les 16° 4' 10" de latitude. Elle est bâtie sur une petite île formée par le fleuve Sénégal, et n'est éloignée de la nouvelle barre, produite par les débordemens de 1812, que de deux lieues seulement. Sa position, sous le rapport militaire, est assez avantageuse, et si l'art ajoutait quelque chose à la nature, il n'y a nul doute qu'on pourrait faire de cette ville une place presqu'imprenable; mais dans l'état où elle se trouve, on ne peut guères la considérer que comme une ville ouverte, et que quatre cents hommes décidés et bien commandés pourraient facilement enlever. A l'embouchure du fleuve se trouve une barre, qui est son plus fort rempart. On peut même assurer qu'il serait impossible de la franchir, si elle était bien gardée; mais la côte de la pointe de Barbarie, qui sépare le fleuve de la mer, est accessible : on pourrait même, sans beaucoup d'obstacles, à l'aide

de chaloupes plates, y débarquer des hommes et de l'artillerie. Une fois cette descente effectuée, on peut attaquer cette place dans la partie du *nord*, qui se trouve entièrement dénuée de fortifications. Il n'y a nul doute que, dans le cas où elle serait attaquée de cette manière, on la forcerait de se rendre à une première sommation. Cependant beaucoup de personnes l'ont jugée jusqu'à présent presqu'imprenable, croyant à l'impossibilité de débarquer sur la côte de Barbarie; mais comme nous sommes persuadés du contraire, puisque les Anglais ont déjà exécuté cette manœuvre lors de la dernière prise de cette place, nous osons engager le Gouvernement à jeter les yeux sur la situation de Saint-Louis, qui, bien certainement, deviendrait imprenable, si quelques fortifications nouvelles étaient élevées sur divers points.

Cette ville n'a du reste rien de bien intéressant; seulement ses rues sont droites, assez larges, les maisons passablement bâties et bien aérées. Son sol est un sable brûlant qui produit peu de végétaux : on y rencontre seulement huit ou dix petits jardins de deux ou quatre ares au plus, cultivés avec succès, où l'on a planté depuis quelques années des orangers, des citronniers, qui font présumer qu'avec quelques soins ces arbres y réussiraient parfaitement. M. Corréard a vu un figuier et une treille d'Europe qui sont magnifiques, et portent une très-grande quantité de fruits. Depuis que la colonie a été

remise aux Français, on y a planté plusieurs espèces d'arbres fruitiers, qui ont poussé avec une vigueur extraordinaire. On remarque cinq à six palatuviers et une douzaine de palmiers dispersés dans l'étendue de cette ville.

La place d'armes est assez belle ; elle est située en face du château et de ce qu'on appelle le fort et la Caserne; à l'*ouest*, elle est bordée d'une batterie de dix ou douze pièces de 24 et deux mortiers : ce sont les forces principales de l'île. A *l'est* se trouve le port, où les navires sont très en sûreté. La population de cette ville s'élève à dix mille âmes, d'après ce qu'a dit le maire à M. Corréard. Les religions catholique et mahométane sont pratiquées également par les habitans de l'île ; néanmoins la dernière est celle du plus grand nombre : malgré cela, tous les habitans vivent en paix et dans la plus parfaite union. Là, point de différens pour opinions religieuses : chacun à sa manière adresse ses prières à Dieu ; mais on remarque que les hommes qui ont abjuré le mahométisme conservent encore l'habitude d'avoir plusieurs femmes. Nous pensons qu'il ne serait pas très-difficile de l'anéantir chez les noirs, qui sont frappés de la pompe de nos cérémonies religieuses : ils seraient bien plus portés au catholicisme, s'il tolérait la polygamie, habitude qu'il ne serait pas aisé d'abolir chez ces peuples.

L'île Saint-Louis, par sa position importante, peut commander sur tout le fleuve, étant placée

en tête d'un archipel d'îles assez considérables et fécondes : elle n'offre du reste qu'une très-petite surface. Sa longueur est de 2,500 mètres du *nord* au *sud*, et sa largeur, dans la partie *nord*, en suivant la direction de *l'est* à *l'ouest*, est de 370 mètres; dans la partie du *sud*, et en suivant encore la même direction, elle n'a que 170 mètres, et dans le milieu de sa longueur 280 : l'élévation de son sol n'est pas de plus de 50 centimètres au-dessus du niveau de la rivière; cependant son milieu est un peu plus exhaussé, ce qui facilite l'écoulement des eaux. Le fleuve, en se divisant pour former l'île Saint-Louis, offre deux bras qui ensuite s'unissent où finit l'île : le principal, situé à *l'est*, présente une étendue de 1,000 mètres de largeur, et celui situé à *l'ouest* de 600. Les courans sont très-rapides à la mer descendante, et entraînent avec eux des sables que la mer repousse vers la côte : c'est ce qui forme une barre à l'embouchure du fleuve mais les courans se sont frayés un passage, qu'on nomme *passe de la barre*. Cette passe a environ 200 mètres de largeur et 5 à 6 mètres de profondeur. Très-souvent ces dimensions varient en moins; mais dans tous les tems, on ne peut y faire passer que des navires tirant 4 mètres d'eau au plus; l'excédent est très-nécessaire pour le tangage, qui est toujours assez fort sur cette barre. Les lames qui la couvrent continuellement sont très-grosses et fort courtes : lorsque le tems est mauvais, elles brisent avec

fureur et intimident les marins les plus intrépides.

Le bras *ouest* du fleuve est séparé de la mer par une pointe, nommée *Pointe de Barbarie*. Il est inconcevable que cette langue de terre, qui n'a pas deux cent cinquante mètres dans sa plus grande largeur, et qui n'est que de sable, puisse résister aux efforts du fleuve qui tend toujours à la détruire, et à ceux de la mer qui vient briser dessus, quelquefois avec une fureur telle, qu'elle la recouvre toute entière, et vient même après avoir traversé le bras de rivière, expirer sur le rivage de l'île Saint-Louis. Presqu'en face du château, et sur la pointe de Barbarie, est une petite batterie de six pièces au plus, qu'on appelle *Fort de Guétandar*; il est sur le haut d'une butte de sable qui a été formée par le vent et qui s'accroît journellement; elle est même déjà assez haute, et se trouve entourée d'une grande quantité de cases de noirs qui forment un village assez étendu : ces cazes tendent à affermir les sables et empêchent leur éboulement. Les habitans de ce village sont très-superstitieux, comme va le prouver l'anecdote suivante.

Dans le courant du mois de septembre, MM. Kummer et Corréard traversèrent le bras du fleuve pour aller visiter la côte de Barbarie et le village de Guétandar; lorsqu'ils furent descendus sur la pointe, ils se dirigèrent au *nord*, et après avoir fait environ trois ou quatre cents pas sur le rivage, ils rencontrèrent une tortue,

dont le diamètre était d'un mètre au moins; elle était renversée sur le dos et couverte d'une quantité prodigieuse de tourlouroux (1). M. Corréard s'arrêta un instant et remarqua que, lorsqu'avec sa canne il avait blessé un de ces animaux, les autres le dévoraient à l'instant. Pendant qu'il examinait ces tourlouroux qui se nourrissaient de cette tortue, M. Kummer s'était dirigé vers le *sud*, et visitait les lieux consacrés à la sépulture des noirs. M. Corréard le rejoignit, et ils virent que les naturels élèvent, au-dessus du tombeau de leurs pères, de leurs parens et de leurs amis, de petits mausolés, les uns faits en paille, d'autres avec de menus morceaux de bois et même avec des ossemens. Tous ces fragiles monumens sont consacrés bien plus par la reconnaissance que par la vanité. Les noirs en défendent l'approche de la manière la plus rigoureuse. M. Kummer, que venait de quitter son compagnon pour retourner sur le rivage, examinait fort tranquillement ces rustiques tombeaux, quand tout-à-coup un de ces Africains armé d'un sabre s'avança vers lui, en se baissant et cherchant à le surprendre; M. Kummer ne douta pas que cet homme n'en voulût à ses jours, et il se retira du côté de M. Corréard, qu'il retrouva observant encore les tourlouroux et la tortue. Sur le récit qu'il lui fit

(1) Espèce de crabes qui sont répandus sur le rivage de la mer.

de ce qui venait de se passer, et comme ils se trouvaient sans armes, ils prirent le parti de repasser promptement le fleuve, en se précipitant dans une barque; et ils eurent bientôt lieu de s'en féliciter, car ils aperçurent plusieurs hommes qui s'étaient attroupés aux cris du noir, et s'ils n'avaient pris la fuite, il est probable qu'ils auraient payé de leur vie leur innocente curiosité.

La rive gauche du fleuve qu'on appelle Grande Terre, est couverte d'une verdure perpétuelle; le sol en est fertile, et ne demande que des bras pour le cultiver.

En face et à l'*est* de Saint-Louis, se trouve l'île de Sor, dont l'étendue est d'environ quatre à cinq lieues de circuit; sa forme est allongée et presque rectangulaire: on y remarque deux plaines étendues, où l'on pourrait établir des habitations. Elles sont couvertes d'une herbe de deux mètres de hauteur, preuve certaine qu'on pourrait retirer quelques avantages du défrichement de cette île. Le coton et l'indigo y croissent naturellement: son terrain, dans quelques parties, est bas et humide, ce qui fait présumer que les cannes à sucre y réussiraient. On pourrait cependant le garantir des inondations qui ont lieu dans la saison des pluies, en construisant des petites chaussées d'un mètre au plus d'élévation. On trouve dans cette île, pricipalement du côté de l'*est*, de superbes baobabs, des

mangliers, des palatuviers, et une grande quantité de gommiers ou mimosas.

Après l'île de Sor, dans la partie du *sud*, se rencontre l'île de Babagué, séparée de la première et de celle de Safal, par deux petits bras du fleuve : cette île, sous les rapports agricoles, présente déjà des résultats satisfaisans aux colons qui ont bien voulu renoncer à l'inhumain métier de la traite des nègres, pour devenir paisibles cultivateurs. Plusieurs ont établi des plantations de coton, qu'ils appellent Lougans. M. Artique, négociant, est celui qui a le mieux réussi jusqu'à ce jour. Sa petite plantation lui a rapporté 2400 fr. en 1814, ce qui a fait naître le desir à plusieurs habitans de Saint-Louis, d'y défricher des portions de terrain. A son exemple, l'on voit, de toute part, des commencemens d'habitations, qui déjà promettent des récoltes précieuses à ceux qui ont entrepris la culture de ces denrées coloniales. Le sol de Babagué est plus élevé que celui des autres îles environnantes. A son extrémité sud, qui est positivement en face de la nouvelle barre du fleuve, on aperçoit une infinité de cases de noirs, un poste militaire avec un observatoire, et deux ou trois petites maisons de plaisance.

L'île de Safal, appartenant à M. Picard, présente les mêmes avantages. Son sol est aussi fertile que celui des îles dont nous venons de parler. Dans toutes, on ne rencontre point d'eau potable; mais il serait facile de s'en procurer d'excellente, en

faisant des puits d'environ deux mètres de profondeur.

Le coton et l'indigo croissent partout spontanément ; que manque-t-il donc à ces contrées, pour y récolter ce que produisent les autres colonies ? rien que quelques hommes capables de diriger les naturels dans leurs travaux, et de leur procurer les instrumens aratoires et les plantes dont ils manquent. Qu'on les trouve ces hommes, et l'on verra bientôt s'élever sur les bords de ce fleuve, une foule d'habitations qui rivaliseront avec celles des Antilles. Les noirs aiment la nation française plus que toute autre, et il serait facile de diriger leur esprit vers la culture. Une petite aventure arrivée à M. Corréard, fera sentir jusqu'à quel point ils aiment les Français.

Dans le courant du mois de novembre, sa fièvre lui ayant laissé quelques jours de relâche, il fut invité par M. François Valentin à faire une partie de chasse dans les environs du village de Gandiolle, situé à six lieues au *sud-sud-est* de Saint-Louis. De cette partie était M. Dupin, subrécargue d'un navire de Bordeaux, qui était alors dans le Sénégal ; M. Yonne, frère de M. Valentin, en faisait également partie. Leur intention était de prolonger les plaisirs de la chasse pendant plusieurs jours ; en conséquence ils empruntèrent une tente au respectable major Peddy, et ils furent s'établir sur les bords du golfe que forme le Sénégal, depuis que son ancienne embouchure s'est totalement fermée, et qu'il s'en

est formé une nouvelle à trois ou quatre lieues plus haut que la première. Là ils étaient à une petite lieue du village de Gandiolle : M. Corréard dirigeait sa course, ou plutôt ses reconnaissances, un peu dans l'intérieur; car il avait conçu l'idée de lever le plan de la côte et des îles formées par le Sénégal. Il se trouva bientôt près de Gandiolle, et il s'arrêta quelques instans à la vue d'un énorme baobab, dont la blancheur l'étonna singulièrement: il s'aperçut qu'il était couvert d'une nuée d'oiseaux nommés aigrettes. Il s'avança à travers le village jusqu'au pied de cet arbre, et tira de suite ses deux coups de fusil, comptant bien abattre au moins une vingtaine de ces oiseaux. La curiosité le porta à mesurer l'arbre prodigieux sur lequel ils étaient perchés, et il trouva que sa circonférence était de 28 mètres. Tandis qu'il examinait ce monstrueux végétal, la détonation produite par les deux coups de fusil avait fait sortir de leurs cazes un grand nombre de noirs, qui s'avancèrent vers M. Corréard, dans l'espérance sans doute d'en obtenir un peu de poudre, du plomb ou du tabac. Pendant qu'il chargeait son arme, il fixait particulièrement un vieillard dont la figure respectable annonçait la bonté; sa barbe et ses cheveux étaient blancs et sa taille colossale : il se nommait Sambadurand. Quand il vit que M. Corréard le regardait avec attention, il s'avança vers lui et lui demanda s'il était Anglais? *Non*, lui répondit-il, je suis Français. — Quoi! mon ami,

tu es Français! cela me fait plaisir.... — Oui, bon veillard, je le suis.... Alors le noir chercha à prendre un certain air de dignité pour prononcer le nom *français*, et dit : « Ta nation est la plus puissante de l'Europe, et par le courage et la supériorité de son génie; est-ce vrai?... — Oui. — Il est vrai que vous autres Français vous n'êtes pas des blancs comme ceux que j'ai vus des autres nations de l'Europe; aussi cela ne m'étonne point; et puis, vous êtes tout feu et aussi bons que nous autres noirs. Tiens, toi, tu ressembles à Durand par la vivacité et la taille; tu dois être aussi bon que lui. Es-tu son parent? — Non, bon vieillard, je ne suis point son parent; mais j'ai beaucoup entendu parler de lui. — Ah! tu ne le connais pas comme moi, vois-tu; il y a trente ans qu'il vint ici conduire son ami Rubault, qui partait pour Galam. Ce Français, dont j'ai appris la langue à Saint-Louis, nous combla tous de présens; je conserve encore un petit poignard qu'il me donna, et je t'assure que mon fils le conservera aussi long-tems que moi. Nous autres, vois-tu, nous nous rappelons toujours des blancs qui nous ont fait du bien, et surtout des Français que nous aimons beaucoup. . . Eh bien! lui répondit M. Corréard, je suis bien fâché de n'avoir rien qui puisse te convenir et se conserver long-tems, je te l'offrirais avec plaisir, et tu unirais mon souvenir à celui du philantrope Durand, qui avait conçu des plans qui, s'ils eussent été exécutés, auraient peut-être fait le

bonheur de ton pays et la gloire du mien ; mais tiens, prends ma poudre et mon plomb, si cela peut te faire plaisir. Ah! bon Français, je les prendrais bien, car je sais que tu en as tant que tu veux dans ton pays (1), mais dans ce moment cela te priverait du plaisir de la chasse . . . . . ; non : prends tout . . . . . : Crois-moi, Toubabe, partageons; cela vaudra mieux. Effectivement ils partagèrent. Le noir invita ensuite M. Corréard à entrer dans sa case pour s'y rafraîchir : viens, Toubabe, lui dit-il, viens ; mes femmes vont te servir du lait et du couscous, et tu fumeras une pipe avec moi.

M. Corréard refusa pour continuer sa chasse, qui fut interrompue par les cris des noirs qui poursuivaient un jeune lion sortant du village de Mouit, et qui voulait entrer dans celui de Gandiolle ; cet animal n'avait fait aucun mal, mais les naturels le poursuivaient dans l'espérance de le tuer pour en vendre la peau. L'heure du dîner étant venue, tous les chasseurs blancs rentrèrent sous leur tente. Quelques momens après, ils virent un jeune noir, âgé de douze ans au plus, dont la figure douce et riante était loin d'annoncer le courage et la force qu'il venait de déployer : il tenait dans ses mains un énorme lézard tout en vie, d'un mètre quatre-vingts centimètres au moins de longueur ; ces Messieurs furent étonnés

(1) Les noirs pensent que tous les blancs sont très-riches dans leur pays.

de voir cet enfant possesseur d'un si terrible animal qui ouvrait une gueule épouvantable. M. Corréard pria un des esclaves de M. Valentin de lui demander comment il était parvenu à le prendre et à le garotter de cette manière. Voici ce que répondit l'enfant en langue yoloffe : « J'ai vu sortir ce lézard d'une haie, je » l'ai de suite pris par la queue et près des pattes » de derrière ; lui ayant ensuite fait abandonner » la terre en le soulevant, je l'ai saisi par le col » avec la main gauche, et le tenant bien serré et » éloigné de mon corps je l'ai porté dans cette » position jusqu'au village de Gandiolle, où j'ai » trouvé un de mes camarades qui lui a attaché » les pattes avec du chiendent, et m'a engagé à » venir le présenter aux Toubabes qui sont sous » cette tente ; il m'a dit aussi qu'ils étaient Fran- » çais, et comme nous les aimons beaucoup, » j'ai voulu venir les voir et leur offrir ce lézard ». Après ces détails, M. Corréard présenta la crosse de son fusil à l'animal qui, avec ses dents, la sillonna profondément ; lui ayant présenté le bout du canon, il le saisit à l'instant avec fureur et se brisa toutes les dents contre le fer, ce qui lui fit répandre une grande quantité de sang : néanmoins il ne faisait aucun effort pour se débarrasser des liens qui le retenaient.

Les environs de Gandiolle paraissent de la plus grande fertilité : on y trouve une herbe de deux mètres de hauteur, des champs de maïs et de mil. Ce pays est rempli de grandes pièces d'eau

que les naturels appellent marigots, dont la majeure partie occupe un espace immense; mais il serait facile d'obtenir un desséchement, au moyen de quelques petits canaux, principalement dans la partie voisine de la côte. Ces terres seraient d'un grand rapport et propres à la culture des cannes à sucre; c'est un limon mêlé d'un sable très-fin.

Après avoir examiné les environs de Saint-Louis, jetons un coup-d'œil sur le rocher, nommé *Ile de Gorée*, et ses alentours. Cette île n'est rien par elle-même; cependant sa position la rend de la plus grande importance : elle est située par les 19° 45' de longitude et par les 14° 40' 10" de latitude, et se trouve à une demi-lieue de la grande terre, à trente-six lieues de l'embouchure du Sénégal. Les îles du Cap-Verd sont à quatre-vingts lieues dans *l'ouest;* c'est cette position qui la rend maîtresse de tout le commerce de ces contrées. Son porte est excellent; aussi y voit-on une si grande quantité de navires et de barques, que sa rade en est continuellement couverte; il s'y fait un mouvement si rapide et si continu, que beaucoup de personnes ont dit que l'île de Gorée était peut-être le point du monde qui présentât le plus d'activité et de population. On évalue à cinq mille âmes le nombre de ses habitans, ce qui n'est guères en proportion avec son peu de surface, qui n'offre qu'environ neuf cent dix mètres de longueur sur une largeur de deux cent quarante-cinq. Son pourtour n'est pas

de plus de deux mille mètres. Ce n'est qu'un rocher fort élevé dont l'abord des côtes est on ne peut plus difficile. Les roches nombreuses qui l'entourent de tous côtés lui ont fait donner par quelques voyageurs le nom de *petit Gibraltar*, et si l'art secondait la nature, il n'y a nul doute que, comme lui, il serait imprenable. Cependant l'amiral d'Estrées s'en empara pour la première fois vers la fin de 1677. Cette île gît *sud-sud-est* et *nord-nord-ouest*, et n'est éloignée du Cap-Verd que de deux mille cinq cents mètres environ. Elle est défendue par un fort et quelques petites batteries en très-mauvais état; mais elle n'en est pas moins presqu'inexpugnable par sa position. Elle n'est réellement accessible que dans la partie de *l'est-nord-est*, où se trouve une anse assez large et profonde, susceptible de recevoir les plus gros navires. Sa rade est immense; les vaisseaux y sont en sûreté et assez bien abrités. A deux lieues de Gorée se voit la baie de Ben, qui présente les plus grandes facilités pour le carénage des vaisseaux et toutes les réparations dont ils pourraient avoir besoin.

L'air de Gorée est frais pendant la soirée, la nuit et le matin; mais dans le cours de la journée il règne dans l'île une chaleur insupportable produite par la réverbération des rayons du soleil qui frappent perpendiculairement les basaltes qui l'entourent. En joignant à cette cause, la non-circulation de l'air interrompue par les maisons très-resserrées, une population considérable dont

les rues sont continuellement remplies et qui est hors de proportion avec l'étendue de la ville, on concevra facilement que toutes ces raisons contribuent puissamment à y concentrer une chaleur si insupportable, qu'à peine peut-on respirer en plein midi. Au reste tous les noirs qui, certes, se connaissent en fait de pays chauds, y trouvent la chaleur excessive et préféreraient habiter St.-Louis.

L'île de Gorée peut devenir de la plus grande importance, si le gouvernement veut un jour établir une puissante colonie, depuis le Cap-Verd jusqu'à la rivière de Gambie; alors cette île deviendrait le boulevard des établissemens de la côte d'Afrique. Mais on objectera que Gorée est bien petite et qu'on ne pourra jamais y former de grands établissemens : seulement nous pensons qu'elle est susceptible d'en être le point central, en attendant qu'une colonie plus vaste soit établie sur le Cap-Verd que la nature semble avoir disposé pour cela, et dont les avantages, uniquement sous les rapports militaires et maritimes, sont des plus importans. Des hommes, d'un jugement sain, qui l'ont examiné, l'ont jugé digne de pouvoir être un jour un second cap de Bonne-Espérance. Il est certain qu'avec le tems et quelques travaux, ce cap deviendrait du plus grand intérêt, et serait le dépôt d'acclimatement pour les européens qui voudraient s'établir dans les colonies projetées, soit dans celles qui pourraient être fondées entre ce cap

et la Gambie, ou dans celles qu'on pourrait fonder dans les îles de Todde, de Reffo, à Morphil, de Bilbas, et même dans le royaume de Galam.

La position et la configuration du Cap-Verd sont telles, qu'il serait aisé d'y construire un excellent port, à peu de frais; il ne serait peut-être pas impossible de profiter pour cela du lac ou Marigot de Ben, qui n'est éloigné de la mer que de quelques dizaines de mètres. Du reste, sa rade, qui est la même que celle de Gorée, telle qu'elle est actuellement, pourrait presque servir de port. Voici ce qu'écrivait à M. Corréard, un médecin qui a parcouru le Cap-Verd en observateur.

« *Ce Cap est bien différent de ce que nous pensions. Sa surface n'est que de six ou huit lieues carrées; sa population est très-nombreuse, et nullement en rapport avec la partie cultivable de cette presqu'île, qui n'est que du tiers de sa surface. Un autre tiers est consacré à servir de pâturage aux troupeaux des noirs, et la troisième partie est trop volcanisée, ou trop remplie de rochers, pour pouvoir espérer d'en tirer parti, sous le rapport agricole. Mais sa position militaire est supérieure: tout semble concourir à en faire un lieu imprenable, et l'on pourrait même l'isoler facilement du continent, et y établir plusieurs ports, que la nature semble avoir déjà préparés d'avance.* »

On lui faisait également part dans cette lettre, des avantages que présentent les environs de

Rufisque, qui sont déjà assez connus pour que nous puissions nous dispenser d'en parler ici. Nous ne le citerons que comme étant un des premiers points à occuper, avec les mornes du Cap-Rouge, Portudal, Joal et Cahone, ce dernier sur la rivière de Salum, près la Gambie : ce sont de forts villages, dont les environs sont remplis de superbes forêts, et dont le sol est le plus fertile qu'il y ait peut-être en Afrique. Pour de plus amples renseignemens sur ces contrées, nous renvoyons aux excellens ouvrages de MM. Durand et Geoffroy de Ville-neuve, qui les ont parcourues en observateurs éclairés, et parfaitement décrites dans leurs voyages, sauf trop d'exagération sur les avantages que peut présenter le Cap-Verd, sous le rapport agricole.

Nous croyons avoir assez démontré les ressources que présente ce vaste pays, pour déterminer le gouvernement à favoriser les établissemens d'agriculture, dans cette partie du monde. Nous laissons à d'autres la tâche délicate de discuter ces différens projets; il n'entre pas dans notre plan, ni de décider s'il appartient plutôt à un gouvernement de fonder des colonies sur ce continent qu'à une société de particuliers. Nous nous bornons à assurer que ce vaste pays offre réellement les plus grands avantages au commerce et à l'agriculture; mais ce ne serait pas en y favorisant la traite des nègres, même en fraude!

FIN.

00084978

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 04 April, 2016